

NF
 QUOTIDIEN
 Téléphone
 027 / 23 30 51
 Publicité: Publicitas - Sion
 Téléphone 027 / 21 21 11
Le no 70 ct.

PRINCE
 AMEUBLEMENTS
 VETROZ
 Tél. 027 / 36 24 39
 MEUBLES-RING

Giscard d'Estaing fait le point

Nouvelliste

et Feuille d'Avis du Valais

Les écoutes téléphoniques ne regardent pas la police

Voir page 3

Le HC Sierre à la dérive

Voir page 9

Croix-de-Cœur Deux réactions

Voir page 17

RAGE Le Valais «interdit» du lac à Grône

Voir page 20

Le canton de Neuchâtel et ses «affaires»

Voir page 31

L'horrible cauchemar de Jonestown

Voir page 32

CONTINUITÉ DU DESSEIN

Gouverner, c'est prévoir, mais n'est-ce pas plus encore minimiser l'importance des tensions ? Si telle est bien l'essence de l'art de gouverner, alors le président Giscard d'Estaing a donné hier après-midi une belle leçon de maîtrise politique. Alors que tout le monde attendait des explications sur l'Europe et l'élection du Parlement européen, le président n'a abordé le problème que dans le troisième des objectifs qu'il s'est assignés, après avoir cité l'unité de la France et son intégration dans le peloton de tête des pays industrialisés. Des objectifs qui suscitent le moins de polémiques sont ainsi traités prioritairement et, en cela, le président est fidèle aux grands desseins qu'il s'est donnés en 1974. Rechercher l'unité du pays, c'est d'abord décriper la vie politique et d'une certaine façon, mettre un terme à la situation de cassure du pays. Le rétablissement d'un meilleur consensus entre l'opposition non communiste et la majorité apparaît effectivement engagé et le président s'en est félicité.

Dans le camp de la majorité, il s'est refusé à commenter les tensions entre l'UDF et le RPR, se contentant d'observer que « les deux groupes parlementaires soutiennent l'un et l'autre régulièrement dans tous les grands scrutins » la politique du gouvernement. Ici encore, le président insiste davantage sur ce qui uni que sur ce qui divise. Le deuxième objectif, qui consiste à « placer la France dans le peloton de tête des pays industrialisés », a été accompagné d'un hommage appuyé au premier ministre, M. Raymond Barre. Si le propos n'est pas de nature à plaire à Jacques Chi-

rac, il a le mérite de marquer la détermination du président de maintenir le premier ministre à son poste et donc de soutenir son action économique, en particulier pour réaliser un meilleur équilibre entre la France et la République fédérale allemande au sein de la CEE. C'est ici que le président Giscard d'Estaing a abordé le problème crucial, celui attendu par les 350 journalistes réunis dans le studio de Radio-France. Il a rappelé avec force qu'il n'était pas favorable à un élargissement des compétences du Parlement européen et que la

France ne s'associerait pas à une demande de révision du Traité de Rome. « Les institutions européennes ne sont pas modifiées par les discours », l'avertissement était destiné au premier ministre luxembourgeois, M. Thorn. Enfin, et ces propos ont dû être écoutés avec intérêt par les gaullistes, le président s'est dit hostile à une Europe fédérale qui, selon lui, serait trop soumise aux Etats-Unis. Continuité du dessein politique et dédramatisation des

Suite page 3

P. S.

À PROPOS D'UNE ENQUÊTE-BIDON DU MARXISTE FRANK GARBELY

CES REMOUS QUI NE SONT PAS D'EXTRÊME DROITE...

Le NF est un journal « d'inspiration chrétienne et antimarxiste » : on l'a rappelé à plus d'une reprise lors des fêtes du 75° anniversaire. On pourrait ajouter que le premier terme de cette consigne, fixé dès 1903 (fondation du journal), était à l'avant-garde de tous les œcuménismes, puisqu'il dit bien « chrétienne » et non seulement « catholique ». Quant à la mission anti-marxiste, elle a été adoptée dès la révolution d'octobre de 1917 et elle demeure plus actuelle que jamais.

Or, voici « qu'une presse VALAISANNE qui ne nous veut pas de bien » - pour re-

prendre une expression chère à M. Bender - exprime à sa manière ses vœux au NF, en publiant une série d'articles consacrés à une prétendue extrême droite en Valais, qui souligne, bien entendu, le précieux appui qu'elle trouverait dans notre journal !

Chacun peut choisir des sujets d'articles à sa convenance. Mais la convenance a aussi ses règles ! Les Valaisans le savent bien, si l'on en croit la saine réaction qu'ils ont eue face à ces publications, qui ne sont d'ailleurs que des redites trompeuses, voire diffamatoires, auxquelles un sort a été fait il y a belle lurette. Des « remous » ? Personne n'en doute. Comment en irait-il autrement quand on sait, par exemple, que ces textes sur l'extrême droite ne sont qu'une piètre resucée d'un texte du même auteur paru dans le journal *Konzept*, marxiste-révolutionnaire d'étudiants zurichois...

Ce ressassement ne nous émeut plus, tellement il est éculé, tellement ces insinuations et ces accusations ridicules sont, chaque jour, superbement dé-

menties par les faits quotidiens de la vie du NF. Il ne nous est pas indifférent, par contre, de constater qu'à travers ces « remous », dont parle avec l'air de se plaindre cette « presse valaisanne qui ne nous veut pas du

bien », apparaît la solide santé morale et civique du peuple valaisan, mal à l'aise de voir reprendre dans notre canton mé-

Suite page 3

NF

TRENTIN, HAUT-ADIGE ÉLECTIONS SURPRISES

Signal d'alarme pour la DC

Leurs résultats inattendus ont valu aux élections dans le Trentin-Haut-Adige la qualification d'élections surprises. Il s'agissait d'élire les deux conseils provinciaux de Trente, en grande majorité de langue italienne et de Bolzano, en majorité germanophone ; il s'agissait aussi d'élire le nouveau conseil régional qui, sur un plan supérieur, coiffe les deux provinces.

Celles-ci forment la région

dite du Trentin-Haut-Adige, laquelle, comme la vallée d'Aoste, la Sardaigne, la Sicile et le

De notre correspondant à Rome Georges Huber

Frioul, jouit d'une certaine autonomie administrative. Cette autonomie n'a toutefois pas l'ampleur de celle d'un canton suisse dans le cadre de la Confédération.

Suite page 3

Arrière-automne

Il ne fait plus bon vivre
 Dans le bois qui se meurt
 Sous la frange tragique
 Des brouillards matinaux.

Les dernières feuilles
 Volent en cascade
 Sur le sol humide et froid
 Des gelées éternelles.

*Tendresse quand même
 D'une vie qui sommeille,
 D'un chapeau oublié
 Que l'on retrouvera peut-être
 Dans un nid d'oiseaux.*

(Photo NF) (gay)



Le tout-à-l'Etat

Quand on songe à ce que fait l'Etat, à sa prévoyance, son sens pratique, son à-propos, comment ne pas s'extasier !

Il suffit de se rappeler l'opportunité des mesures anti-surchauffe ou de l'aide à la construction de logements - tombée pile pour soulager les locataires en mal d'appartements - ou encore l'embargo sur la vente d'immeubles aux étrangers (remarquable est surtout, sur ce dernier chapitre, outre le choix du moment, la rigueur mathématique qui a rendu compte des surfaces de sol aliénées par rapport au nombre des ventes), pour lui tirer son chapeau...

Et le lui confier afin qu'il en fasse sortir cet intarissable flot de papier imprimé qui détermine notre bien-être (et jusqu'à celui des poules) et réprime nos mauvais penchants.

L'Etat est omnipotent. Il maîtrise la conjoncture. Il revitalise les parties mala-

des du corps économique pour soulager les autres de leur hypertrophie. D'une main il subventionne, de l'autre il ponctionne, et on marchera de plus en plus sur Berne pour réclamer le traitement...

Evidemment, comme dans toute médecine à la page, force est de remédier aux effets secondaires d'une thé-

le coup de GRIFFE

rapeutique de choc par des médicaments appropriés, lesquels à leur tour... (Voyez le cas de la surproduction laitière.)

Mais ce ne sont là qu'incidents de parcours.

L'Etat, c'est Merlin l'en-

chanteur.

Et si modeste avec ça !

C'est à peine si l'un de nos magiciens du plus haut niveau a osé revendiquer récemment, dans une de ces

déclarations dont chaque mot fait mouche, le mérite d'avoir stoppé la fatale spirale : « Depuis que nous avons acquis la maîtrise de l'inflation... » (textuel).

Il annonçait du même coup ce tour de passe-passe monétaire grâce auquel, du jour au lendemain, l'excessive cote d'amour du franc suisse allait baisser.

En plein dans le mille !

Mais si la réalité allait dépasser la fiction ?

En tout cas, les nombreux supporters de la cause arabe alias celle des sous-développés voient déjà avec jubilation les prix du pétrole augmenter, en attendant le juste renchérissement du cacao, du sucre et du café, du cuivre, des cacahuètes et autres productions des pays exotiques sur lesquels le peuple helvétique mal informé cherchait à faire main basse sans s'en douter.

Dire que l'Etat central n'absorbe et ne gère pas même le sixième du revenu national !

C'est insensé !

La part congrue, à augmenter par tous les moyens.

Il faut y mettre le paquet.

B. O.

Obstruction systématique

LETTRÉ DE GENÈVE
par M.-W. Suès

Dans nos cantons, quel est le premier devoir d'un gouvernement conscient de ses responsabilités? Sauvegarder l'équilibre financier, n'être pas obligé d'augmenter les impôts surtout en cette période de récession, faire des économies dans tous les domaines. C'est à quoi s'efforce le Conseil d'Etat. Malgré ces impératifs le projet de budget pour 1979 laisse prévoir un déficit de près de 130 millions. Comment réduire ce lourd montant? Le chef du Département des finances a pensé à la mensualisation de l'impôt. Sept cantons l'ont adoptée et elle y fonctionne sans heurt. Il ne serait plus nécessaire d'emprunter aux banques en début d'année. La trésorerie serait alimentée. Grâce encore à d'autres mesures on épargnerait plus de 30 millions.

Une commission spéciale du Grand Conseil a adopté le projet par 10 voix contre 2. Le Grand Conseil l'a suivie. Il a tempéré les modalités qui paraissaient trop rigoureuses à ceux qui avaient l'habitude de se faire tirer l'oreille et qui s'acquittaient à retardement. Sur les années précédentes, c'est 300 millions qu'il faut encore récupérer sur des contribuables qui cherchent à se dérober à ce devoir civique. La mensualisation rendrait plus difficile ces manquements. Les avantages de la loi sont beaucoup plus nombreux que les inconvénients.

L'affaire qui est avant tout administrative, paraissait acquise par le vote du pouvoir législatif, lorsque trois jours plus tard le parti du travail lance un référendum. Toute la réforme se trouve bloquée. Sept mille signatures au moins doivent être déposées en chancellerie, au plus tard le 18 décembre.

Un bon prétexte

On les trouvera, car à l'extrême gauche viendront se joindre tous les mauvais payeurs gênés par la rigueur de cette nouvelle loi. Les trente millions que l'on pouvait sauver sont perdus, du moins pour 1979, car la votation populaire ne pourra avoir lieu que l'an prochain. A cela s'ajoutent tous les frais d'application immédiate, la mise en marche, la préparation des bordereaux mensuels, frais que l'on peut chiffrer à un million. La décision des communistes est d'autant plus étonnante que l'extrême droite avait eu, un moment, la même intention, mais pour de bien autres raisons. Quelles sont celles du parti du travail? Carrément engager la lutte politique en vue des nombreuses élections et votations qui auront lieu l'an prochain. S'opposer par tous les moyens aux entreprises et réalisations des partis bourgeois, s'affirmer comme groupe d'extrême-gauche qui fait passer l'idéologie partisane avant la gestion actuelle des affaires publiques.

Certes tout le monde avait applaudi lorsque, dans son discours inaugural, à Saint-Pierre, le nouveau Conseil d'Etat, présidé par un socialiste, avait déclaré que son objectif essentiel pour la législature était de rééquilibrer les finances de la République. Dès que l'on passe à la réalisation de cet engagement, c'est le refus. Il s'accompagne d'une volonté de lutte, désormais constante. Devant la progression

du parti socialiste, le parti du travail entend se mettre en évidence par des entreprises du genre de celle-ci. Il y en aura d'autres. Il serait grand temps que les partis bourgeois comprennent la gravité de la situation, se regroupent et s'organisent pour donner efficacement la réplique.

Voici le Gamay-Primeur!

Nos viticulteurs nous invitent à la campagne, si belle en cet incroyable automne, pour faire diversion. Ils ont présenté en grande pompe, autorités en tête, le Gamay-Primeur 1978. Il est prêt, délectable, juste au bon moment pour tenir victorieusement tête au primeur français qui longtemps était, à cette époque de l'année, seul sur le marché. Le président de la Fédération des viticulteurs du canton, M. Ramu a expliqué avec fantaisie et compétence les tribulations que la cuvée 1978 avait connues pour se présenter comme un nectar. Car les circonstances, les alternances du temps, les chaudes et longues journées de septembre et d'octobre, nous valent réellement un vin chaleureux, riche en goût et en couleur, agréable et appétissant. Le président de Vin-Union, M. Jean Revaclier, vice-président du Grand Conseil, expert en la matière, s'il en est, non seulement commenta le charme de ce millésime ensoleillé, mais encore lui donna comme parrain l'ancien conseiller d'Etat André Ruffieux qui a si parfaitement présidé la Fête fédérale de gymnastique. Celle-ci a équilibré ses finances et ne coûtera rien au contribuable genevois.

Connaissez-vous Jonathan?

Nous avons hâte de rendre hommage à une entreprise dans laquelle les Valaisans tiennent une très large part. Elle est du domaine aérien. Au moment où la SATA cède la place à la CTA, un petit groupe romand de fervent de l'aviation fonde une compagnie qui aura l'aéroport de Sion comme centre d'activité. La «Compagnie Jonathan Airways» entend réaliser des vols charter d'un genre spécial, répondre à un besoin particulier. Elle a acquis un CESSNA TITAN 404, de onze places, bi-moteur, muni de l'instrumentation technique la plus

poussée, flambant neuf, qu'elle a ramené des Etats-Unis. Sa vitesse de croisière est de 370 km/h; son rayon d'action de 2700 km; sa charge utile de 1450 kg. C'est un très jeune et sympathique docteur en mathématiques, Ronald Cicurel, directeur d'un institut pour cadres à Lausanne, qui avec quelques amis et le parrainage de Gilbert Bécaud, s'est lancé dans cette merveilleuse aventure. Les pilotes, tous professionnels, sont Georges Bonvin d'Anzère, Frédéric Borgeaud de Vevey, Jean-Claude Favre de Montreux et Edouard Vuille, ex-directeur de l'aéroport de Sion. L'appareil a coûté 600000 francs et ses propriétaires le destinent à de petits groupes, tels que des contemporains, des camarades, des supporters sportifs, des familles, qui ont besoin d'un taxi se déplaçant en Europe. Si vous êtes dix, il vous en coûtera moins, pour vous rendre à Genève, en avion qu'en train 1^{re} classe! Si tout va bien, on songe déjà à acquérir un second appareil. Une charmante réception de presse avec présentation, malgré un brouillard intense sur Cointrin, eut lieu dans le local de l'Aéro-Club suisse.

Plus de 70 millions d'usagers!

En notre bonne ville, la mode est aux «Portes ouvertes». Après les musées, les théâtres, les locaux officiels, voici que les entreprises les plus diverses veulent montrer ce qu'elles font, ce qu'elles possèdent, comment elles sont équipées, à tous ceux avec lesquels elles sont en relations. Nos transports publics s'y sont lancés. Sous la conduite experte de leur directeur général M. Pierre Tappy, en présence du conseiller d'Etat Guy Fontanet et de l'ancien conseiller d'Etat René Helg, la presse a visité les coins et recoins de tous les garages et installations du dépôt de la Jonction. Samedi et dimanche, le grand public des usagers a massivement répondu à l'invitation. Entre la compagnie et ses clients, il y a souvent des malentendus. Cette prise de contact explicative est une excellente idée. Les visiteurs ont pu se rendre compte de la complexité d'une telle entreprise, des difficultés qu'elle rencontre pour remplir une tâche ingrate mais indispensable. Une documentation très complète et adroitement conçue a été remise à tous. Les TPG exploitent 26 lignes avec 304 véhicules. La longueur du réseau est de 245 kilomètres. L'effectif des employés est de 880 personnes et, en 1977, on a transporté 71,5 millions de voyageurs, soit une moyenne de 196000 par jour! Quand on critique l'exploitation, il faut songer à ces chiffres qui expliquent bien des choses, compte tenu de l'esprit frondeur des Genevois.

La protection de la pensée

On ne peut pas mieux montrer l'importance du «VII^e Salon international des inventions» qui s'ouvre après-demain, qu'en disant que c'est l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle et industrielle qui a accepté de la parrainer.

La séance de presse qui s'y est déroulée a permis au président Jean-Luc Vincent et à des personnalités hautement spécialisées dans le domaine très compliqué des brevets et des licences d'expliquer la protection juridique dont bénéficient les inventeurs. Ainsi le directeur J.-F. Mezières de l'Office européen des brevets, fixé à

Munich, a expliqué le mécanisme du nouveau brevet applicable à notre continent. S'il protège rapidement les chercheurs, il stimule aussi qui s'adonne à ces passionnantes recherches. Depuis le début de l'année 2600 requêtes ont été présentées à l'office. On en aura un reflet, au palais des Expositions, jusqu'au début de décembre.

NUL N'EST CENSE IGNORER LA LOI

Nous avons vu dans un précédent article quand il fallait considérer que le vendeur avait promis à l'acheteur que l'objet vendu présentait certaines qualités.

A part de manquer des qualités promises, la chose peut présenter des défauts qui lui enlèvent soit sa valeur, soit son utilité prévue, ou qui les diminuent dans une notable mesure. Dans ce cas l'acheteur peut se délier du contrat ou demander une diminution du prix.

En quoi consistent ces défauts?

Il est difficile d'en donner une définition générale.

Quant à la diminution de valeur, elle consistera également en premier lieu dans une diminution de l'utilité de la chose qui se répercute dans une diminution importante de sa valeur. Ainsi, lorsque l'utilité d'une chose a diminué en raison d'un défaut, celle-ci pourra être vendue plus difficilement. Il est évident qu'un article qui s'écarte de la mode, ou des aliments en partie contaminés pourront être vendus plus difficilement.

Une fois cela posé, voyons rapidement dans quels cas les tribunaux ont reconnu qu'une chose ven-

il a été décidé que le fait pour une œuvre de ne pas être originale pouvait, selon les circonstances, constituer ou non un défaut. Par exemple si le prix payé était extrêmement bas l'on peut en conclure qu'il y avait un élément spéculatif et que l'acheteur a pris le risque que l'œuvre vendue ne soit pas originale. C'est ce qui a été décidé dans le cas d'un Degas dont la valeur sur le marché était au moment de l'achat de 150000 francs, mais qui avait été acheté à 17500 francs.

Dans le domaine immobilier il a été jugé qu'une maison infestée de vermine

Les défauts de la chose vendue

De façon un peu abstraite l'on peut dire que constitue un défaut la différence entre la qualité que devrait avoir l'objet vendu, conformément au contrat, et la qualité qu'il a dans la réalité. En outre, le défaut doit avoir une certaine importance. Par là l'on entend que l'absence de ce défaut a influencé la décision d'acheter ou le prix qui a été payé.

L'importance du défaut peut soit enlever à la chose vendue son utilité prévue, soit sa valeur.

L'utilité doit se déterminer selon ce que les parties ont convenu dans leur contrat ou, en l'absence d'une telle convention, selon l'utilité de la chose pour l'usage que l'on en fait normalement.

due présentait des défauts qui permettaient à l'acheteur de se délier du contrat ou de demander une diminution du prix.

Il a été décidé qu'il existait un défaut de nature juridique si une voiture vendue ne correspondait pas à la réglementation qui impose des ceintures de sécurité, et n'était en conséquence pas admise à circuler. Il en va de même d'une machine dont les parties électriques ne correspondent pas à la réglementation régissant l'exploitation d'industries. Par contre ne constituent pas des défauts juridiquement relevant ceux qui grèvent naturellement une automobile, tels que le fait de déraper sur le verglas.

Dans le domaine des beaux-arts et des antiquités,

présentait un défaut important, dans le domaine commercial qu'une pension vendue qui avait servi dans le temps comme maison de passe en présentait également un.

Enfin dans le cadre de vente de marchandises il a été jugé que des défauts d'emballage ne permettaient pas à l'acheteur de se délier du contrat ou de demander une diminution du prix, à moins que l'utilité de la marchandise vendue n'en soit diminuée.

Nous verrons dans un prochain article comment l'acheteur doit s'y prendre pour se délier du contrat ou demander une diminution du prix, et quelles sont les conséquences pratiques d'une telle décision.

Portalis

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS



LA
RAFFINERIE
DU SUD-OUEST S.A.
1868 Collombey - Valais

cherche

un serrurier-chaudronnier

pouvant être appelé à travailler en équipes à l'exploitation

Formation souhaitée:
certificat d'apprentissage ou expérience équivalente

Notre entreprise offre:
- une politique de rémunération intéressante
- des prestations sociales avancées
- un travail varié et intéressant

Les candidats sont priés d'adresser leurs offres et curriculum vitae détaillés au département du personnel de la Raffinerie du Sud-Ouest S.A., 1868 Collombey.

Nous engageons, pour entrée immédiate ou à convenir

mécanicien d'entretien

qualifié

Permis valable ou nationalité suisse.
Bon salaire, emploi stable, cantine d'entreprise, logement à disposition pour célibataire.

Ecrire ou téléphoner à:
Tulleries & Briqueteries S.A.
1257 Bardonnex (Genève)
Tél. 022/71 13 97

18-33434

Nous engageons, pour entrée immédiate ou à convenir

secrétaire

de langue française ou allemande, avec des connaissances d'anglais

Offrons:
- semaine de cinq jours
- rémunération intéressante
- avantages sociaux modernes et étendus
- horaire libre

Prenez contact avec la
Société suisse des explosifs
Case postale
3900 Brigue-Glis
Tél. 028/23 11 81
(M. M.-P. Chiabotti)

36-12743

Pour très importante installation informatique

cherchons

l'adjoint du chef de service

Il aura pour mission principale de coordonner l'installation du Hardware et de l'utilisation du personnel à l'effet de mettre en application les logiciels utilisés.

Nous cherchons personnalité possédant base universitaire solide, expérience informatique de cinq à dix ans au niveau minimum de chef de projets, dans un environnement de temps réel, on-line. L'installation comprend de nombreux terminaux et différents périphériques travaillant sur une base de données de grande dimension.

Des connaissances du milieu hospitalier seront appréciées.

Connaissance du français et de l'anglais obligatoire.

Ce poste, très important, est assorti de conditions intéressantes, avantages sociaux, etc.

Adresser offres avec curriculum vitae et prétentions sous chiffre PH 902879 à Publicitas, 1002 Lausanne.

Crans-Montana
Horlogerie-bijouterie cherche, pour la saison d'hiver ou place à l'année

une vendeuse

Connaissance des langues souhaitée.
Bonnes conditions.
Studio à disposition.

Faire offre sous chiffre P 36-900766 à Publicitas, 1951 Sion.

A propos d'une enquête-bidon du marxiste Frank Garbely CES REMOUS QUI NE SONT PAS D'EXTRÊME DROITE...

Suite de la première page

me cette littérature de la gauche extrémiste.

L'auteur de ces publications, Frank Garbely, 30 ans, marié à une concitoyenne, M^{lle} Stoffel, habite provisoirement Genève. Originaire de Reckingen, il fut, lors de son collège à Brigue, l'un des fondateurs du « Studentenregierung » (gouvernement des étudiants). Faut-il ajouter qu'il s'agissait d'UN GROUPE SITUÉ À GAUCHE?... et préciser que ce «gouvernement des étudiants» passe pour le précurseur du K.O. (Kritisches Oberwallis), cette organisation que M. Paul Schmidhalter lui-même, bien connu pour son non-conformisme, SITUE À L'EXTRÊME GAUCHE ?

C'est à Zurich qu'il a fait de la sociologie, du journalisme et également de la politique d'extrême gauche.

Frank Garbely est donc l'auteur de ces accusations parues dans *Konzept*. Il s'agit en fait d'une enquête-bidon qui ne fait que reprendre des accusations déjà parues dans la pres-

se de gauche ou d'extrême gauche.

Nous ne lui faisons pas grief du choix de ce sujet : c'est son affaire de journaliste « engagé ». Il l'était aussi comme collaborateur de la *Rote Annaliese* (feuille de choc du K.O., qui a d'ailleurs une significative parenté d'origine avec *Konzept*) pour laquelle il a contribué, entre autres, à dresser la liste de ces fameux « cas kaoistes » liquidés d'un magistral coup de balais par le Grand Conseil. Frank Garbely pouvait donc choisir ses sujets, même en s'inspirant de *Konzept* pour faire son travail envers la *Rote Annaliese* ou la défunte *Tat*, qui l'a connu surtout lors de prises de position dans la grève illégale de sa rédaction. On se souvient que des journalistes voulaient enlever à l'éditeur le droit de nommer un nouveau rédacteur en chef, très capable, mais... officier dans notre armée populaire.

D'ailleurs, dans « cette presse valaisanne qui ne nous veut pas du bien », ne l'a-t-on pas fait passer pour un rédacteur

de la *Tat* afin de cacher le fait qu'il est marxiste-léniniste et pour mieux servir à notre quotidien le cadeau d'anniversaire débité sur trois jours, c'est-à-dire du jeudi avant-veille de notre fête jusqu'au samedi ?

De plus, Garbely n'aurait-il pas tiré profit de cette couverture pour interviewer des gens qui n'auraient certainement pas répondu s'ils avaient su ce qu'on allait faire de leurs réponses ?

Nous n'allons pas nous apesantir sur le fond de cette pseudo-enquête, puisque plusieurs plaintes pénales ont été ou vont être déposées (mais pas par nous).

En ce qui concerne Jacques Ploncard d'Assac, la mauvaise traduction de ce quotidien « qui ne nous veut pas du bien » l'a donné comme journaliste du *NF*, alors qu'il n'est pas au *NF* et qu'il n'est pas journaliste. Il était en fait attaché culturel français auprès de l'ex-gouvernement Salazar et libre, à ce titre, d'agir comme il l'entendait, sans avoir à rendre des comptes au *NF*, puisqu'il

n'est qu'un correspondant occasionnel, d'ailleurs au même titre que Pierre Hofstetter.

Mais allez demander à un plumitif marxiste-léniniste de faire correctement son métier ! Une fois qu'il a dit « fasciste », il a tout dit.

Nombreux, d'autre part, sont ceux qui ont constaté que Garbely, par mauvaise traduction interposée, s'adresse aux lecteurs valaisans comme à des coreligionnaires politiques, ce qui est dans les habitudes de *Konzept* !

Répondre à Frank Garbely ? Mais nous l'aurions fait volontiers s'il avait voulu seulement prendre la peine de nous poser des questions, ne serait-ce que pour couvrir l'objectivité de son « reportage ». Comme ce n'est pas le cas, nous préférons continuer à passer à ses yeux pour des « fascistes ». N'est-ce pas un régal de fin gourmet que d'être traité ainsi par un bouffon de plume, qui fut le précurseur d'une organisation gauchiste dans le Haut-Valais ?

On est toujours le « fasciste » de quelqu'un. Georges Marchais, leader du parti communiste français, n'a-t-il pas à répondre aujourd'hui de s'être engagé volontairement pour travailler chez Hitler ? Et les patriotes hongrois, berlinois et tchécoslovaques, écrasés par les chars soviétiques n'étaient-ils pas tous des « fascistes » aux yeux des Russes ? Frank Garbely n'avait évidemment que huit ans lors de la tragédie hongroise et n'avait pas encore fait ses études de sociologie. Ce qui explique bien des choses...

Affaires: les écoutes téléphoniques ne regardent pas la police

En date du 4 octobre 1978, M. François Couchepin, député, déposait sur le bureau du Grand Conseil la question écrite que voici :

« Une enquête judiciaire faisait état récemment d'écoutes téléphoniques, un journal parlait dernièrement d'abus de pouvoir commis par certains membres du corps de la police cantonale. Le Conseil d'Etat peut-il nous apporter des renseignements précis à ce sujet, le cas échéant, nous assurer que rien d'illégal n'a été entrepris tant au niveau des enquêtes récentes que des agissements passés de certains officiers de police. »

Au nom du Conseil d'Etat, M. Arthur Bender, chef du Département de justice et police, vient de répondre, comme suit, à cette question :

« Vous n'ignorez point que, conformément au code de procédure pénale et à l'article 9 du règlement d'exécution du 4 juin 1969 de la loi sur la police cantonale du 20 janvier 1953, la police est subordonnée au juge dans l'accomplissement des tâches de police judiciaire. Elle se conforme strictement à ces dispositions.

Le juge instructeur est seul compétent, sur le plan cantonal, pour ordonner des écoutes téléphoniques à la direction générale des téléphones à Berne. Celle-ci les fait exécuter par des fonctionnaires spécialisés des téléphones. La police ne procède et ne collabore jamais à ces écoutes. Nous nous trouvons donc dans un domaine strictement réservé aux autorités judiciaires. Le Conseil d'Etat ignore les mesures prises par le juge instructeur « au niveau des enquêtes récentes. »

FAUTES COMMISES DANS LE CORPS DE LA POLICE :

« UNE PHRASE SIBYLLINE D'UNE JOURNALISTE NE PERMET PAS L'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE » !

M. Bender, répondant aux points contenus dans la deuxième partie de la question de M. Couchepin, écrit :

« Pour ce qui concerne : - l'abus de pouvoir commis par certains membres du corps de la police cantonale -

ou - des agissements passés de certains officiers de police - dont parlait dernièrement un journal, nous pouvons vous affirmer tout ignorer. Aucune plainte ne nous est parvenue. Une phrase sibylline d'une journaliste ne nous permet pas d'ouvrir une enquête.

Nous espérons vous avoir donné ainsi les renseignements que vous sollicitez dans votre question écrite.

Veillez agréer, Monsieur le député, l'assurance de notre considération distinguée.

Le chef du Département de justice et police
A. Bender

NOTE DE LA RÉDACTION

Voici une réponse qui nous apparaît claire comme de l'eau de roche ! Est-ce que les insinuations et les « on-dit » ne seraient plus à la mode ? Et qui peut bien être cette journaliste, auteur de cette « phrase sibylline » ? Mon Dieu, pourvu qu'il ne s'agisse pas de notre Liliane...

Giscard d'Estaing fait le point Continuité du dessein

Suite de la première page

conflits au sein de la majorité.

Le président est fidèle à une tactique qui lui a réussi et qui lui a permis de répondre au problème du changement dans la société française. Ses propos sur l'autodéfense et la peine de mort sont révélateurs de sa volonté de rester à l'écoute du changement mais en même temps, de le conduire avec prudence. Il n'y aura pas d'abolition de la peine de mort tant qu'une peine de remplacement n'aura pas été définie. Voilà qui rassurera une opinion favorable dans sa majorité au maintien de la peine capitale.

Finalement, cette conférence de presse ajoute une nouvelle touche à la réponse qui peut être apportée à la question fondamentale posée par ce septennat : le changement est-il en cours dans un pays qui a toujours préféré les révolutions

aux réformes ? A moins de trois ans des élections présidentielles de 1981, le président Giscard d'Estaing semble avoir conduit le changement dans deux domaines et il n'a pas manqué de le rappeler hier après-midi : sur le plan politique, il a engagé un processus qui devrait mettre fin à la situation de guerre civile froide héritée de la IV^e République et du gaullisme et sur le plan économique, les efforts de Raymond Barre devraient conduire à une meilleure maîtrise de la conjoncture, c'est-à-dire au rétablissement des grands équilibres économiques qui sont seuls en mesure de rapprocher l'économie française du potentiel de la République fédérale allemande. En progressant vers une « France paisible », que le président Giscard d'Estaing a en tous cas fait justice du reproche de fragilité qui lui était couramment adressé au lende-

main de son élection et cette conférence de presse a vérifié que sa vertu première était celle de la maîtrise intellectuelle. C'est sans doute la plus précieuse pour un homme d'Etat soucieux de durer dans l'action.

P. S.

NF

Trentin, Haut-Adige: élections surprises

Suite de la première page

Gains et pertes

Les résultats de ces élections ? La démocratie chrétienne perd des voix, socialistes et communistes subissent des pertes, la « nouvelle gauche », minoritaire, avance, et, surtout, les listes locales s'affirment fortement.

En d'autres termes, les cinq partis qui, au Parlement national, appuient le cabinet démocrate chrétien de M. Andreotti, subissent tous des pertes. Etant tous éprouvés par ces élections surprises, il semble qu'aucun n'exploitera le malheur des autres à des fins politiques.

D'ailleurs, gouvernement et Parlement sont, ces jours-ci, aux prises avec d'autres problèmes, plus amples et plus urgents : un léger remaniement du cabinet Andreotti, la

conversion des contrats de métayage en contrats de fermage, qui voient la démocratie chrétienne en opposition avec le parti communiste ; des nominations dans les banques et autres institutions relevant de l'Etat, la réforme sanitaire, et, sur un plan plus vaste, l'aménagement d'un système monétaire européen.

Finie la majorité absolue...

De la fin de la Deuxième Guerre mondiale jusqu'à dimanche dernier, le parti démocrate chrétien détenait la majorité absolue au conseil provincial de Trente. Fief par excellence de la démocratie chrétienne, cette province passait pour la plus « blanche » de toute l'Italie. Aux élections provinciales de 1973, la démocratie chrétienne avait obtenu 55,3 % des voix ; dimanche

lien et le parti populaire sud-tyrolien, ont progressé dimanche dernier. C'est le cas notamment de ce dernier parti, d'inspiration chrétienne, qui, aux élections de la province de Bolzano, est passé de 56,5 % (1973) à 61,3 %. Ce parti a pour chef Sylvio Magnago. Grand invalide de guerre (il participa à la campagne de Russie où il fut amputé d'une jambe), ce vieux lutteur exerce un énorme ascendant sur la population indigène de la province de Bolzano. Cet ascendant tient à la cohérence de la politique de M. Magnago : contre vents et marées, il s'est battu pour la sauvegarde de l'autonomie locale, assurée par le traité signé à Paris, le 6 septembre 1946, entre l'Italie et l'Autriche, sous l'égide des alliés. Il a tenu bon, même lorsque trop longtemps, les autorités de Rome refusaient de faire entièrement honneur aux engagements solennellement pris à l'égard des minorités germanophones du Haut-Adige. En outre, Sylvio Magnago n'a jamais fléchi ou louvoyé dans son opposition au communisme. N'est-il pas allé, naguère, jusqu'à laisser entendre que si l'Italie tombait sous la coupe du communisme comme la Pologne ou la Hongrie, la question pourrait se poser au Haut-Adige d'un plébiscite sur le rattachement de cette province à l'Autriche ?

L'opiniâtreté de Sylvio Magnago à défendre les minorités a fait école. Ainsi, deux adversaires du parti populaire sud-tyrolien, les communistes et la « nouvelle gauche » introduisirent dans leurs listes électorales des candidats germanophones. Ce subterfuge leur réussit. Deux d'entre eux furent élus.

L'augmentation globale des conseillers provinciaux germanophones aura pour suite, au plan administratif, l'augmentation des fonctionnaires de langue allemande. Le paysan sud-tyrolien aura de moins en moins à se plaindre d'avoir affaire, dans son pays, à des fonctionnaires venus du midi de la péninsule, qui ignorent la langue de la majorité des habitants du Haut-Adige.

Même s'ils n'ont pas de répercussions immédiates sur le fragile cabinet de M. Andreotti, les résultats du scrutin de dimanche dernier au Trentin-Haut-Adige sonnent toutefois comme un nouveau signal d'alarme pour les démocrates chrétiens de la péninsule.

Pour comprendre le monde actuel René Descartes

Suite de la première page

La philosophie actuelle a débuté vers 1900. Elle se rattache à la pensée antérieure, dite « moderne », par une double relation de continuité et de rupture, de fidélité et d'opposition.

Se développant de 1600 à 1900, la philosophie moderne eut deux grands maîtres : René Descartes et Emmanuel Kant. La connaissance de leur doctrine est indispensable pour comprendre l'orientation un peu folle des recherches contemporaines et des systèmes qui les expriment.

René Descartes (1596-1650) marque la rupture définitive de la pensée occidentale avec les conceptions du Moyen Age. Il libère la philosophie de tout l'environnement théologique où l'avait maintenu le Moyen Age et, tout en la situant dans l'orbite de la science, ambitionne d'en faire une œuvre de pure raison. Ebloui par les succès de la science, il aspire à édifier un système philosophique aussi parfaitement ordonné qu'une théorie mathématique et susceptible, comme celle-ci, de s'imposer à tous les esprits.

Pour que réussisse une telle entreprise, il faut et il suffit, pense-t-il, de rejeter toute affirmation susceptible d'être mise en doute et de n'accepter que celles qui sont absolument certaines.

La première opération à réaliser est donc une sévère critique de tout ce que les hommes croient afin d'éliminer tout ce qui n'a pas une

consistance d'absolue certitude. C'est le cas de toutes les affirmations liées à l'expérience des sens (par exemple : « je vois une table » ou « cette table est blanche » ou « cette table est plus grande que celle-là ») ; c'est le cas aussi de toutes les affirmations connues par un raisonnement (par exemple : l'existence de l'âme à partir des actes de connaissance).

Dans ce champ de démolition universelle, Descartes voit se dresser une affirmation, une évidence, une certitude qui ne laisse place à aucun doute et qui s'impose à chacun avec une violence irrésistible : je pense donc je suis.

Fort d'un point de départ si assuré, il proclame que la situation de la pensée n'est pas désespérée ; l'homme peut vivre dans la confiance et édifier un système intellectuel capable de pleinement le satisfaire.

Examinant son affirmation fondamentale, il découvre que l'homme est une « substance pensante », un être dont toute la nature ou l'essence est de penser. Il est une sorte d'esprit pur, totalement séparé des choses matérielles et sans relation possible avec elles. Celles-ci sont purement matérielles, enfoncées dans l'ordre du quantitatif, soumises aux seules lois de la mécanique, même les animaux qui ne sont que des machines perfectionnées, de simples automates.

Mais la réalité est en définitive plus contraignante que la logique d'un système abstrait. A contre-cœur, Descartes est bien obligé de

reconnaître que l'esprit humain est en relation avec le monde extérieur qui lui fournit au moins une partie de ses idées. Pour se tirer de ce mauvais pas sans se déjuger, mais aussi sans se soucier du ridicule, il imagine des sortes d'êtres hybrides, les esprits animaux, qui reçoivent les chocs que les choses extérieures exercent sur les sens et les transmettent à l'esprit par l'intermédiaire d'une glande magique, la glande pinéale, située à l'arrière du cerveau.

Perspective

Par A. Fontannaz

Profondément croyant, Descartes rejette les preuves traditionnelles de l'existence de Dieu formulées par saint Thomas, mais s'efforce d'en élaborer de nouvelles, à partir de l'idée de perfection. Chacun a l'idée de perfection, d'infini, d'absolu ; une telle idée, l'homme ne peut pas la forger lui-même, étant donné qu'il est imparfait, ni ne peut la recevoir des êtres imparfaits qu'il découvre dans l'univers. Il faut conclure qu'il la reçoit directement de Dieu, ce qui l'oblige à reconnaître que Dieu existe.

Il est intéressant de remarquer que, contrairement à la vision de saint Thomas, l'affirmation de l'existence de Dieu est un maillon nécessaire dans le déroulement logique du système cartésien : Descartes est obligé de prouver que Dieu existe, parce qu'il a besoin de Dieu pour soutenir son système.

Bien que les détails du système

fussent rapidement abandonnés, Descartes exerça et exerce encore une influence décisive sur toute la pensée philosophique : il est véritablement le père de la philosophie moderne.

Il libéra la philosophie de toute soumission à une autorité quelconque, extérieure à la raison humaine.

Il ramena l'homme à soi-même en établissant que la véritable connaissance n'est pas celle qui porte sur les choses mais celle par laquelle il se saisit et se révèle à ses propres yeux.

Il sépara radicalement l'homme des choses de l'univers : il est esprit absorbé dans la seule fonction de penser, elles sont substantées matérielles, enfermées dans l'ordre de la quantité et de la mécanique. Cette rupture va s'accroître sans cesse, aboutissant à l'affirmation existentialiste de l'isolement de chaque homme dans un monde définitivement étranger et hostile.

● NEW DELHI (ATS/AFP). - Le comité des privilèges de la Chambre basse du Parlement indien a reconnu hier M^{me} Indira Gandhi, ancien premier ministre, coupable d'un important abus de privilèges et d'outrage à la Chambre.

● LONDRES (ATS/AFP). - Sept mineurs ont trouvé la mort et neuf autres ont été blessés hier matin à la suite d'un accident à la mine de Bantley, dans le Yorkshire (nord de l'Angleterre). Un train transportant l'équipe de nuit au fond de la mine a déraillé.

En compensation, les partis germanophones locaux, le parti tyro-

Sierre

Pharmacie de service. - Pharmacie Lathion, tél. 551074.

Hôpital d'arrondissement. - Heures des visites: semaine et dimanche de 13 h. 30 à 15 h. 30 et de 18 heures à 19 h. 30. En privé de 13 h. 30 à 20 h. 30. Prière d'observer strictement ces heures.

Clinique Sainte-Claire. - Heures des visites: en privé: de 10 à 20 heures; en commune: de 13 à 16 heures et de 19 à 20 heures; en pédiatrie: de 15 à 17 heures; en maternité: de 12 à 14 heures, de 15 à 16 heures et de 19 à 20 heures.

Centre médico-social régional, hôtel de ville, aile ouest, tél. 555151.

Soins: à domicile, soins au centre, du lundi au vendredi, de 13 h. 30 à 14 h. 30.

Consultations pour nourrissons: sur rendez-vous, de 13 h. 30 à 16 h. 30, le mardi et le jeudi.

Cours: «Soins à la mère et à l'enfant».

Service d'aides familiales: responsable Michelle Fasnacht.

Assistants sociales: service de la jeunesse, de la famille, du 3^e âge, centre social.

Services spécialisés: (peuvent être atteints au même numéro).

- Service social pour handicapés (AVHPM)

- Service psycho-social

- Ligue valaisanne contre les toxicomanies

- Office cantonal des mineurs

- Ligue valaisanne contre le rhumatisme

- Caritas Valais

- Service médico-pédagogique / Erziehungsberatung (tel. 57 11 71).

Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires, téléphone 552072 et 556042.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111

Ambulance. - SAT, tél. 556363.

Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garages sierrois, téléphone jour et nuit: 555550.

Auto-secours sierrois. - 24 heures sur 24. Téléphone 552424. SOS - Pannes - Accidents.

Grône Samaritains. - Objets sanitaires et matériels de secours, tél. 581444.

Pompes funèbres. - Jean Amos, téléphone 551016. Eggs et Fils, tél. 551973.

Groupe AA. - Chippis, tél. 557681.

A l'écoute (La main tendue). - Difficultés, problèmes, angoisse, solitude, etc., téléphone 24 heures sur 24, tél. 143.

Dancing La Locanda. - Ouvert tous les soirs de 21 h. 30 à 3 heures et 4 heures suivant la saison, tél. 551826.

Bibliothèque. - Tél. 551964 - Ouverture: lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 14 h. 30 à 18 h. 30; jeudi, de 14 h. 30 à 20 h. 30; samedi, de 10 heures à 11 h. 30 et de 14 heures à 16 h. 30.

Centre d'information planning familial. - Mardi et vendredi, de 14 heures à 15 h. 30 sur rendez-vous, tél. 555818. Permanence téléphonique tous les jours entre 8 et 9 heures. Adresse: hôtel de ville, bureau N° 10.

Centre de loisirs et culture Aslec. - Ouvert du mardi au samedi de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures, ainsi que le soir selon programme propre des activités.

Centre d'information permanente socio-culturel. - Le programme des manifestations de la quinzaine, tél. 556551.

Taxi Saint-Léonard. - Service jour et nuit, tél. 027/311269.

Bibliothèque Aslec. - Ouverture: mardi, 17 à 19 heures; mercredi, 15 à 19 heures; jeudi et vendredi, 17 à 19 heures; samedi, 15 à 17 heures.

Sion

Médecin de garde. - Le N° 111 renseignera.

Pharmacie de service

Mercredi 22, jeudi 23: Zimmermann, tél. 22 10 36/23 20 58; vendredi 24, samedi 25: de Quay, 22 10 16.

Dimanches et fêtes: 9 à 12 heures, 15 à 21 heures.

Jours ouvrables: 8 heures à 12 h. 15; 13 h. 45 à 21 heures.

En dehors de ces heures: pour ordonnances médicales urgentes seulement: 212191 (poste de police); surtaxe de 5 francs.

Service dentaire d'urgence. - Téléphoner au numéro 111.

Hôpital régional. - Permanence médicale assurée pour tous les services. Heures des visites, tous les jours de 13 à 15 heures et de 19 à 20 heures. Tél. 211171.

Patinoire. - 14 h. - 16 h. 30, public.

Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires téléphone 221158, M^{me} G. Fumeaux, avenue Pratifiori 29, ouvert de 11 à 13 heures.

Ambulance. - Police municipale de Sion, téléphone 212191.

Dépannage électricité et carburation. - 24 heures sur 24, tél. 225716.

Auto-secours séduvois. - 24 heures sur 24, tél. 231919. SOS pannes - accidents.

Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garage Olympic A. Antille, Sion, jour: 233582 et nuit: 233776.

Service de dépannage du 0,8% - Téléphone 382363 et 863450.

Pompes funèbres. - Barras S.A., tél. 221217, Max Perruchoud, tél. 221699, 550302, 551848, Voeffray, tél. 222830.

Garderie. - Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 heures à 16 h. 30 au rez-de-chaussée de l'école protestante.

Service social de la commune de Sion, avenue de la Gare 21, tél. 228688.

Dispensaire médical: ouvert l'après-midi.

Crèche - garderie d'enfants: ouverte de 7 heures à 18 h. 30.

Consultation pour nourrissons, cours de puériculture Croix-Rouge «Soins à la mère et à l'enfant»: tél. 233096. Renseignements et inscriptions, l'après-midi du lundi au vendredi, de 14 à 18 heures.

AA. - Réunion le mardi à 20 h. 30, rue Saint-Guérin N° 3, au-dessus du Parking.

Croix d'Or, centre d'accueil. - Bâtiment service social, chaque vendredi dès 20 heures.

Service d'aides familiales. - M^{me} Oggieri-Meytain, rue du Chanoine-Berchold 20, Sion, tél. 228622 le lundi et le vendredi de 8 à 11 heures le matin et de 17 à 19 heures le soir.

Centre de planning familial, Service famille-jeunesse. - Consultation sur rendez-vous, avenue de la Gare 21, salle N° 24, le lundi et le vendredi après-midi et le mardi soir. Téléphone 234648 de 14 h. 30 à 15 h. 30.

Bibliothèque municipale. - Ouverte le mardi, de 9 à 11 heures et de 14 à 19 heures; le jeudi, de 14 à 19 heures.

Baby-sitters. - Tél. 223820 et 229663 durant les heures des repas et 224203 le matin.

Château-Neuf-Conthey. - Piscine du Résident-Parc, couverte et chauffée - Bassin de 17 m x 7 m.

Taxis de Sion. - Service permanent et station centrale gare, tél. 223333.

Dancing le Gallon. - Ouverture tous les soirs de 22 à 3 heures et 4 heures suivant la saison. Dimanche fermé.

Dancing La Matze. - Ouvert jusqu'à 3 heures, tél. 224042.

Consommateur-Information. - Rue de la Porte-Neuve 20, le jeudi de 14 à 16 heures.

Musée des costumes - Vivarium. - Route de Sierre, Uvrier, ouvert: tous les jours, sauf lundi, de 13 h. 30 à 18 h. 30.

Galerie Grande Fontaine. - Exposition Stehli, peintures et Claire Pierpoint, sculptures, jusqu'au 23 décembre 1978. Ouvert de 14 h. 30 à 18 h. 30. Fermé dimanche et lundi

Martigny

Pharmacie de service. - Téléphoner au N° 111

Médecin de service. - Appeler le numéro 111.

Hôpital. - Heures des visites, chambres commune tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures et de 19 à 20 heures; privées de 13 h. 30 à 20 heures.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111

Ambulance officielle. - Tél. 22413 et 21552.

Pompes funèbres. - Ed. Bochayat, 22295, Gilbert Pagiotti, 22502, Marc Chappot et Roger Gay-Crosier, 22413 et 21552.

Centre de planning familial. - Avenue de la Gare 28, tél. 26680.

Dépannage jour et nuit. - ACS Martigny, téléphone 026/23232.

Dépannages et accidents. - J.-Bernard Frassa transports, 2 43 43/2 47 83.

Service d'aide familiale: pour tous renseignements, s'adresser à la responsable du service: M^{me} Philippe Marin, infirmière, chemin de la Prairie 3, Martigny, tél. 23842. Tous les jours de 7 à 9 heures et à partir de 18 heures

Groupe alcooliques anonymes «Octodure». - Bâtiment de la Grenette, Martigny: réunion tous les vendredis à 20 h. 30. SOS, téléphone 24983 et 54684.

AA. Martigny. - Urgence, tél. 21155 et 54461.

Patinoire. - 8 h., écoles; 13 h. 30, patinage; 16 h., mini; 17 h., Sembrancher - Saint-Léonard novices; 19 h., juniors HCM; 20 h. 30, Martigny II - Verbier.

Bibliothèque municipale. - Ouverte selon l'horaire suivant: mardi, 15 à 17 h., mercredi: 15 à 17 h. et 19 h. 30 à 20 h. 30; vendredi: 15 à 17 h., samedi: 15 à 17 heures.

Saint-Maurice

Pharmacie de service. - Pharmacie Gaillard, tél. 36217.

Médecin de service. - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 36212.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111

Pompes funèbres. - Albert Dirac, tél. 36219, François Dirac, tél. 36514.

Samaritains. - Dépôt de matériel sanitaire, M^{me} Marie Rappaz, chemin des lles, téléphone 37339.

Exercices: 2^e mardi de chaque mois, dès 20 heures.

Service médico-social du district. - Hospice Saint-Jacques, tél. 37333.

Monthey

Pharmacie de service. - Pharmacie Carraux, tél. 42106.

Médecin. - Service médical jeudi après-midi, dimanche et jours fériés, tél. 41192.

Samaritains. - Matériel de secours, tél. 41454 et 42330.

Ambulance. - Tél. 46262.

Hôpital. - Heures des visites, chambres communes et mi-privées, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 15 heures; privées, tous les jours de 13 h. 30 à 19 heures.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111

Pompes funèbres. - Maurice Clerc, 46262, J.-L. Marmillod, 42204, Antoine Rithner, 43050.

Dancing Treize Etolles. - Ouvert jusqu'à 3 h. Fermé le lundi.

Taxis de Monthey. - Service permanent, station place Centrale, tél. 41484.

CIRENAC. - Centre d'information de régulation des naissances et d'aide aux couples, tél. 46611.

Dépannage. - Téléphone jour et nuit: 44337.

Bar Le Corso. - Ouverture jusqu'à 24 heures.

Centre Fitness du Chablais. - Tél. 44410, piscine chauffée, saunas, solarium, gym., ouverture de 8 à 21 heures.

Alcooliques anonymes. - Réunion tous les mardis au café Industriel, à 20 h. 30. Roger, tél. 41832; Jean, tél. 41339.

Viège

Pharmacie de service. - Dès dimanche 19: Anthamatten, 462233.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111

Brigue

Pharmacie de service. - Pharmacie Marty, tél. 23 15 18.

Alcooliques anonymes. - Réunion tous les jeudis à 20 h. 15, au café des Cheminots, tél. 234353, 236246 et 238042. Naters, tél. 231261.

Dépôt de pompes funèbres. - André Lambrigger, tél. 237337.

Patrouilleurs TCS. - Tél. 022/140 ou 031/140.

D' CLAUDETTE



La tendance sur les marchés européens

PARIS: irrégulière. Que ce soit dans un sens comme dans l'autre, aucune modification bien importante n'a pu se faire jour.

FRANCFORT: en baisse. Sous la pression des ordres de vente, la bourse allemande s'est repliée dans tous les compartiments.

AMSTERDAM: affaiblie. Dès l'ouverture, le marché néerlandais s'est orienté à la baisse durant une séance maussade.

BRUXELLES: inchangée. Les valeurs belges évoluent dans les deux sens entre d'étroites limites.

MILAN: affaiblie. Pratiquement tous les secteurs de la cote sont en repli, dans un volume de transactions moyen.

LONDRES: en hausse. Sous la conduite des valeurs énergétiques, les plus-values l'ont emporté sur un large front.

La réaction ne s'est pas fait attendre sur les marchés boursiers à la suite de la baisse des devises étrangères aux changes. En début de séance déjà, la tendance était plus faible et les valeurs indigènes ont perdu du terrain dans tous les secteurs de notre économie. Aucun titre n'a évolué d'une façon particulière, tous ont suivi la courbe descendante, dans un volume d'échanges moins important que celui de la veille. La deuxième lecture n'a pas apporté plus de satisfaction aux investisseurs, qui ont préféré s'abstenir. Parmi les valeurs qui comptabilisent les écarts les plus importants, signalons les Banque Leu, Alusuisse porteur, Fischer porteur, Ciba-Geigy porteur et SSIH.

L'animation n'a pas été plus grande dans la partie étrangère de la cote, où les certificats américains sont échangés à des prix se situant en dessous de la parité de 1 fr. 73 pour un dollar.

Les obligations se sont montrées irrégulières avec une note moins bonne pour les titres de débiteurs suisses.

BOURSE DE ZURICH

Table with 2 columns: Total des titres cotés (176), dont traités (104), en hausse (11), en baisse (65), inchangés (28), cours payés (309).

Table with 2 columns: Tendance générale (plus faible), bancaires (plus faibles), financières (plus faibles), assurances (plus faibles), industrielles (plus faibles), chimiques (plus faibles), obligations suisses (plus faibles), obligations étrangères (plus faibles).

CHANGE - BILLETS

Table with 3 columns: Country, Buy rate, Sell rate. Includes France, Angleterre, USA, Belgique, Hollande, Italie, Allemagne, Autriche, Espagne, Grèce, Canada, Suède, Portugal, Yougoslavie.

PRIX DE L'OR

Table with 3 columns: Item, Buy rate, Sell rate. Includes Lingot, Plaquette (100 g), Vreneli, Napoléon, Souverain (Elisabeth), 20 dollars or.

Les cours des bourses suisses et étrangères des changes et des billets nous sont obligeamment communiqués par la Société de Banque Suisse à Sion.

BOURSE DE ZURICH

Table with 3 columns: Country, Buy rate, Sell rate. Includes Suisse (Brigue-Viège-Zermatt, Gornergratbahn, Swissair port, Swissair nom, UBS, SBS, Crédit Suisse, BPS, Elektrowatt, Holderbank port, Interfood port, Inter-Pan, Motor-Columbus, Oerlikon-Bührle, C^{re} Réassurances port, Winterthur-Ass. port, Zurich-Ass. port, Brown, Boveri port, Ciba-Geigy port, Ciba-Geigy nom, Fischer port, Jelmoli, Hémo, Landis & Gyr, Losinger, Globus port, Nestlé port, Nestlé nom, Sandoz port, Sandoz nom, Alusuisse port, Alusuisse nom, Sulzer nom), Allemagne (AEG, BASF, Bayer, Demag, Daimler-Benz, Commerzbank, Deutsche Bank, Dresdner Bank, Hoechst, Siemens, VW), USA et Canada (Alcan Alumin., Amax, Beatrice Foods, Burroughs, Caterpillar, Dow Chemical, Mobil Oil).

BOURSE DE NEW YORK

Table with 3 columns: Company, Buy rate, Sell rate. Includes Alcan, Burrough, Chessie System, Chrysler, Coca-Cola, Conti Oil, Corning Glas, Dow Chemical, Dupont, Kodak, Exxon, Ford, General Electric, General Foods, General Motors, General Tel. & Tel., Goodyear, Honeywell, Inco, IBM, Paper, ITT, Kenecott, Lilly Elly, Litton, Minnesota, Distillers, NCR, Pepsico, Procter, Rockwell, Sperry Rand, Uniroyal, US Steel, United, Woolworth, Xerox, Zenith Radio, Crédit Suisse Bonds, Crédit Suisse Intern., Energie-Valor, Swissimmobil 61, Ussec, Automation-Fonds, Eurac, Intermobilfonds, Pharmafonds, Poly-Bond int., Siat 63, Valca.

AUJOURD'HUI madame

Un menu

Petits oignons à la grecque
Crêpinettes de mouton aux haricots
Salade
Fruits rafraîchis

L'indifférence est le commencement de l'échec.

M.G.

Le plat du jour

Crêpinettes de mouton aux haricots

Cuisez 750 g de haricots blancs à l'eau condimentée. Salez à mi-cuisson. Incorporez 40 g de beurre, saupoudrez de chapelure et gratinez. Mélangez 600 g de hachis de mouton, 300 g de hachis de porc, ail, échalotes et persil hachés, sel et poivre.

Faites-en six boulettes entourées de crêpinettes. Cuisez-les au beurre. Servez avec les haricots.

Demandée par plusieurs lectrices: la recette du Clafoutis aux pruneaux

Préparation: 20 minutes (plus trempage des pruneaux). - Cuisson 35 minutes.

Pour 6 personnes: 500 g de pruneaux, trois quarts de litre de thé léger, un quart de lait, 125 g de farine, 2 œufs, 100 g de sucre, un peu de beurre et une pincée de sel.

Faites tremper les pruneaux dans le thé au moins deux heures à l'avance. Otez les noyaux, travaillez les œufs entiers avec le sucre, ajoutez la farine tamisée, et petit à petit le lait bouilli et refroidi. Salez un peu. Beurrez largement une tourtière et versez-y la moitié de la pâte. Posez dessus les pruneaux, sans les enfoncer, et recouvrez-les avec le reste de la pâte. Enfourez à four moyen pendant 30 à 35 minutes. Servez tiède dans la tourtière après avoir saupoudré de sucre glace.

Les conseils ménagers

Les meubles en métal sont à la mode. Comment les entretenir?

L'acier inoxydable: Il est sensible aux rayures. Dépoussiérez-le avec un chiffon propre et doux. De temps en temps, polissez-le avec un produit spécial (voir votre droguiste).

Le fer forgé: Si le dépoûssiérage est insuffisant, lavez-le à l'eau savonneuse ammoniacale (une cuillerée à

soupe d'ammoniaque par litre d'eau). Rincez soigneusement. Essayez.

En cas de rouille, frottez avec un tampon de laine d'acier imprégné de pétrole.

A noter: le fer forgé peut être protégé par un vernis incolore, du noir fer forgé du commerce et une couche fine de cire liquide.

Question de santé

Quelle peut être la cause des bourdonnements d'oreilles?

Ils me poursuivent depuis plusieurs semaines, sans arrêt, le jour comme la nuit. Je suis pourtant en bonne santé?

Les bourdonnements d'oreilles proviennent de causes diverses. Le plus couramment, ils s'observent chez des sujets nerveux ou au cours de périodes d'hypertension. Ils peuvent encore avoir pour origine l'un ou l'autre trouble de l'oreille moyenne, une obstruction du conduit auditif par un bouchon de cérumen, une otite catarrhale récidivante, etc. Enfin, certaines lésions de l'oreille interne peuvent également les provoquer. En présence de telles manifestations, il est nécessaire de consulter un spécialiste qui recherchera la cause et prescrira un traitement approprié.

Peut-on maigrir si on ne mange que des pommes?

Ce serait si merveilleux. Evidemment, pas plus qu'un autre aliment la pomme ne fait fondre la graisse... dans le groupe des fruits, elle se classerait même parmi les «bons» pourvoyeurs d'énergie: elle contient entre 12 et 14% de sucre (et moins de 2% de protéines végétaux, pas de graisses), elle fournit ainsi 50 à 60 calories aux 100 g. Il est bien certain que si l'on croque 5 ou 6 pommes dans la journée, on augmente sensiblement le total calorique alimentaire.

CINEMAS

SIERRE Bourg
Tél. 027 55 01 18

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
Le grand film de l'année
RETOUR
Un nouveau style de rapport, beaucoup plus généreux du couple avec Jane Fonda.

SIERRE Casino
Tél. 027 55 14 60

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans - Dernier jour
Terence Hill et Bud Spencer, vos deux héros favoris, dans
TRINITA VA TOUT CASSER...

CRANS Le Cristal
Tél. 027 41 11 12

Ce soir à 21 heures - 12 ans
LE GRAND RESTAURANT
De Funès et Blier vous garantissent un rire 3 étoiles!

HAUTE-NENDAZ Cinalpin

Ce soir à 21 heures - 16 ans
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR
avec John Travolta, le roi du disco.

SION Arlequin
Tél. 027 22 32 42

Ce soir à 20 h. 30 - 18 ans
OPERATION DRAGON
avec Bruce Lee

SION Capitole
Tél. 027 22 20 45

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
IPHIGENIE
avec Irène Papas

SION Lux
Tél. 027 22 15 45

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
L'AFFAIRE SUISSE
Un film de Peter Amann

ARDON Cinéma
Tél. 027 86 12 59

Cette semaine : RELACHE

FULLY Michel

Aujourd'hui : RELACHE
Demain soir à 20 h. 30 - 16 ans
L'OR ETAIT AU RENDEZ-VOUS
Dès vendredi - 16 ans
LA CHEVAUCHÉE TERRIBLE

MARTIGNY Corso
Tél. 026 2 26 22

Dès ce soir à 20 h. 30 - 18 ans
Venez vous faire vacciner par Edwige Fenech
LA TOUBIB DU RÉGIMENT
Elle vide les casernes et remplit les infirmières!!!

MARTIGNY Etoile
Tél. 026 2 21 54

Dès ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
De l'émotion... mais surtout du rire!!!
ROBERT ET ROBERT
de Claude Lelouch
avec Charles Denner, Jacques Villeret et Jean-Claude Brialy

ST-MAURICE Zoom
Tél. 025 3 76 86

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
Film d'art et d'essai
LES ROUTES DU SUD
de Joseph Losey avec Yves Montand
Dès demain soir à 20 heures - 12 ans
Quatre heures de spectacle inoubliable
BEN-HUR

MONTHEY Monthéolo
Tél. 025 4 22 60

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
UN FESTIVAL DE CASCADES!
L'as du volant au service des gangsters!
DRIVER
avec Ryan O'Neal, Bruce Dern, Isabelle Adjani
Les plus belles poursuites automobiles de l'histoire du cinéma!

MONTHEY Plaza
Tél. 025 4 22 90

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
Il cogne, il triche, mais il est sympa...
Jacques Dutronc dans
SALE RÉVEUR
Le film de Jean-Marie Périer
Pour les enfants (7 ans) matinée à 14 h. 30
LE FANTÔME DE BARBE-NOIRE
Un merveilleux film de Walt Disney
Prix des places : 5 et 6 francs.

BEX Rex

Ce soir à 20 h. 30 - Unique séance - 16 ans
Yves Montand, I. Papas dans
« Z » (IL EST VIVANT)
L'inoubliable film de Costa-Gavras

TÉLÉVISION

Émissions en noir et blanc

tv Suisse romande

17.00 Point de mire
17.10 Au pays du Ratamaou
Une émission de jardin d'enfants.

17.30 Téléjournal
17.35 Objectif
- L'invité de l'émission: Gilles Vigneault avec ses nouvelles chansons.
- Livres pour toi: un choix de livres présenté par Diana de Rham.
- Ikebana: des arrangements floraux, présentés par M^{me} Shuky Ikeda, Ikkyu Komon de l'Ecole Sogetsu
- M. Dupont va à la chasse
- Les Indiens d'Amérique du Nord: le sentier de la guerre.

18.15 L'antenne est à vous
Ce soir, c'est la Fédération suisse des associations de parents de handicapés mentaux, qui exprime, en toute liberté, sa conviction profonde.

18.35 Pour les petits
- Barbapapa
- Un ourson nommé Paddington

18.40 Système D
Le jeu des incollables

19.00 Un jour, une heure 1^{re} partie
19.30 Téléjournal
19.45 Un jour, une heure 2^e partie

20.00 Passe et gagne
Le jeu des incollables

20.25 Loin de la foule déchainée
Un film de John Schlesinger, avec Julie Christie, Terence Stamp, Alan Bates et Peter Finch.

23.00 Téléjournal
23.10 Football
Retransmission partielle et différée d'un match de coupe d'Europe.

tv Suisse alémanique

17.10 TV-Junior
La peur chez l'enfant, avec Jean-Jacques Vaucher et la participation de jeunes de Baden

18.00 Carrousel
Musique et informations

18.45 Fin de journée
18.50 Téléjournal

19.05 Heldi
11. L'armoire aux petits pains. Série d'après J. Spyri. Avec Katia Polletti

19.35 Point chaud
Les programmes

20.00 Téléjournal
20.25 Wallenstein (2)
Affaires et finances. Série de L. Ahlsen, d'après la biographie de G. Mann. Avec Rolf Boysen et Werner Kreindl

21.55 Téléjournal
22.10-23.10 Football
Match de coupe d'Europe

tv Suisse italienne

17.50 Téléjournal
17.55 Pour les tout-petits
Pourquoi Gianni fut puni

18.00 Pour les petits
Viens jouer avec nous: ne m'appelle pas Willy

18.15 Pour les enfants
Top: prix jeunesse 1978

18.50 Téléjournal
19.05 In casa e fuori
Réalités familiales et sociales

19.35 Signes
Bimensuel culturel: Venise

20.05 Magazine régional
20.30 Téléjournal
20.45 Arguments
Faits et opinions d'actualité

21.35 Musique au Studio 3
Ce soir: Herbert Pagani

22.25 Téléjournal
22.35-24.00 Mercredi-sport
Football: reflets filmés d'un match de coupe d'Europe

tv France 1

12.15 Réponse à tout
12.33 Midi première
Avec Carlos

13.00 TF1 actualités
13.37 Les visiteurs du mercredi
13.38 Soizic et Patrick et les marionnettes de Sibor et Bora. 13.46 Scoubidou 14.07 La boîte à idées. 14.11 Sketch de Sibor et Bora. 14.14 Le courrier des 6-10. 14.18 Le jeu des z'animos. 14.25 Mission spatiale santé. 14.30

Chanson. 14.35 Jean Marais raconte des merveilleuses histoires. 14.41 Le Robinson suisse. 15.07 Relais des deux équipes de jeu 6-10 et 10-15. 15.10 Le club des 10-15. 15.15 Pop. 15.18 Gags à gogo. 15.27 Tarzan, sa vie et ses aventures. 15.39 Ça, c'est du sport. 15.50 Chanson. 15.55 Point chaud. 16.10 Attention, c'est super. 16.17 Sketch de Sibor et Bora. 16.20 Jeu de la bulle mystérieuse. 16.25 Chanson. 16.26 Le courrier des 10-15. 16.30 La parade des dessins animés. 16.55 Les infos. 17.16 Poly à Venise. 17.43 Epreuve finale

17.55 Sur deux roues
Plein cadre sur... chemins Faizant.

18.15 A la bonne heure
Les enfants d'immigrés et notre école

18.27 Nounours
18.32 L'île aux enfants
18.55 Les Mohicans de Paris (20)
Feuilleton d'après Alexandre Dumas. Avec: Robert Etcheverry, Bernard Dhéran, André Valmy

19.15 Une minute pour les femmes
19.20 Actualités régionales
19.45 L'inconnu de 19 h. 45
20.00 TF1 actualités
20.35 Un fils pour l'automne



Un film de Jean-Pierre Marchand d'après le roman de Frédéric Rey. Avec: Jean-Pierre Bagot, Serge Massarenti, Geneviève Mnich, Christiane Tissot, etc.

22.10 Médicale
Les enfants qui dérangent: 2. Le voyage à Versailles ou

22.10 Football
Coupe UEFA: match aller Strasbourg - Duisbourg, à Strasbourg

23.00 TF1 actualités

tv Antenne 2

13.35 Magazine régional
13.50 L'âge en fleur
Les premiers pas (6). Avec: Marcelline Collard, Manuel Bonnet

14.03 Les mercredis d'Aujourd'hui madame
Avec: Rufus: un poème, etc.

15.05 Mash
9. La combinaison pilote Avec: Alain Alda

15.41 Quand tout était pourri-re
9. Le chevalier à gages Avec: Dick Gautier, Dick Van Patten

16.13 Récré A2
18.35 C'est la vie
18.55 Des chiffres et des lettres
19.20 Actualités régionales
19.45 Top club
20.00 Journal de l'A2
20.32 Les Muppets
21.05 Mi-fugue, mi-raison
La moto: le sport motocycliste, vu sous l'angle de la compétition, etc.

22.20 Voir
23.10 Journal de l'A2

tv France Régions 3

18.30 FR3 jeunesse
18.55 Tribune libre
19.10 Soir 3
19.20 Actualités régionales
19.40 La télévision régionale
19.55 Il était une fois l'homme
20.00 Les jeux de 20 heures
20.30 Elise ou la vraie vie
Un film de Michel Drach. Avec: Marie-José Nat, Mohamed Chouikh, Bernadette Lafont, Jean-Pierre Bisson, etc.

22.10 Soir 3

Actualité Crédit Suisse

Numéro de novembre

bulletin

le magazine bancaire du Crédit Suisse

Au sommaire:

- La situation économique de la République fédérale d'Allemagne dans l'optique suisse
- Mesures fédérales d'encouragement à l'exportation
- La dangereuse évolution de l'imposition en Suisse

Le «bulletin» peut être obtenu gratuitement auprès du siège central et de toutes les succursales du Crédit Suisse.

PLANS D'INVESTISSEMENTS DE MM. HENTSCH ET C^e, GENÈVE

Affiliated Fund	D	6.83	7.37
Chemical Fund	D	7.18	7.85
Technology Fund	D	7.84	8.57
Europafonds	DM	26.50	27.00
Unifonds	DM	18.00	18.90
Unirenta	DM	38.35	39.60
Unispecial 1	DM	60.40	63.50

Crossbow Fund	FS	3.82	3.91
CSF-Fund	FS	16.17	16.52
Intern. Tech. Fund	D	8.05	8.17

Maux de gorge?

Neo-Angin contient des substances actives pour un soulagement immédiat. Extermine rapidement les bactéries pathogènes dans la bouche, le larynx et la gorge.

neo-angin

Nouveau avec miel et citron

En pharmacies et drogueries

RADIO

Radio romande I

Informations à toutes les heures, de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00), puis à 23.55.

6.00 Le journal du matin
Musique variée et informations générales

6.00 7.00, 8.00 Editions principales

7.35 Billet d'actualité
8.05 Revue de la presse romande

8.15 Chronique routière
8.25 Mémento des spectacles et des concerts

8.40 Microscope
La séquence du consommateur

9.05 La puce à l'oreille
Musique, évasion, contact, service, avec l'équipe du matin

10.30 Avec Antoine Livio
12.05 Le coup de midi
Jeux, humour et promotion

12.05 Est-ce ta fête?
Un jeu de Michel Dénériaz

12.30 Le journal de midi
Edition principale et magazine d'actualité

13.30 La petite affiche
par Janry Varnel

14.05 Des ronds dans l'eau
Une balade radiophonique animée par Pierre Grandjean

16.05 Feuilleton: Le secret de Wilhelm Storitz (13)

16.05 Les nouveautés du disque
par Raymond Colbert

17.05 En questions
par Jacques Bofford, avec la collaboration de Jacques Zanetta

18.05 Inter-régions-contact
18.20 Revue de la presse suisse alémanique
18.30 Le journal du soir
19.00 Actualité médicale
par Eric Schærli

19.15 Radio-actifs
par Bernard Pichon

20.05 Masques et musique
par Emile Gardaz

Radio romande II

7.00 (s) Suisse-musique
Production: Radio suisse alémanique

9.00 Informations
9.05 Le temps d'apprendre
Production: Yvette Z'Graggen
Présentation: Jacqueline Damien

9.05 Cours d'espagnol
9.20 Domaine espagnol
9.30 La défense du français
9.45 Echos de la Cosma, Nyon
par Dominique Gisling

10.00 Les concerts du jour
10.05 Savez-vous que...
par François-Achille Roch, avec la collaboration d'une équipe de juristes

10.30 Radio éducative
(pour les élèves de 8 à 10 ans)

11.00 (s) Musiciens suisses
L. Vinvi. J. Haydn P. Hindemith, A. Berg C. Saint-Saëns

12.00 (s) Midi-musique
Production: Radio suisse alémanique
B. Terreni, P. Locatelli F. Geminiani, L. de Caix d'Hervelois, J. Haydn J.-S. Schröter, W.-A. Mozart, L. van Beethoven

14.00 Informations
14.05 Réalités
par Véra Florence

15.00 (s) Les grands concertos pour piano et orchestre (fin)
W.-A. Mozart, M. Ravel

16.00 (s) Suisse-musique
Production: Radio suisse italienne
H. Purcell, Cl. Monteverdi W. Boyce, W.-A. Mozart

17.00 (s) Rhythm'n'pop
par Gérard Suter

17.30 (s) Jazz-contact
par Bruno Durring

18.00 Informations
18.05 (s) Redlelele
Le rendez-vous des jeunes avec J.-F. Acker

19.00 Per i lavoratori italiani in Svizzera
19.30 Novitads
Informations en romanche

19.40 La libralrie des ondes
par Gérard Valbert et Yves Court

20.00 (s) Les concerts de Genève
l'Orchestre de la Suisse romande
donné au Victoria Hall

22.00 Le temps de créer
Production: Danielle Bron

23.00 Informations

Beromunster

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00, 23.00.

6.05 Espresso
9.05 Fraix du four
10.00 Plaisir de la nature
11.05 Méloides populaires
11.55 Pour les consommateurs
12.15 Félicitations
12.40 Rendez-vous de midi:
Informations et musique

14.05 Magazine féminin
14.45 Lecture
15.00 Pages de W.F. Bach, Arne, Haydn
16.05 Pour les aînés
17.00 Onde légère

18.20 Orch. récréatif de la Radio suisse
18.45 Sport
19.00 Actualités
19.40 Pour les consommateurs
20.05 Avant les votations
21.00 Sport
22.20-24.00 Musique-box

Monte Ceneri

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 10.00, 12.00, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 23.55.

6.00 Musique et informations
9.00 Radio-matin
11.50 Les programmes du jour
12.10 Revue de la presse
12.30 Actualités
13.10 Feuilleton
13.30 Itinéraires folkloriques:
Bals populaires français

14.05 Radio 2-4
16.05 Après-midi musical
18.05 La Côte des Barbares
18.30 Chronique régionale
19.00 Actualités
20.00 Cycles
20.40 Blues
21.10 Rions ensemble
21.40 Disco-mix
23.05 24.00 Nocturne musical

Chaque jour
38 122* familles dont 88.5% par abonnement régulier soit plus de 95 000* lecteurs vivent à l'heure valaisanne au rythme d'une actualité intense, illustrée en couleurs

* Chiffres officiellement contrôlés par la REMP

CREDIT SUISSE CS

l'Information en Valais

CARROSSERIE PLATTA S.A.

Tél. 027/23 23 24
PLATTA - SION

- Peinture au four ou normale
- Traitement antirouille
- Travaux garantis 6 mois
- Prix modérés

Auto-secours 24 h. - Sion
027/23 19 19

L'amour c'est...



... avoir un émetteur-récepteur dans la voiture pour pouvoir lui parler.

TM Reg. U.S. Pat. Off. - all rights reserved ©1977 Los Angeles Times

météo

A un mois de l'hiver...

Nord des Alpes: nappe de brouillard ou de stratus ne se dissipant que partiellement cet après-midi. Ailleurs assez ensoleillé.

Valais, Grisons, sud des Alpes: en général ensoleillé. La température atteindra 6 à 11 degrés cet après-midi. Limite du zéro degré vers 2300 mètres. Vents faibles.

Evolution pour jeudi et vendredi: au nord, ensoleillé après dissipation des brouillards sur le Plateau. Vendredi augmentation de la nébulosité à partir de l'ouest et quelques pluies par un ciel très nuageux. Plus frais en montagne, où il tombera peut-être la neige tant attendue par les amateurs des sports d'hiver.

A Sion hier à 13 heures: serain, 8 degrés.

Les précipitations moyennes à La Paz (Bolivie, 3660 m d'altitude, la plus haute ville du monde après Lhassa, capitale du Tibet, à 3685 m d'altitude): de janvier à décembre: 96, 124, 65, 38, 12, 2, 4, 27, 20, 32, 40, 107, année 562 mm.

Rip KIRBY

FORBES, EN ARRIVANT DANS LA STATION DE METRO DESERTE, FAIT DE MI-TOUR...

JE VOUS AI PRÉVENU, KIRBY... NE ME SUIVEZ PAS!

OUF! IL S'EN EST FALLU DE PEU! TRÈS BIEN, FORBES, C'EST LA GUERRE!

LE TUNNEL! JE PEUX ENCORE M'ENFUIR PAR LES VOIES...

distribuc par opera mundi

Les légères Select



Terre filtrante naturelle + charbon actif

7 mg
condensat
0,6 mg
nicotine



4 mg
condensat
0,4 mg
nicotine



1 mg
condensat
0,1 mg
nicotine



4 mg
condensat
0,4 mg
nicotine

Sac dame, cuir véritable, compartiment avec fermeture éclair, anses rigides ou souples, noir, brun foncé ou moyen

69:

Sac à bandoulière réglable, cuir véritable, compartiment avec rabat, brun foncé ou moyen

75:

Calotte avec écharpe, laine/acryl, beige, brun, blanc, vert ou gris

22.90

69:

75:

17 SUCCURSALES À VOTRE SERVICE

Gonset

ZurichLUK. Une seule police pour les assurances vie, accidents et maladie.

ZURICH ASSURANCES



Bruchez + Zryd, Agence générale de Sion
Place de la Gare, 1950 Sion, tél. 027/23 38 12
Bertholet Jean-Pierre
Glassier Léonce
Hermann Armand

Rausis Maurice + Rey Jean-Paul
Av. de la Gare 36, Martigny
Tél. 026/2 26 80

Donnet Marc
Av. de France 15, Monthey
Tél. 025/4 12 50

Theler Roger
Av. Max-Huber 2, Sierre
Tél. 027/55 66 53



SUR NOS ECRANS
par Hermann Pellegrini



ROBERT et ROBERT

SOLITUDE · RENCONTRE · DISCRETION · MARIAGE · SOLITUDE · RENCONTRE · DISCRETION · MARIAGE ·



Robert et Robert: Robert (Charles Denner) et Robert (Jacques Villaret) aux prises avec les annonces matrimoniales.

Proche de la cinquantaine, Robert Goldman, chauffeur de taxi, rencontre Robert Villiers, la trentaine, dans la salle d'attente d'une agence matrimoniale. Les premiers contacts ne sont guère chaleureux, puis, la timidité les rapprochant, le bon gros et le maigre agressif s'associent. Ils exploitent ensemble une entreprise de taxis, toujours en quête de la femme idéale. L'un et l'autre sont affligés de mères abusives.

Un voyage en Belgique, entre célibataires, bouleverse la vie de Robert et Robert. Ils découvrent leur vraie vocation. Tout se précipite, comme dans un conte de fée et pourtant rien n'est joué...

Claude Lelouch a le mérite d'assumer la pleine responsabilité de ses œuvres. Il en écrit le scénario et les dialogues. Il en assure la mise en scène et supervise toutes les opérations de finition. Une équipe bien soudée, des copains, l'assiste au cours de ses improvisations cinématographiques. Les résultats sont inégaux. Cela va du «n'importe quoi» au meilleur.

Robert et Robert se situe à côté des montages russes que forme la carrière de Lelouch. Dans ce film, une fois de plus, il se pose la question qui le tenaille: comment un homme peut-il sortir de sa médiocrité, accéder à une nouvelle condition? Ou comment et pourquoi gagne-t-on le match de la vie?

Robert, le bafouilleur, l'aspirant gendarme, et Robert, le sentencieux, l'excité, cherchent l'âme sœur et ils trouvent le succès, en racontant leurs mésaventures. Robert, la vedette, et Robert l'impresario ont triomphé de leurs inhibitions. La scène de l'Olympia les attend... Ils prennent leur revanche parce que les circonstances de la vie leur ont permis d'exploiter leurs dons cachés. C'est la description du parcours de Lelouch lui-même qui débuta avec de petits films destinés au «scopitone» avant de connaître la grande consé-

cration avec *Un homme et une femme*. C'est aussi le chemin parcouru par Jacques Villaret qui, cantonné dans de petits rôles pendant très longtemps, triomphe aujourd'hui à Paris dans un «one man show». Le voilà à son tour lancé et ce grand bébé joufflu deviendra certainement une valeur sûre du cinéma comique français. Il possède un indéniable talent et son style rappelle celui de Harry Langdon.

Sur ce thème central, viennent se greffer, au gré du scénario flâneur, des propos sur l'amitié, le rôle des mères tyranniques, le fonctionnement des agences matrimoniales, des remarques sur la solitude des êtres qui ne parviennent pas à nouer des relations normales, un drame plus courant qu'on ne le pense.

Lelouch développe la satire des marieurs professionnels, démonte leurs combines, met en lumière leur mélange de cynisme et de bonne volonté. Cela ne manque pas de piquant. Mais la trop longue description du voyage à Waterloo gâche l'heureux effet produit par les premiers tableaux. Et ainsi, tout au long du film, se succèdent quelques notations rapides, bienvenues, et d'insistantes caricatures.

La mayonnaise ne prend pas. Lelouch ne parvient pas à doser les composantes de son film. Il s'offre des moments de pure virtuosité technique, caméra à l'épaule, puis filme platement des banalités. Il laisse à ses acteurs de grandes possibilités d'improvisation. Ils en abusent, exécutent des numéros qui nuisent à l'unité du film. Ils débitent

R
O
B
E
R
T

de Claude Lelouch

souvent des phrases toutes faites. La dernière partie de *Robert et Robert* traîne en longueur, contient des épisodes inutiles. Et surtout, les personnages, malgré le talent des comédiens qui les incarnent, ressemblent trop à des pantins pour accrocher vraiment les spectateurs. Martigny, cinéma Etoile.

Le fabuleux succès commercial de *La fièvre du samedi soir*, et la «travoltomanie» ont incité les producteurs à poursuivre l'exploitation d'un filon très rentable: la comédie musicale «pop». Ces messieurs ne se sont pas surmenés. Ils ont

Le scénario est franchement débile, la réalisation bâclée, l'interprétation nulle, et pourtant ce film marche, bat tous les records de recettes. C'est donc uniquement la présence de John Travolta qui explique la vogue phénoménale de *Grease*. Lors-



Grease: quelques bons numéros de danse et une niaiserie constante.

GREASE

de Randal Kleiser

remplacé le disco par le rock-and-roll et confié à John Travolta le rôle d'un voyou des années cinquante-soixante. La houpette gominée, vêtu d'un blouson noir, la nouvelle idole règne sur la bande des T-Birds. Il s'prend de la douce et réservée Sandy, une blonde Australienne adoptée par l'équipe des Pink Ladies. Ils s'aiment, se brouillent, se réconcilient, se disputent, se raccommodent, et ainsi de suite. Un film doit durer au moins une heure et demie...

qu'il lance son fameux: «Hou, hou, hou», les jeunes spectateurs entrent en transe, se pâment. Un nouveau conformisme, habilement entretenu, crée une unanimité passagère mais très rémunératrice. Du «hou hou» au «tilt» du tiroir-caisse!

Le cinéma a toujours su tirer profit des modes d'une époque, en faisant parfois de larges concessions à la niaiserie ambiante. A cet égard, *Grease* confirme la règle générale. Le film de Randal Kleiser devrait intéresser les sociologues plus que les cinéphiles. Il exploite l'intérêt des nouvelles générations pour le rock, intérêt renforcé par la mort d'Elvis Presley et il consacre aussi le triomphe d'un manager, Robert Stigwood, qui a su lancer sa vedette comme on lance une savonnette, grâce à la méthode dite du «marketing croisé», promotion d'un style musical qui précède la sortie d'un film.

Sion, cinéma Arlequin.



John Travolta, la nouvelle idole des adolescents.

LES MEILLEURS FILMS PUBLICITAIRES 1978

Le mercredi 29 novembre 1978, à 18 heures, au cinéma Capitole de Sion, la Fédération romande de publicité et Central-Film présenteront les films primés au XXV^e Festival international



La copieuse (Waterman), grand prix du film publicitaire de cinéma 1978.

du film publicitaire à Cannes. Parmi les 394 films cinéma et les 1266 spots TV inscrits en compétition, les organisateurs ont retenu toutes les productions qui ont obtenu une distinction, c'est-à-dire un diplôme, un lion de bronze, d'argent ou d'or et les grands prix.

Les films publicitaires représentent une part intéressante de l'activité cinématographique et assurent l'existence de nombreux réalisateurs qui débute ainsi dans la carrière ou suppriment des fins de mois difficiles, sous des noms d'emprunt généralement. Cette forme d'expression constitue souvent un moyen d'expérimentation, de recherche. Elle se confond presque avec l'invention du cinématographe. C'est le 18 octobre 1898, rappelle René Jeanne et Charles Ford (*Le cinéma et la presse*, Ed. Armand Colin), qu'apparut pour la première fois, à Paris, la publicité lumineuse par le cinéma et le grand Georges Méliès, quelques années plus tard, réalisa un film publicitaire consacré à la moutarde «Bornibus». Il vanta ensuite les mérites d'autres marques et de son propre établissement, le célèbre théâtre Robert-Houdin.

Aujourd'hui, le film publicitaire s'impose à chacun, dans les salles obscures, mais aussi à domicile, par le truchement du petit écran. Il irrite ou séduit en utilisant toutes les nombreuses ressources du langage cinématographique. Astucieux ou plat, il nous informe ou nous conditionne.

Alors pourquoi ne pas chercher à connaître ses tendances actuelles, ses réussites comme ses ratages? La séance du 29 novembre vous offre l'occasion de prendre la mesure d'un genre cinématographique certes mineur mais qui appartient à notre environnement quotidien.

Vous pouvez aussi aller voir...

****Iphigénie*, de Michael Cacoyannis.

Dans la chronologie mythologique, *Iphigénie* précède *Electre*



Iphigénie de Michael Cacoyannis, une adaptation actualisée de la pièce d'Euripide.

et *Les Troyennes* tournés en 1962 et en 1971. Le cinéaste grec en méditait depuis longtemps la réalisation. Mais, faute de moyens, il dut y renoncer. Aujourd'hui, il nous offre une œuvre aboutie, belle, très personnelle. S'éloignant du texte original, il rapproche de nous le drame d'Iphigénie. Michael Cacoyannis substitue les sentiments humains à la fatalité divine et dénonce vigoureusement la folie des hommes de guerre, tout en restant fidèle à l'esthétique du théâtre antique. Cette adaptation «actualisée» de la pièce d'Euripide frappe par la qualité de sa réalisation.

Martigny, Etoile; Saint-Maurice, Zoom, séances d'art et d'essai.

***L'amour violé*, de Yannick Bellon.

Yannick Bellon (*La femme de Jean*) nous montre un viol, c'est-

à-dire un crime. Elle le décrit minutieusement, de sa préparation à son exécution pour nous en faire sentir toute l'horreur et surtout les conséquences physiques et morales. *L'amour violé* est un film généreux, un film de combat. Son auteur est convaincant lorsqu'il raconte le drame d'une femme violée, lorsqu'il décrit les conséquences de certains conditionnements éducatifs ou sociaux. Ses sursauts d'indignation, ses accès de tendresse ne laisseront personne insensible. En revanche, Yannick Bellon déçoit lorsqu'elle plaide avec des effets de manche à la Cayatte.

Sierre, Casino.

***Retour*, de Hal Ashby.

Un film consacré à la face cachée de la guerre du Vietnam. Ashby ne procède à aucune

analyse politique du conflit. Il concentre notre attention sur les séquelles inscrites au tréfonds des individus qui, de près ou de loin, ont vécu cette guerre. Excellente interprétation de Jane Fonda.

Sierre, Bourg.

**Sale rêveur*, de Jean-Marie Périer.

Dans ce film, Jean-Marie Périer décrit quelques loubirds de banlieue qui tous rêvent d'une autre vie et se cognent à la réalité. Sur le mode mineur, il compose une petite chanson mélancolique.

Monthey, Plaza.

**Driver*, de Walter Hill.

De ce film noir, on retiendra les époustouffantes poursuites en auto, la nocturne beauté des pistes urbaines et l'exaspérante



Nathalie Nell dans *L'amour violé*.

interprétation d'Isabelle Adjani, Ryan O'Neal et Bruce Dern.

Monthey, Montheolo.

Hermann Pellegrini

Le meilleur choix à MIGROS * UALAIS

Action
23-25.11

Lapin frais
entier
préemballé 1/2 kg **5.50**



Action
23-25.11

Foie de bœuf
1/2 kg **3.50**



Offre spéciale
DÈS LE 23.11

Vacherin "MONT D'OR,"
petites boîtes 1/2 kg b.p.n. **4.40**



Offre spéciale
DÈS LE 23.11

Œufs du pays
2 cartons de 6 pièces
au lieu de **3.20** **2.50**



Biscuits danois "Butter Cookies," bte 454g **4.50**

Offre spéciale
23-25.11

Fenouil du pays
kg **1.90**



Offre spéciale
23-25.11

Avocats d'Israël
kg **4.80**




DANS TOUTES NOS BOUCHERIES

GRANDE FOIRE DU LARD

27-28-29 NOVEMBRE 1978

Demi-porcs • Jambons • Carrés • Lard • etc.

• Assortiment complet de viande pour salaison et fabrication

DECOUPE GRATUITE SELON DESIR DU CLIENT



Harmonie et confort

C'est le résultat que l'on obtient en faisant confiance au spécialiste des beaux intérieurs.

Grands magasins de meubles

Armand Goy

ensemblier-décorateur
Avenue de la Gare 46

Martigny

Tél. 026/2 38 92 - 2 34 14

Pour tout ce qui concerne l'ameublement, nous faire confiance, c'est s'éviter bien des déconvenues et économiser pas mal d'argent.

Anciennement expositions temporaires au Manoir de Valeyres-sous-Rance, Chancy-Genève et château de La Tour-de-Peilz.

A disposition
architecte d'intérieur diplômé
décorateurs qualifiés

Devis et projets sur demande

A vendre

Fiat 128 Berlinetta 3 p

Spéciale suisse, 12 000 km, radio-cassettes, prix à discuter.

Tél. 027/38 16 35 dès 18 h. 30
36-31853

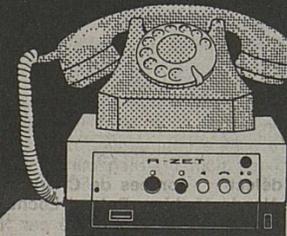
A vendre, occasion exceptionnelle

Dodge Custom

4 portes, métallisée, année novembre 72, automatique, radio stéréo, expertisée en août 1978. Bas prix, à convenir, crédit accepté ou échange contre petite voiture.

Tél. 027/22 34 69 36-31800

Répondeurs au téléphone ZETTLER



toujours présent
malgré votre absence

...grâce aux répondeurs téléphoniques éprouvés

A-Zet Alibicord Alibinota

Offre spéciale:
Vous pouvez louer l'appareil de votre choix pendant un mois et ensuite décider de l'acheter. Dans ce cas, la location versée sera intégralement déduite du montant de l'appareil.

Vente - Location - Service:

Martigny-Bourg
Vallotton Electricité
Rossetan 3 - 026/2 25 60

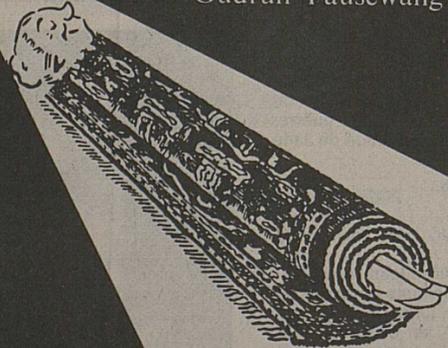
Sion
Télécontact
Rue de la Dixence 21
027/22 12 22

ALIBI-BON pour:

- Offre de location-essai avec déduction intégrale en cas d'achat
- démonstration sans engagement
- documentation et conditions

Nom _____ NVS
Adresse _____

Gudrun Pausewang



L'ENLEVEMENT DE DOÑA AGATA

Copyright by Cosmopress, Genève

— ... Mais oui ! Dans le fond, vous êtes de braves gens. C'est ce que le père Giovanni m'a expliqué. Vous êtes seulement corrompus par un mauvais entourage et, à cause de votre paresse, vous n'arrivez pas à vous délivrer des pièges du mal. Il a fallu qu'un bon ange veille constamment sur vous pour que...

— Quand je dîne trop tard, j'ai des cauchemars la nuit, dit tristement Lollo.

Un peu vexée, doña Agata revint à sa poule, et bientôt la pièce s'emplit d'un fumet qui réjouit le cœur de tous. Le mulâtre s'endormit sur le sofa, Lollo ouvrit la radio qui donnait de la musique douce, et tandis que le Poète méditait, Teotocópoulos se mit à la disposition de doña Agata pour tous les menus services de la cuisine. Peu à peu, le crépuscule s'annonça.

Brusquement, on frappa à la porte d'entrée de la maison. Sursautant, doña Agata laissa presque tomber la casserole que Teotocópoulos venait de dénicher au fond du buffet. Tous d'ailleurs s'étaient dressés comme un seul homme. Lollo étouffa un juron :

— C'est Maldonado, ce cancrelat pourri de vices !

— Nous ne sommes pas là ! chuchota le Poète.

Teotocópoulos haussa les épaules :

— Il a certainement entendu un bruit de casseroles.

Doña Agata, désolée, montra le fourneau :

— Si je monte maintenant, c'en est fait de la fricassée de poule !

— Ah non ! dit Teotocópoulos. On ne va pas risquer ça.

Mais je n'ai pas confiance dans ce Maldonado. On ne peut pas se fier à lui. Je parirais qu'il soupçonne quelque chose.

Sans quoi, il ne viendrait pas aussi souvent. Il veut nous tenir sous sa coupe. Il veut une part du gâteau.

— Vas-y, Lollo, supplia le Poète. Pour ce genre de choses, il n'y a personne comme toi. Débarrasse-toi de lui, n'importe comment !

Lollo esquissa un sourire et sortit. Ils entendirent les échos indistincts de la longue palabre qui avait lieu à l'extérieur. Aucun d'eux ne bougeait, pétrifié. Puis la porte se referma, et Lollo réapparut.

— Il voulait sa boîte de lunettes.

(A suivre)

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

SPORTS

FC Sion: aujourd'hui une date importante

Deux ans se sont écoulés sans président pour conduire les destinées du FC Sion. En effet, depuis 1976, les affaires de gestion de l'équipe séduoise furent dirigées par le comité en place, puis après deux assemblées extraordinaires sans résultats, pour nommer un président, sept anciens membres reprirent le «bateau». Après moult démarches auprès de nombreuses personnalités, enfin le FC Sion pourra, ce soir à l'hôtel du Cerf, se doter d'un tout nouveau comité de cinq membres. De plus, un président sera présenté en la personne de Jean-Claude Rudaz, directeur de Transvalair. Cette assemblée générale extraordinaire débutera à 20 heures précises, avec deux points à l'ordre du jour: 1. Nominations statutaires. - 2. Divers.

LNA: La Chaux-de-Fonds, un rôle de trouble-fête!

Bienne - Sierre 8-0 (2-0, 3-0, 3-0)

Les Valaisans étrillés par le champion

Buts: 4° Conte 1-0; 16° Burri 2-0; 28° Lindberg 3-0; 33° Lott 4-0; 34° Lindberg 5-0; 42° Latinovich 6-0; 48° Latinovich 7-0; 52° Lott 8-0.

Bienne: Anken; Zenhäusern, Kölliker; Dubuis, Flotiront; Lohrer; Latinovich, Lindberg, Lott; Stampfli, Blaser, Schmid; Conte, Burri, Häslér.

Sierre: Schöpfer; Jean-Claude Locher, Jean-Louis Locher; Oggier, Raphaël Debons; Tscherrig, Lötscher, Jean-Bernard Debons; Beaudin, Kupricka, Bagnoud; Eric Mathieu, Rouiller, Epiney.

Notes: stade de glace de Bienne. - 5900 spectateurs seulement. Bienne joue sans Lardon et Widmer. Sierre sans Hengen, Nando Mathieu, Roland Locher et Gagnon. Arbitrage de M. Rickenbach, assisté de MM. Feller et Spiess.

Pénalités: 3 x 2' contre Bienne et 6 x 2' contre Sierre, plus 10' de méconduite à Jean-Claude Locher et 10' également à Kupricka.

voire même de la mauvaise figuration par instant.

RÉSIGNATION REGRETTABLE

Malgré certaines défaites encore plus sévères que celle d'hier soir, le public du Stade de glace de Bienne s'était habitué à une image autrement plus flatteuse des ambassadeurs de la cité du soleil. Malmenés dans tous les sens, ils ne tentèrent pratiquement rien, sinon quelques gestes de mauvaise humeur, pour conserver la tête hors de l'eau et donner une réplique un tant soit peu valable à un adversaire pourtant loin de vouloir les humilier à tout prix.

En fait, seul le gardien Schöpfer sut se montrer à la hauteur des événements. A lui tout seul, il évita une correction sans précédent à son équipe, laquelle donna d'emblée la regrettable impression d'être résignée à tout jamais. Ce n'est pas en se réfugiant derrière le paravent de ses malheurs qu'elle se préparera des jours plus souriants et il appartient désormais à ses dirigeants de lui faire comprendre que son salut est à un autre prix.

SIGNES INQUIÉTANTS

Hier, à Bienne, il n'y eut pratiquement pas de match, parce qu'il n'y avait qu'une seule équipe sur la glace. Elle

dut se contenter de se livrer à un bon galop d'entraînement, et c'est tout, accélérant son rythme par intermittence, mais galvaudant aussi des occasions de buts en quantité industrielle, tant était grande et presque coupable sa déconcentration. Ce fut la seule extrémité où réussit à la pousser son fantôme d'adversaire, mais s'il en est réduit à ne plus rechercher que cette gloire-là, c'est qu'il donne déjà des signes très inquiétants de maladie.

Seul un bon médecin, voire un chirurgien à poigne peut encore sauver le HC Sierre avant qu'il ne soit trop tard. Puisse-t-il le trouver au plus vite...

Josy Vuilloud

GE Servette - Viège 4-5 (1-3, 3-2, 0-0)

Genève Servette: Poupaert; Roccati, Mercier; Nigg, Galley; Hammer, Petey; Ambord, Trotter, Suter; Ganz, Rémy, Pajdl; Oppliger, Werro, Yehia; Jenny.

Viège: Truffer; Furrer, Schmidt; Rotten, Clemenz; Willy Zenhäusern, Anthamatten, Fredy Wyssen; Bruno Zenhäusern, Peltonen, Armin Wyssen.

Buts: 9° Trotter 1-0; 9° Schmidt 1-1; 13° B. Zenhäusern 1-2; 14° Clemenz 1-3; 23° Armin Wyssen 1-4; 24° Trotter 2-4; 25° Pajdl 3-4; 33° Anthamatten 3-5; 34° Jenny 4-5.

Patinoire des Vernets à Genève. - 1000 spectateurs. Arbitres: MM. Wenger et Reichen. Genève Servette retrouve Jenny pour la première fois cette saison.

Pénalités: 2 x 2' contre Genève Servette, 1 x 2' contre Viège.

Le fore-checking incessant de Viège, son habileté à se dégager de son camp et à sortir le puck de la zone, sa vitesse d'exécution sur la glace, tout a contribué à ce que l'équipe haut-valaisanne s'impose aux Vernets, face à la Genève Servette bon à certains moments, mais trop irrégulier.

Les Valaisans ont joué toute cette rencontre avec seulement deux lignes d'attaque et de défense, ce qui n'a pas empêché les Viégeois de tenir le rythme et souvent de prendre de vitesse les défenseurs genevois. Viège a, dès la première minute, su donner un rythme certain à son jeu, et les Genevois ont été surpris. Peltonen s'est montré très habile sur la glace pour se démarquer et profiter des erreurs de placement des défenseurs adverses. Les Genevois ont accumulé les mauvaises passes, étant parfois assiégé devant leur but, mais d'un seul coup de patin portant le jeu dans le camp adverse. Ces contre-attaques n'ont pas apporté ce que l'on pouvait penser au départ. Le gardien Truffer est intervenu dans toutes sortes de position pour sauver son camp.

Meilleurs au second tiers-temps, les Genevois ont cependant eu le tort de ne pas jouer l'homme, soit en marquant rigoureusement leurs adversaires. Les Viégeois ont ainsi pu organiser leur jeu en attaque avec trop de liberté. Pour son match de rentrée - un poignet l'avait tenu loin des patinoires depuis le début de la saison - Jakob Jenny a montré qu'il n'avait rien perdu de sa vitalité. Très rapide, il s'intégrera bientôt à nouveau complètement à l'équipe genevoise.

L'équipe du bout du lac a souvent procédé à des changements de lignes, en utilisant parfois trois triplettes offensives et trois fois deux arrières, mais le plus souvent, Jean-Pierre Kast n'eut recours qu'à deux lignes. Du côté de Viège, avec seulement deux lignes complètes, le rythme dicté fut cependant rapide.

Viège ne mit pas longtemps à répliquer au but de Jean Trotter, le Canadien du Genève Servette. Quinze secondes

après l'ouverture du score par Genève, Viège avait égalisé par Schmidt. Les Valaisans poursuivirent sur leur lancée, et deux buts rapidement obtenus suivirent.

Au second tiers-temps, la période fut équilibrée, et le club genevois fit une partie de son retard. On assista à aux meilleurs moments de cette rencontre, avec de part et d'autre un siège du but adverse. Les renversements de camp, les changements de jeu se suivirent. Dans la dernière période, ce fut bien la même chose. De part et d'autre, on voulut forcer la décision, mais Truffer comme son vis-à-vis Poupaert se montrèrent intraitables.

Michel Bordier

Neuchâtel - Sion 3-2 (3-1, 0-0, 0-1)

Neuchâtel: Quadry; Divernois, Marendaz; Sobel, Guryca; Dolder, Marti, Gyll; Déruns, Henrioud, Bader; Dubuis, Schappi, von Allmen.

Sion: Melly; Fontannaz, Héritier; Nanchen, Schroeter; Métrailler, Zago, Vivace; Mayor, Martignoni, Praz; Salvatore, Truffer, Bucher.

Arbitres: Niederhauser - Ungemacht.

Patinoire de Monruz. 500 spectateurs. Neuchâtel enregistre la rentrée de Guryca et de von Allmen, alors que Vallat est sur le banc des remplaçants. Sion joue sans Senggen (blessé à un genou, ligaments). A la 32', le jeu est interrompu pour réparer la bande.

Dès la 40', Zermatten prend la place de Salvatore dans la troisième ligne d'attaque. A la 43', tir de Bader sur le montant. Apparition de Rysler pour Gyll dans la première ligne neuchâteloise, dès le 3^e tiers-temps.

Tirs dans le cadre des buts: 45-36 (19-13, 11-9, 15-10).

Buts: 2° Déruns; 12° Vivace; 15° Dubuis; 20° Déruns; 41° Métrailler.

Pénalités: 4 x 2' Neuchâtel, 3 x 2' Sion.

Sion s'est battu avec ses armes: sa jeunesse, l'expérience de Fontannaz et de Métrailler, ensuite sa volonté, son génie et enfin son bon gardien (Melly). Toujours mené à la marque, il a fini par abdiquer. En fait, il s'est surtout brisé sur le gardien Quadry, véritable pierre angulaire de son équipe. Le jeune maçon (23 ans) s'opposa avec brio aux attaquants séduois: tour à tour, Métrailler (3^e), Vivace et Zago, coup sur coup (4^e), Mayor (il se présenta seul devant le gardien aux 15^e et 23^e), Salvatore (25^e) et Vivace (50^e et 60^e). Sion se créa en fait peut-être les meilleures occasions de buts de cette rencontre, d'un niveau d'une infime faiblesse. Il rata peut-être l'égalisation dans l'ultime minute, alors qu'il était en supériorité numérique. Orville Martini ne parvint pas à faire sortir son gardien afin de profiter de cet avantage supplémentaire. Quant à Neuchâtel, il obtint l'essentiel: la victoire. Il est vrai que, handicapé par la blessure de Guryca, touché dans son moral après le désastre de Rapperswil: l'important pour lui était de s'imposer. Quant à savoir si Neuchâtel, vainqueur, ou Sion, battu, qui a le meilleur avenir à moyen terme...

P.-H. B.

Le championnat suisse de ligue nationale A, annoncé comme devant être marqué par une lutte entre les trois équipes bernoises, pourrait bien rapidement se résumer en un duel entre le HC Bienne et le CP Berne. Les champions suisses n'ont laissé aucune chance au HC Sierre, écrasé par 8-0. Pendant ce temps, le CP Berne, dans une patinoire de l'Allmend comble, a pris largement la mesure de Langnau (6-1). Langnau, qui n'avait jamais été plus mal classé que troisième au cours de ces trois dernières saisons, se retrouve ainsi au cinquième rang, alors même qu'il semblait imbattable au terme des premières journées de championnat.

Dans l'état actuel des choses, le HC La Chaux-de-Fonds, net vainqueur de Lausanne après avoir connu des difficultés au premier tiers, semble plus à même de jouer les trouble-fête que le HC Langnau.

LES RÉSULTATS DE LA SOIRÉE

Championnat suisse de ligue nationale A: Berne - Langnau 6-1 (3-1, 2-0, 1-0); Bienne - Sierre 8-0 (2-0, 3-0, 3-0); La Chaux-de-Fonds - Lausanne 9-3 (1-2, 5-0, 3-1); Arosa - Kloten 3-5 (1-4, 2-1, 0-0).

CLASSEMENT

1. Bienne	10	8	-	2	64-36	16
2. Berne	10	6	2	2	49-29	14
3. Chx-de-Fonds	10	6	-	4	50-40	12
4. Kloten	10	5	1	4	52-40	11
5. Langnau	10	5	-	5	33-42	10
6. Lausanne	10	3	-	7	31-47	6
7. Sierre	10	2	2	5	32-58	6
8. Arosa	10	2	1	7	37-56	5

Les trois autres matches

● **BERNE - LANGNAU 6-1** (3-1, 2-0, 1-0)

Allmend. - 16 330 spectateurs (guichets fermés). - Arbitres: Berchten - Urwyler - Stauffer. - **Buts:** 5° Leuenberger 1-0; 7° Dellsperger 2-0; 15° Berger 2-1; 16° Holzer 3-1; 29° Holzer 4-1; 40° Wittwer 5-1; 49° Kaufmann 6-1. - **Pénalités:** 4 x 2' contre Berne, 8 x 2' plus 2 x 5' (Bernhard Wuethrich et Berger) contre Langnau.

● **AROSA - KLOTEN 3-5** (1-4, 2-1, 0-0)

Obersee. - 1810 spectateurs. - Arbitres: Frei - Odermatt - Zurbriggen. - **Buts:** 5° Baertschi 0-1; 12° Rueger 0-2; 16° Waeger 0-3; 17° Guido Lindenmann 1-3; 17° Andreas Schlagenhaut 1-4; 26° Mattli 2-4; 29° O'Brien 2-5; 35° Guido Lindemann 3-5. - **Pénalités:** 7 x 2' contre les deux équipes.

● **LA CHAUX-DE-FONDS - LAUSANNE 9-3** (1-2, 5-0, 3-1)

Les Mélèzes. - 5500 spectateurs. - Arbitres: Mathis - Fasel - Vuillet. - **Buts:** 14° Vincent 0-1; 17° Turler 1-1; 19° Friedrich 1-2; 27° von Gunten 2-2; 28° Sgualdo 3-2; 32° Neininger 4-2; 34° Gosselin 5-2; 39° Courvoisier 6-2; 43° Cusson 7-2; 48° Valenti 7-3; 55° Hourriet 8-3; 60° Gosselin 9-3. - **Pénalités:** 1 x 2' contre La Chaux-de-Fonds, 2 x 2' contre Lausanne.

PREMIÈRE LIGUE (GR. 4)

Monthey - Château-d'Œx 3-5 (2-2, 0-0, 1-3)

Monthey: Golay; Michellod, Vauthay; Barman, Daven; Althaus, Pousaz, Cossetto; Uhlmann, Béchon, Ciana.

Arbitres: Paget - Schuler. 100 spectateurs.

Pénalités: 6 x 2' Monthey, 4 x 2' Château-d'Œx.

Buts: 2° Daven; 12° Béchon; 15° Bach; 18° Dey; 41° Bernasconi; 54° Bach; 55° Béchon; 57° Bach.

Par son rythme et ses nombreux renversements de situations, cette rencontre fut intéressante. Monthey a offert une bonne résistance durant deux tiers-temps, au dernier, la fatigue apparut. Tant que Monthey devra évoluer à deux lignes, il lui sera difficile de tenir le rythme durant une rencontre entière.

ch

À L'IMPOSSIBLE, NUL N'EST TENU !..

Les absences inopinées de Lardon et de Widmer (une demi-douzaine de dents brisées, huit points de suture aux lèvres et quatre aux genoux, à la suite de l'entraînement de lundi soir) ne pouvaient suffire à faire contrepoids, dans la balance des malheurs respectifs s'entend, aux défections forcées de Charly Hengen, Nando Mathieu, Roland Locher et Gagnon, ce dernier remplacé par Norman Beaudin, bien entendu. Malheureusement, l'entraîneur des Sierrois fut loin de répondre lui-même à ce qu'on était en droit d'en attendre, tant sur le plan de l'organisation du jeu que sur celui de l'exemple. A l'impossible, nul n'est tenu, certes, mais si la défaite des Valaisans était inéluctable au départ, personne n'aurait imaginé qu'ils en soient pareillement réduits à faire de la figuration,

Ligue nationale B

Rapperswil/Jona - Duebendorf (à Wetzikon) 2-3 (1-2, 0-1, 1-0); Langenthal - Zoug 2-6 (1-3, 1-1, 0-2); Ambri Piotta - Davos 3-8 (2-2, 0-2, 1-4); Fribourg - Villars 2-7 (0-1, 0-2, 2-4); Neuchâtel - Sion 3-2 (3-1, 0-0, 0-1); Fleurier - Olten 2-11 (0-2, 0-3, 2-6); Genève Servette - Viège 4-5 (1-3, 3-2, 0-0, 0-0, 3-2).

CLASSEMENT

1. Davos	12	10	1	1	81-25	21
2. Lugano	12	10	1	1	78-34	21
3. Zoug	12	9	1	2	61-37	19
4. Villars	12	9	-	3	89-48	18
5. Olten	12	6	3	3	63-48	15
6. Fribourg	12	7	1	4	62-48	15
7. Zurich	12	6	2	4	87-53	14
8. Viège	12	4	4	4	46-50	12
9. Genève/S.	12	6	-	6	67-12	12
10. Duebendorf	12	4	3	5	43-49	11
11. Rapperswil	12	5	-	6	65-53	10
12. Ambri P.	12	4	2	6	58-67	10
13. Neuchâtel	12	2	1	9	24-79	5
14. Fleurier	12	1	2	9	42-98	4
15. Langenthal	12	-	1	10	39-73	3
16. Sion	12	1	-	11	28-98	2

FOOTBALL

Un Noir parmi les présélectionnés anglais

Pour la première fois, un Noir pourrait jouer pour l'équipe d'Angleterre. Il s'agit de l'arrière de Nottingham Forest, Viv Anderson, seul néophyte parmi les 18 joueurs sélectionnés en vue du match amical Angleterre - Tchécoslovaquie du 29 novembre à Wembley.

Anderson, né à Nottingham il y a 22 ans, de parents jamaïcains, a déjà joué une fois dans la sélection anglaise des espoirs et quatre fois dans l'équipe « B ».

● **ANGLETERRE.** - 1^{re} division (16^e journée): Birmingham City - Bolton Wanderers 3-0; Bristol City - Wolverhampton Wanderers 0-1; Coventry City - Derby County 4-2; Everton - Manchester United 3-0; Ipswich Town - Middlesbrough 2-1; Southampton - Aston Villa 2-0. **Classement:** 1. Liverpool 15/26; 2. Everton 16/25; 3. West Bromwich Albion 15/22; 4. Nottingham Forest 15/21; 5. Arsenal 15/19; 6. Coventry City 16/19.

BASKETBALL

La coupe Koracs

Trois défaites suisses

En match aller du deuxième tour de la coupe Koracs, à Genève, Eveil Monceau a battu Lignon Basket, 83-79 (mi-temps 40-39) au terme d'une partie excellemment dirigée par les arbitres Zanon (It) et Spreiter (Aut).

La formation belge prenait un meilleur départ, menait de deux points après cinq minutes. Par la suite, les Suisses, grâce essentiellement à l'efficacité de leur Américain Pete Collins, avaient de bonnes réactions. A deux reprises, ils semblaient en mesure de creuser un écart au score (28-21 à la 11^e, puis 62-54 à la 29^e minute), mais chaque fois, les visiteurs refaisaient aisément leur retard avant de prendre une option confortable en vue de leur qualification.

● **A Ljubljana,** Pully a été battu 117-74 (mi-temps 57-36) par l'équipe yougoslave d'Olimpija. Au tour précédent, les Vaudois avaient éliminé Panionios Athènes.

● Une troisième défaite suisse a été enregistrée à Vevey, où l'équipe locale, qualifiée d'office pour le deuxième tour, a subi la loi de Jugoplastika Split, vainqueur par 106-79 (mi-temps 59-36). Ce match aller n'a en fait duré que quelques minutes. A la 5^e minute, les Yougoslaves menaient par 11-10. Ils se sont ensuite détachés irrésistiblement. Les Veveysans ont dû se contenter d'une réaction, vaine, au début de la seconde période.

BOXE

Le Français Cohen champion d'Europe

La France compte un champion d'Europe au moment où elle s'y attendait le moins. Le Français Gilbert Cohen a en effet conquis le titre des super-welters, à Londres, en mettant k.-o., au 3^e round, le Britannique Jimmy Batten, devant 4000 spectateurs. A 30 ans, Gilbert Cohen avait obtenu une chance quelque peu inespérée de disputer le championnat d'Europe après que Maurice Jope eût renoncé à son bien pour viser le titre mondial.

150.-



MANTEAU MODE AVEC ÉCHARPE TRICOT

Nouvelle ampleur modérée. Nombreux détails intéressants tels que col tricot ton sur ton et écharpe, patelettes aux manches et surpiqûres. Nouvelle qualité de natté laine. Coloris beige, noisette ou gris. Tailles 36-44.

150.-



C&A Sion, Centre Métropole, Tél. 027/22 93 33

A remettre au centre de Sierre

un bar à café

Ecrire sous chiffre P 36-31620 à Publicitas, 1951 Sion.

A louer à Vétroz

appartements 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2 pièces

6 programmes TV
Tél. 027/22 45 45 (hres bureau)

A louer à Sion, avenue de Tourbillon
**appartement 4 pièces
appartement 2 pièces**

Date d'entrée 1^{er} janvier ou à convenir
Pour traiter, s'adresser à
Agence immobilière Armand Favre, Sion
Tél. 027/22 34 64 36-207

NOS ACTIONS

Enfants: Rossignol et Look, dès Fr. 198.-
Dames et skieurs moyens: Compact avec fixation, dès Fr. 298.-
Location à la saison skis enfants, de Fr. 40.- à 135.-

TEST DE SKIS

Venez essayer nos marques Rossignol, Dynastar, Vökl, K2, dimanche 26 novembre (à défaut de neige, reporté au 3 décembre)

FREDDY-SPORTS

Tél. 026/2 59 28 - MARTIGNY



Le spécialiste du sportif



VOLVO 244. AVANT ET ARRIÈRE NOUVEAUX. PUISSANCE SUPÉRIEURE. HAUTE SÉCURITÉ DYNAMIQUE.

Styling nouveau pour l'avant et l'arrière, moteurs plus fougueux, overdrive et servodirection de série sur certains modèles, aptitudes routières encore supérieures. Telles sont les innovations les plus marquantes des Volvo 244. Faites un essai pour en savoir bien plus encore sur ces nouvelles voitures de haute race.

Volvo 244 GLI, 123 ch DIN, fr. 20 500.- (S, B)
Volvo 244 GLE, 123 ch DIN, équipement exclusif, fr. 23 300.- (S)
Volvo 242 GT, 123 ch DIN, équipement GT sportif, fr. 22 400.- (S)
(S) Servodirection de série
(B) Egalement disponible en version break

Volvo 244 DL, 97 ch DIN, fr. 17 900.- (B)
Volvo 244 GL, 107 ch DIN, fr. 18 900.- (S, B)

VOLVO
La voiture pour la Suisse.
SÉCURITÉ DYNAMIQUE POUR VOTRE PLAISIR DE CONDUIRE.

1950 Sion: Garage Vultagio Frères SA, avenue Maurice-Troillet 84, tél. 027/22 39 24

3902 Glls: Garage Valaisia, R. Kummer, tél. 028/23 43 40
3960 Sierre: Garage Bruttin Frères, tél. 027/55 07 20

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

Cherchons à louer

appartement ou chalet

(4 à 6 lits) dans station d'hiver période du 28.12.78 au 7.1.79

Tél. 021/93 83 82 22-307482

A louer à Martigny

magnifique 2 1/2 pièces

Tout confort

Tél. 026/2 31 13

Chalet

à vendre à Aven Valais 2 appartements tout confort. 1400 m terrain, altitude 900 m

Prix Fr. 310 000.-

Tél. 022/49 49 84

A louer à Martigny Place de Rome Bât. Bel-Air «C»

studio

Libre dès le 1.12.78

Entreprise Gianadda SA Martigny Tél. 026/2 22 85 36-31796

A vendre à Ayent imm. La Croisée

appartement 4 1/2 pièces

construction récente (4 ans), vente aux étrangers autorisée prix raisonnable

Ecrire sous chiffre P 36-302919 à Publicitas, 1951 Sion

Jeune couple cherche à Monthey

appartement 3 ou 4 pièces

pour le 24 décembre Quartier tranquille

Tél. 021/27 36 27 après 19 heures 36-31797

A louer à Sion à jeune homme dès le 1er décembre

jolie chambre indépendante

et dès le 1er janvier

petit appartement meublé

Confort.

Tél. 027/22 70 12 *36-302923

A louer à Sion, Platta Immeuble Les Ormeaux

appartement 3 pièces

Fr. 270.- plus charges. Libre tout de suite.

Tél. 027/23 22 25

36-280

A louer à Sion, Sous-Gare, immeuble Plein-Sud

appartements 4 1/2 pièces

Tout confort, dès Fr. 450.- plus charges Libres tout de suite

appartement 3 1/2 pièces

Tout confort, dès Fr. 440.- plus charges Libre tout de suite

appartement 2 1/2 pièces

Tout confort Subsidé 3% Fr. 293.- plus charges Subsidé 2% Fr. 380.- plus charges Libre tout de suite

Tél. 027/23 22 25

36-280

A VENDRE

APPARTEMENTS

MOLLÈNS 3 1/2, cuisine, bain, cave et garage Fr. 84'000.-

MIEGE 3 pces, cave, galetas Fr. 78'000.-

Idem mais à rénover + grange-écurie, jardin etc Fr. 75'000.-

VISSOIE 4 pces, habitable, cave, appenti, vue Fr. 88'000.-

HEREMENCE à rénover, très ancien Fr. 35'000.-

FORFI

C.p. 247, 3960 Sierre
Tél. 027 55 38 60



le spécialiste du sportif: plus sûr, pas plus cher

Le choix optimum dans les meilleures marques permet au spécialiste de se tenir au premier rang des meilleurs conseillers qui savent pertinemment ce qu'ils offrent.



Le bénéfice de change

immédiatement répercuté sur la vente, permet au spécialiste d'offrir de meilleurs prix sans faire la moindre concession quant à la qualité de ses services.

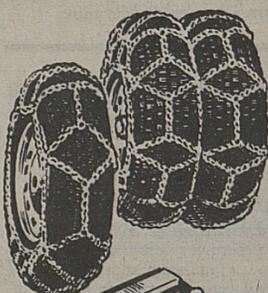
- | | | | | | | | | | |
|--|---|---|---|---|--|--|-------------------------------------|---|---------------------------------|
| Anzère:
Holiday-Sport
Jacky-Sports
Savioz-Sports | Borgeat-Sports
Holiday-Sport S.A. | Crans:
Alex-Sports
Bouby-Sports
Duc-Sports
Rey René Sports | Haute-Nendaz:
Gaby-Sports
Mariéthoz-Sports | Renko-Sports
Tousports | Monthey:
Breu-Sports | Saint-Luc:
Antille René | Suan:
Rossier-Sports | Verbier:
Cretton-Sports
Fellay-Sport
Guanzi-Sport
Médran-Sports
Orailer-Sports
Plick-Sports
Roux-Sports
Ski-Service S.A. | Vercorin:
Maxy-Sports |
| Arolla:
Bournissen-Sports | Champex:
Crettex-Sports | Evolène:
Gaudin-Sports | Isérables:
Crettenand-Sports | Mayens-de-Riddes:
Perraudin-Sports | Morgins:
Carnaby-Sports
Riquet-Sports | Sierre:
Boum-Sport | Thyon 2000:
Seppy-Sport | Veysonnaz:
Fragnière-Sports | |
| Le Châble:
Bircher Laurent | Chandolin:
Chandolin-Sport | Grimentz:
Grimentz-Sports | Les Marécottes:
Fleutry-Sports | Montana:
Montana-Sports
Ski Rinaldo
Tili-Sports
Zermatten-Sports | Ovronnaz:
Bonvin-Sports | Sion:
Aux 4 Saisons
Giana-Sports
Pfeco-Sports
Savioz-Sports | Val-d'Ille:
Michel-Sports | Zinal:
Olympia-Sports
Zinal-Sports | |
| Champéry:
Berra Sports | Les Collons:
Les Collons-Sports
Theytaz-Sports | | Martigny:
Freddy-Sports SA | | | | | | |



eu ESCHLER URANIA SA

Tous les articles d'hiver pour votre voiture - De votre magasin spécialisé, naturellement!

Il est bien entendu, que vous aurez toujours des prestations impeccables concernant qualité et prix, comme p.e.:



chaînes à neige "FURKA" par paire Fr. 59.--

Batteries prix sur demande Antigel bidon à 3 Lt. Fr. 9.50



Tel. 027 22 34 69

Tel. 027 22 34 69



Porte-ski "ALPIN" fermant à clef Fr. 79.--

ESCHLER URANIA SA
1951 Sion
47, rue de Lausanne
Tél. 027 - 22 90 44

Découper et envoyer à l'adresse ci-contre

Veuillez m'envoyer votre catalogue d'hiver

Nom/Prénom: _____

Adresse: _____

Lieu/numéro postal: _____

Signature: _____

A vendre, très bonne occasion

BMW 2800 L
moteur, boîte de vitesses, révisés sur facture, garantie six mois. Etat de la carrosserie impeccable, radio stéréo. Expertisée le 13 octobre 1978. Prix à discuter. Crédit accepté, échange éventuel contre BMW 2002.

Tél. 027/22 34 69 36-31800

A vendre

Opel Manta 2000 GTE

modèle 1978, 26 000 km, état de neuf, accessoires, reprise, facilités de paiement.

Tél. 027/23 39 38 36-1063

A vendre

VW 1500

en parfait état, expertisée, année 1970

Fr. 3000.-

Tél. 027/23 19 05 36-3809

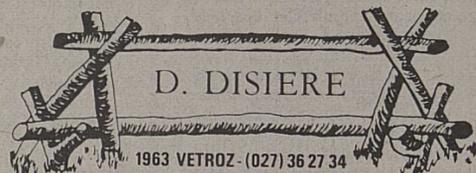
A vendre

Renault 20

Fr. 292.- par mois + casco

Tél. 022/71 25 35

Personnalisez votre cuisine en la commandant chez l'artisan!



1963 VETROZ - (027) 36 27 34

Cuisines et meubles artisanaux
Exposition à Vétroz

CHARIOTS ÉLÉVATEURS

de démonstration, comme neufs, capacité de charge 1 à 5 tonnes, offerts à des prix exceptionnels jusqu'à épuisement du stock.

Egalement d'occasion de 1 à 2,5 tonnes. Ateliers et pièces de rechange à Chavornay, emplacement du port-franc.

S'adresser: **Hullfegger & Cie S.A.**, tél. 024/51 16 83.



Garages préfabriqués

Avec dalle de fond entièrement fermée. Système FRISBA variable. Sur demande avec avant-toit. Garages à enterrer avec acrotères coulés sur les toits. NVS 6a. 78

FRISBA SA, 1095 Lutry/VD Téléphone 021/39 13 33

BON Veuillez s.v.p. nous envoyer sans engagements d'autres renseignements sur les garages préfabriqués FRISBA

Nom/Prénom: _____

Rue/No: _____

Lieu: _____ Tél.: _____

LES GUETTEURS

Enclenchés par la fumée, la chaleur ou la clarté des flammes, les détecteurs d'incendie ont déjà réagi. Instantanément. Les mesures de protection et de sécurité sont mises en œuvre. L'alarme est transmise à la centrale, dans le bâtiment, à la caserne des pompiers, alarme partout, ventilation sur programme sécurité, issues libres, clapets coupe-feu fermés. Pendant ce temps, l'installation Halon ou tout autre système d'extinction SULZER maîtrisent et éteignent le feu.

C'est une protection intégrale SULZER contre l'incendie! Des systèmes parfaitement adaptés, une vaste connaissance des types de construction, des équipements et des risques latents. Des dizaines d'années d'expérience au niveau de la technique de l'habitat constituent pour SULZER mille et une raisons de proposer une aussi vaste gamme d'installations d'alarme et d'extinction d'incendie.

SULZER - Conception et réalisation d'installations de prévention et de lutte contre l'incendie. Une protection sûre et de l'argent bien placé ... en toute sécurité!

SULZER®



Prévention d'incendie
Sulzer Frères Société Anonyme
Chauffage · Climatisation · Sanitaire

Etudes, installations, service après vente: **2502 Bienne**, Unt. Quai 92, tél. 032/23 55 23 - **1700 Fribourg**, ch. Monséjour 11, tél. 037/24 11 33 - **1211 Genève 2**, C.P. 387, rue Gevray 3, tél. 022/31 73 60 - **1006 Lausanne**, av. Dapples 54, tél. 021/27 74 11 - **2740 Montier**, rue Centrale 47, tél. 032/93 37 27 - **2000 Neuchâtel**, rue St-Honoré 2, tél. 038/25 68 21 - **1950 Sion**, av. de la Gare 23, tél. 027/22 39 43 - **1400 Yverdon**, rue Maison-Rouge 7, tél. 024/21 66 73.

GYMNASTIQUE

Assemblée des délégués de l'Association des sociétés catholiques

Pour la seconde fois, l'Association valaisanne des sociétés catholiques de gymnastique recevait les délégués de la Fédération suisse. Il y a dix ans, c'étaient la station de Grächen qui avait organisé cette réunion au sommet. Le dernier week-end, la section de Mörel, en collaboration avec l'association cantonale, recevait les 177 délégués de la fédération mère représentant pas moins de 52 000 actifs (dont 6000 dames), répartis dans 520 sections et 17 associations cantonales. Diriger les débats d'une fédération représentant les intérêts si différents des régions de notre pays, n'est pas une petite affaire. M. Hans Hartmann, d'Arlesheim s'en est sorti avec les honneurs, qu'il en soit félicité! De prime abord, les délégués ont été appelés à prendre quelques décisions importantes quant aux structures de la fédération ainsi qu'une modification des statuts de cette dernière. De prime abord, la fête fédérale se déroulera tous les six ans en lieu et place de tous les cinq ans. La prochaine manifestation à l'échelle fédérale sera organisée en 1980, à Baden. Pour ce qui est de la partie administrative proprement dite de cette assemblée, elle devait durer pas moins de quatre heures et la lecture des différents rapports reçut l'approbation des délégués. Pour ce qui est de l'activité future des sections, le comité directeur a formulé le vœu de voir les responsables vouer une attention toute particulière au mouvement pour l'athlétisme organisé à l'échelle populaire.

En outre, tout devra être mis en œuvre en fonction de la prochaine fête fédérale de Baden pour laquelle les responsables sont déjà au travail depuis pas mal de mois. Au chapitre de la remise des souvenirs et félicitations d'usage, plusieurs sportifs d'élite ont été cités à l'ordre du jour. Parmi ces derniers, nous trouvons Franz Meier qui termina 4^e aux championnats de Prague, Robert Jehle meilleur buteur de la saison 1977-1978 de handball ainsi que le champion suisse de lutte gréco-romaine Werner Wisler. En outre plusieurs personnalités ont eu droit à l'épingle d'argent pour services rendus, notamment le Dr Anton Bellwald de Brigue et Ruppen Bruno de Viège. A ce dernier, nous présentons nos plus sincères félicitations; bravo Bruno! Quant à la soirée récréative, elle se déroula à riederalp où les quelque 300 personnes ayant mis le cap sur Mörel passèrent d'agréables moments de détente et garderont un magnifique souvenir à l'image de la déclaration de plusieurs délégués: «Mörel sait recevoir!»

Assemblée de l'URG à Romont

René Kühn à l'honneur

Au pied du château de Romont, l'Union romande de gymnastique a tenu ses assises annuelles en présence de quelque 70 délégués et invités des cantons romands: Fribourg, Genève, Neuchâtel, Valais, Vaud, auxquels s'ajoutait une invitée, l'Association jurassienne et son président Paul-Emile Bonjour.

Plusieurs personnes politiques et gymniques ont honoré cette assemblée en particulier Georges Durssel du comité central SFG.

Les différents rapports ont été acceptés et la révision partielle des statuts sera déposée entre les mains d'une commission ad hoc pour études plus approfondies.

Le président URG, Francis Fivaz, a rendu

Après la remise des vitraux, le président URG, Francis Fivaz, s'entoure des deux nouveaux membres honoraires, René Kühn à gauche et Eric Bastardoz à droite.

Calendrier officiel de la coupe du monde

La coupe du monde 1978-1979 comportera dix épreuves dans chacune des trois disciplines et deux slaloms parallèles pour les garçons tandis que les filles se retrouveront huit fois en descente et en slalom, six fois en géant et une fois en slalom parallèle. Quatre combinés, portant sur les grandes classiques, entreront également en ligne de compte aussi bien chez les messieurs que chez les dames.

La saison a été divisée en trois grands tronçons: le critérium de la première neige et le secteur italien avant les fêtes de fin d'année, le circuit germano-austro-suisse, terminé par la mini-tournée scandinave et, enfin, l'étape nord-américaine avant le dénouement au Japon, à Furano. Le «cirque blanc» se produira ainsi dans douze pays et sur trois continents.

Voici le calendrier de la coupe du monde:

Messieurs. - 1978: décembre, 9-10: Val-d'Isère (Fr), descente, géant et combiné. - 13-14: Madonna di Campiglio (It), spécial et parallèle. - 16: Val Gardena (It), descente. - 20: Cortina d'Ampezzo (It), descente. - 21-22: Kranjska Gora (You), spécial et géant.

1979. - Janvier, 6: Morzine-Avoriaz (Fr), descente. - 7: Courchevel (Fr), géant. - 9: Crans-Montana (S), spécial. - 13-14: Wengen (S) descente, spécial et combiné. - 15: Adelboden (S) géant. - 20-21: Kitzbühel (Aut) descente, spécial et combiné. - 23: Steinach (Aut) géant. - 27-28: Garmisch-Partenkirchen (RFA) descente, spécial et combiné.

Février. - 1^{er}: Villars (S) descente. - 4-5: Nitzke Tatro/Jasna (Tch) spécial et géant. - 7: Oslo (Nor) spécial. - 10-11: Are (Su) spécial et géant.

Mars. - 1-4: Lake Placid (EU) descente et géant. - 9: Whistler Mountain-Garibaldi (Ca) descente. - 12: Heavenly Valley (EU) géant. - 17-20: Furano (Jap) spécial, géant et parallèle.

Dames. - 1978, descente. - 6-7: Val-d'Isère (Fr) descente, géant et combiné. - 9: Cervinia (It) géant. - 14-15: Piancavallo (It) descente et spécial.

1979. - Janvier, 7-8: Les Gets (Fr) spécial et géant. - 12: Les Diablerets (S) descente. - 17-18: Grindelwald (S) descente, spécial et combiné. - 23-24: Schruns (Aut) descente, spécial et combiné. - 26: Mellau (Aut) spécial.

Février. - 3-4: Pfronten (RFA) descente, spécial et combiné. - 6: Berchtesgaden (RFA) géant. - 8: Maribor (You) spécial.

Mars. - 3: Lake Placid (EU) descente. - 8: Aspen (EU) descente. - 11: Heavenly Valley (EU) géant. - 17-20: Furano (Jap) spécial, géant et parallèle.

Ski-Toto: vers une réussite...

Tout a été prévu pour faire du Ski-Toto une réussite. Dans moins de quinze jours, les amateurs de ski et l'ensemble des pronostiqueurs pourront participer à une première mondiale: le Ski-Toto. Les coupons de participation seront à la disposition des pronostiqueurs dès le 4 décembre. Le premier concours portera sur la descente de coupe du monde du critérium de la première neige, à Val-d'Isère (dimanche 10 décembre).

Une vaste campagne publicitaire a été organisée. Elle devrait aboutir à une participation massive à ce troisième concours de pronostics sur des résultats sportifs. Le maximum a été fait pour que personne n'ignore rien du Ski-Toto et de la façon d'y jouer.

HANDBALL

La Suisse contre la Hongrie et la France

La Suisse a été assez heureuse lors du tirage au sort des groupes éliminatoires du championnat du monde du groupe B, qui aura lieu le printemps prochain en Espagne. A Barcelone, le sort lui a désigné comme adversaires la Hongrie et la France. Voici quelle sera la composition des quatre groupes du tour éliminatoire: groupe A: Suède, Bulgarie et Norvège; groupe B: Hongrie, France et Suisse; groupe C: Espagne, Hollande et Autriche; groupe D: Tchécoslovaquie, Islande et Israël.

● **TENNIS.** - Trois des quatre Suissesses engagées dans le tournoi international féminin de Christchurch (Nouvelle-Zélande) ont déjà été éliminées au premier tour. La championne nationale Petra Delhees n'était pas encore entrée en lice.

Tout a été mis en œuvre également pour que rien ne puisse venir fausser les concours. Le règlement est précis et complet. Pendant des mois, des experts ont étudié toutes les possibilités. Ils ont notamment longuement travaillé sur les courses de la saison dernière. Tout a vraiment été prévu. C'est ainsi qu'en cas d'égalité, l'ordre des ex-aequo sur le coupon de participation sera déterminant. Si une course est annulée en raison des conditions météorologiques défavorables ou du manque de neige, ou qu'elle est avancée et qu'elle se dispute avant le dernier délai de remise des coupons, le vendredi, le classement valable pour le concours sera établi par tirage au sort. Il en sera de même si moins de 5 des 15 coureurs portés sur le coupon figurent au classement.

Au sujet du tirage au sort, on notera qu'il ne pourra pas être utilisé pour un seul coureur. Seule la liste complète des numéros gagnants pourra être établie par tirage au sort, de sorte que toute manipulation semble bel et bien exclue. L'établissement de la liste des 15 coureurs qui figurent sur le coupon mérite aussi quelques explications. En toute logique, elle sera basée sur la liste des points FIS, liste établie par la Fédération internationale de ski et qui tient compte de tous les résultats enregistrés dans la spécialité. Les experts tiendront compte également de tout ce qui peut avoir une influence sur le comportement des candidats

Karaté

Le K.C.V. au premier plan aux championnats « genevois »

La salle des Asters a accueilli pour la première fois ce samedi les combattants des quatre coins de la Suisse pour les championnats genevois.

Les concurrents se présentaient pour essayer de glaner trois coupes: une coupe katas, une coupe de karaté-contact et une coupe de karaté traditionnelle nous intéressant plus particulièrement, car c'est elle qui présente certainement le spectacle le plus impressionnant et le plus technique.

Le K.C.V. s'est une fois de plus distingué en plaçant trois de ses combattants aux quatre premières places. Gérard Sauthier a confirmé ses dons en accédant à la finale contre l'excellent Steve Lunt. Il est cependant à remarquer que J.-C. Knupfer a favorisé sa qualification en laissant passer le cap de la demi-finale en ne se présentant pas contre son élève. J.-C. Knupfer se retrouva donc troisième ex-aequo avec son frère Raphy dont nous ne pouvons que saluer un retour à la compétition pour le moins remarqué. Celui-ci élimina en quart de finale Dominique Fornage dont la forme fut quelque peu coupée par un récent cours de répétition. Les malchanceux Gilbert Mottet et Michel Germanier ont aussi laissé une bonne impression.

A l'approche des championnats suisses du 9 décembre prochain à Lausanne, nous espérons que cette équipe valaisanne confirmera sa prestation de samedi.

Les résultats: 1. Steve Lunt (Dübendorf); 2. Gérard Sauthier (K.C.V.); 3. Jean-Claude et Raphy Knupfer (K.C.V.).

(blessures, perturbations dans la préparation, etc.). En raison des délais nécessaires pour l'impression des coupons, la liste devra toutefois être établie une bonne quinzaine avant les courses. C'est ainsi que pour Val Gardena, aucune modification ne pourra être apportée à la liste en fonction des résultats enregistrés à Val-d'Isère. En revanche, les listes pour les descentes du mois de janvier tiendront compte des résultats des courses du mois de décembre.

BOXE

« La retraite dans quelques mois »

Mohamed Ali a confirmé à Monroe (Louisiane) qu'il prendrait sa retraite « dans quelques mois ». « J'utiliserai mon titre aussi longtemps que possible, puis je raccrocherai » a déclaré le champion du monde des poids lourds devant les étudiants de l'université de Louisiane. Ali, qui tourne un film à Natchez (Mississippi) a souligné « que le public avait assez payé pour ses clowneries. J'en ai fait tant que j'ai gagné 53 millions de dollars. Cela suffit ».

Le champion du monde a indiqué qu'il voyagerait autour du monde dans le but de recueillir de l'argent pour les déshérités. « C'est maintenant seulement que vous allez découvrir le vrai visage de Mohamed Ali. »

Canto conserve son titre

Le Mexicain Miguel Canto, champion du monde des poids mouches, a conservé son titre à Houston, en battant nettement aux points le Thaïlandais Tacomron Vibonchai. Agé de 29 ans, Canto a ainsi défendu victorieusement sa couronne pour la 13^e fois. Touché à une arcade à partir du 4^e round, il a continué à donner le combat comme il l'avait fait dès la première reprise. A son palmarès, Canto compte désormais 59 victoires contre 3 défaites et 3 matches nuls.

Rétrospective des deux sociétés cantonales des jeunes tireurs

Une continuité logique

L'instruction des jeunes tireurs s'affirme de plus en plus dans notre canton et, aujourd'hui, de nombreuses sociétés font l'effort combien apprécié de mettre sur pied l'organisation d'un cours de tir dans le respect total des prescriptions.

Malheureusement, les exigences fixées par les mesures de sécurité et le groupement de l'instruction sont telles, que le chef d'un cours doit être au bénéfice d'une instruction suffisante donnée dans un cours de moniteurs.

Il est donc recommandé aux sociétés de tir à 300 et 50 m d'inscrire des tireurs à ces différents cours de moniteurs organisés à Macolin.

Les dates de ces cours sont communiquées par le canal de la Gazette des carabinières pour le 300 m et par le Tireur sportif pour le 50 m. Que chacun fasse donc l'effort de lire ces informations importantes à l'adresse des tireurs.

En 1978, quelques sociétés ont été surprises par ces nouvelles prescriptions et se sont trouvées sans moniteur valablement reconnu. Le résultat de ce phénomène se retrouve malheureusement dans les effectifs des sections 300 et 50 m car certains cours habituels sont restés sans activité, faute de responsables autorisés.

Espérons que la réaction des sections ne se fera pas attendre et qu'elle sera à la hauteur du tir valaisan. Cette absence d'organisation en 1978 ne doit être à tous les échelons qu'un mauvais souvenir.

ACTIVITÉ DES JEUNES TIREURS À 300 M (SCTV)

L'activité des jeunes tireurs dans la discipline à 300 m démontre par les chiffres qu'elle est positive et qu'elle peut d'un instant à l'autre retrouver par la volonté des sections, son éclat total. Dans l'ensemble du canton, cette activité s'est fractionnée en 79 cours et a vu 1136 jeunes suivre régulièrement l'instruction jusqu'au dernier exercice.

La qualité des tirs et les différents palmarès du tir de sélection, de la finale can-

NATATION

Assemblée des clubs romands

Les clubs romands de natation ont tenu leur assemblée générale à Vevey. Le comité a été réélu en bloc. Aux postes clés: René Will (Renens), président, Eric Schmid (Le Locle) chef natation, Pierre-André Gigaud (Vevey) chef waterpolo et secrétaire, M^{me} Biderbost (Morges) chef natation artistique, M^{me} Catherine Schmid a par ailleurs été nommée au comité.

Le calendrier se présente ainsi: **Natation.** - 3 et 4 mars 1979: championnats d'hiver à Lausanne (éventuellement). 4 et 5 août: championnats romands toutes catégories (lieu à fixer). 11 et 12 août: critérium romand jeunesse à Genève. Ce critérium remplace les championnats romands et il se disputera par catégories d'âges.

Waterpolo. - Dès février, championnats romands d'hiver. 5 et 6 mai: coupe romande senior à Yverdon. 28 avril: coupe romande junior (lieu à fixer).

Challenges des meilleurs nageurs et nageurs de la région romande.

Dames: 1. Françoise Schmid (Lancy) 2492 points; 2. Geneviève Bertrand (Genève/Natation) 2432; 3. Isabelle Sguaitamatti (Genève/Natation) 2429; 4. Sandra Bina (Genève/Natation) 2351; 5. Barbara Wildhaber (Genève/Natation) 2316; 6. Rosanna Gemelli (Genève/Natation) 2229; 7. Anne-Kathy Wicky (Vevey/Natation) 2218; 8. Eve Gyger (Genève/Natation) 2182; 9. Martiny Wicky (Vevey/Natation) 2160; 10. Eglantine Berlincourt (Monthey) 2121.

Messieurs: 1. Tony Reynard (Genève/Natation) 2473; 2. Dano Halsall (Genève/Natation) 2397; 3. Thierry Jacot (Genève/Natation) 2292; 4. Félix Morf (Vevey/Natation) 2258; 5. Pascal Schroeter (Vevey/Natation) 2236; 6. Stéphane Volery (Neuchâtel) 2212; 7. Philippe Rognon (Neuchâtel) 2161; 8. Alain Charmey (Genève/Natation) 2157; 9. Diego Vogel (Lancy) 2143; 10. Beat Spoerri (Genève/Natation) 2103.

tonale et du championnats romand ont été largement diffusés aux lecteurs par la presse valaisanne que nous remercions bien sincèrement.

Il est donc inutile de revenir en détail sur ces manifestations, mais permettez-nous de citer encore une fois la brillante conclusion d'une saison chargée, celle du magnifique titre de champion romand obtenu au stand de La Chaux-de-Fonds le 8 octobre passé par nos juniors. Que chaque participant et chaque moniteur trouve ici l'expression de notre plus vive reconnaissance pour ce titre dont le Valais peut être fier.

ACTIVITÉ DES JEUNES TIREURS À 50 M (SCVTIP)

L'activité des jeunes tireurs au petit calibre a également souffert des nouvelles prescriptions, et peut-être encore plus que le 300 m car il y a moins de cours de moniteurs organisés à Macolin. A l'échelon fédéral, les responsables se préoccupent de ce problème avec un sérieux absolu.

L'activité 1978 s'est étendue dans neuf sections et a vu 180 jeunes et 41 filles suivre les cours correctement.

Le petit calibre est une discipline promise à un bel avenir, mais encore faut-il que chaque section fasse l'effort de se mettre au service de la jeunesse. Il s'agit là d'une continuité logique dans l'activité des sections; une activité volontairement choisie pour laquelle chacun devrait mettre du sien.

Il convient maintenant de ne pas souffler la chandelle pour l'hiver, mais bien plus de préparer la prochaine saison par un contact permanent que les responsables doivent avoir avec la jeunesse.

Le sérieux de nos organisations débute par le respect des institutions en place, et notre volonté de bien faire assurera le succès de nos jeunes sportifs et l'avenir de notre pays. Pensez-y!

Le chef cantonal des jeunes tireurs de la SCTV et de la SCVTIP
François Bétrisey
3958 Saint-Léonard



Coop-informations

Produits de lessive Coop. Toute l'année à des prix avantageux.

Teddymat

Le produit de lessive toutes températures au savon pur et doux, avec le nouveau succédané de phosphate qui ménage les eaux usées.

Pourquoi du succédané de phosphate?

Les phosphates ont une très bonne action sur le résultat du lavage, mais une moins bonne sur les eaux usées. Ils sont nécessaires dans un produit de lessive pour lutter contre le calcaire et adoucir l'eau. En parvenant dans les eaux usées les phosphates agissent comme des engrais. Les algues croissent plus rapidement et épuisent les réserves d'oxygène des lacs et des rivières.

Jusqu'à maintenant, on ne pouvait pas se passer de phosphates, puisqu'on ne connaissait pas de matière de remplacement équivalente. Jusqu'à maintenant, puisque la recherche est parvenue à mettre au point un succédané ménageant les eaux usées et pouvant se substituer dans une grande mesure aux phosphates. En exclusivité à la Coop!

Doranda

le bon produit de lessive pour la lingerie fine. Se prête à tous les textiles modernes blancs et en couleur, de même qu'à la laine.

Doranda ne contient pas d'agents de blanchiment et se prête à merveille au lavage en machine et à la main, à des températures de 30°-60°.



Paquet géant de 4,8 kg

11.90

seulement



6.90

seulement

Boîte économique de 1,7 kg

Coop compte pour qui sait compter!



Tous les jeudis « Gsottus »



Grande salle pour noces (120 places)
Restaurant spécialités (40 places)
Carnotzet (35 places)

Chez Peter

Buffet de la Gare, Rarogne
Tél. 028/44 11 05

36-12190

A vendre machine à écrire
Remington 100 E
Electr., tab. décimal
Valeur Fr. 2500.-
Cédée à Fr. 1000.-
avec garantie
Tél. 027/22 83 41
36-2444

VOUS qui possédez une machine à laver dans une des marques AEG - Bendix - Candy Indesit - Castor - Frigidaire - Philco - Riber - Zanussi - Zoppas et qui désirez être dépanné rapidement téléphonez au



ROSE BERTIN BOUTIQUE
EXCLUSIVITE CHARLES VEILLON

Tout le chic de «Rose Bertin» pour ce deux-pièces en fin tricot léger, 70% polyacryl et 30% laine. Le pull à manches raglan, froncées sur un long poignet est décollé en V et s'accompagne d'une écharpe, mode. Jupe doublée. Bois de rose. Tailles 36, 38, 40, 42, 44. Fr. 165.-

165.-

Un imprimé éblouissant en 100% Viscose pour cette robe élégante, imaginée et conçue par «Rose Bertin». Petit col et poignets à rucher. Ample manches chauve-souris, taille froncée sur élastique. Noir/rose/beige. Tailles 36, 38, 40, 42, 44. Fr. 149.-

149.-

Veillon

BUSSIGNY Route de Crissier
LAUSANNE Rue de l'Ale 24
MARTIGNY Avenue de la Gare 25
BERNE Kramgasse 78
BIENNE Rue de la Gare 44

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais

Le journal de tous pour tous

Amis du «NF», transmettez ce bulletin à une connaissance. Si elle s'abonne, qu'elle nous signale votre geste pour qu'en fin d'année nous puissions vous témoigner notre reconnaissance de façon tangible.

Le premier quotidien du Valais vous offre

- les plus belles images en couleurs du Valais
- tous les sports, tous les sportifs de chez nous
- la réflexion non la sensation
- le courage d'une expression non moutonnaire

Le soussigné souscrit un abonnement au NF dès le 1er décembre, au prix de

119.-

jusqu'au 31 décembre 1979
(mois de décembre 1978 gratuit)

Nom : _____

Prénom : _____ Fils (fille) de _____

Profession : _____

Adresse exacte : _____

Lieu : _____

Date : _____ Signature : _____

Coupon à détacher et à retourner à l'administration du Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais, 13, rue de l'Industrie, 1951 Sion.
L'abonnement se renouvelle tacitement sauf révocation écrite un mois avant l'échéance.

NOUVELLES D'ETOY

Tout sous le même toit au Centre de l'habitat

Centre de l'habitat à Etoy

Ouverture samedi 25 novembre

Les partenaires du Centre de l'habitat

RADIO TV STEINER

Fondée en 1927, Radio TV Steiner SA est le plus grand spécialiste de Suisse dans le domaine des téléviseurs, radios, Hifi, photo.

Du transistor de poche à la haute fidélité, de la TV portable à l'écran couleur géant, tout pour la reproduction parfaite des images et des sons.

RESTAURANT MÖVENPICK

Un sympathique restaurant où une ambiance de verdure et de loisir incite à la détente. Une carte alléchante vous y promet de nombreuses joies gustatives. Mövenpick donne ainsi aux habitants de la région d'Etoy comme aux visiteurs du Centre une nouvelle possibilité de rencontre. Il leur offre une agréable alternative à la gastronomie traditionnelle.

SCHAFFNER Do it yourself

Voici le paradis à prix discount pour les bricoleurs et les artisans. Un super-assortiment en outils, machines, peintures, papiers peints, articles sanitaires, bois, outils de jardin, etc., etc. De quoi permettre à tous les amateurs de travailler comme des professionnels. Et, dès le printemps, un sensationnel Garden Center.

ING. DIPL. EPF FUST SA

Créée il y a exactement 20 ans par M. A. Fust, la société, avec ses 37 succursales et 150 collaborateurs, est devenue la principale maison suisse dans le secteur de l'électroménager. FUST SA vous offre la sécurité d'excellentes marques sélectionnées en fonction de la qualité, des prix et de la haute fiabilité de leurs appareils.

Quelques-uns des avantages qu'offre le Centre de l'habitat

- Un «Paradis des enfants» surveillé avec jardin
- Un autoshop
- Des colonnes d'essence avantageuse et une installation de lavage
- Le remboursement des frais de train ou de benzine pour tout achat dépassant Fr. 500.- auprès des Meubles Pfister ou de l'un des partenaires du Centre
- Location sur place, à des conditions très favorables, de véhicules utilitaires pour le transport des articles achetés

Générosité du choix Générosité de l'accueil

Panorama de l'ameublement

Une vaste présentation de tous les styles et tendances, ainsi que de nombreux accessoires qui participent au charme d'une demeure accueillante. Vous aurez autant de plaisir que d'intérêt à vous promener dans ses différents secteurs :

MEUBLES DE STYLE, DESIGN COLLECTION, MEUBLES RUSTIQUES, STUDIO SHOW, MEUBLES SCANDINAVES et TABLES ET CHAISES.

Le Panorama de l'ameublement vous offre vraiment une vision globale du mobilier d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

Lits et literie

Lits rembourrés, lits escamotables, lits superposés, bref tous les lits imaginables. Et, pour les accompagner, literie des meilleures marques, matelas-santé recommandés par le corps médical; draps, taies et couvertures aux mille couleurs et dessins en vogue.

Tapis d'Orient

Tapis authentiques choisis aux sources par nos experts, présentés dans le cadre enchanteur d'un bazar oriental. Sur désir, choix à domicile.

Revêtement de sol

Moquettes et sols PVC vous offrant 300 qualités et 2000 dessins et coloris. Citons la collection MIRA qui harmonise les sols aux rideaux, voilages et tissus d'ameublement.

Rideaux et voilages

Plus de 1300 rideaux et voilages réalisés dans une symphonie de motifs et de coloris et, bien sûr, la fameuse collection MIRA citée plus haut.

Générosité des prix Générosité du service

Home-discount

Un département particulier qui vous offre un immense choix de meubles modernes - dont les scandinaves - à l'emporter. En choisissant, transportant et montant vous-même votre mobilier, vous faites de substantielles économies.

Marché du tapis

Vous trouverez dans le bâtiment annexe un vaste choix de tapis de fond et de sols PVC. Service de coupe; des prix à l'emporter ou livraison et pose par nos spécialistes.

Marché du meuble

Un vaste entrepôt de meubles de fabrication actuelle ou fins de séries à des prix particulièrement tentants.

Lustrerie

Tous les styles de luminaires pour éclairage «pleins feux» ou ambiance intime.

Occasions

Meubles divers légèrement endommagés, tapis d'Orient et tapis mécaniques avec de petits défauts et coupons de moquette à des prix incroyables.

Marché aux puces

Une vraie foire de la brocante où vous irez de découvertes en étonnements.

Boutique «Ambiance»

Arts de la table, bibelots et gadgets qui apportent à votre demeure sa note originale. Une mine inépuisable de cadeaux appréciés.



Ouvert:

de lundi à vendredi 9h.-20h. samedi 8h.-17h.

Tél. 021/ 76 3741

P gratuits réservés **CFF** halte d'Etoy
Essence-lavage-autoshop

**Et chaque jour des attractions
dont nous vous réservons la surprise !**

Etoy

Centre de l'habitat

Pfister Meubles

N.1
 sortie Aubonne/Allaman
 ou par la Route suisse
 suivre indication **ETOY**

Radio TV Steiner

Electroménagers Fust S.A.

Do it yourself et Garden Center
Schaffner S.A.

Restaurant Mövenpick

Football: ce soir, huitièmes de finale de la coupe UEFA

Un seul représentant suisse: l'arbitre Galler!

Le nombre de ses engagés étant double de celui des autres compétitions européennes interclubs, la coupe de l'UEFA s'offre un tour supplémentaire (huitièmes de finale) dont les matches aller auront lieu mercredi (matches retour le 6 décembre, tirage au sort de l'ordre des rencontres des quarts de finale au début de janvier, en même temps que pour la coupe des champions et la coupe des vainqueurs de coupe).

Sur les seize équipes encore en course, quatre sont allemandes et depuis le début de la compétition, elles font un peu figure d'épouvantail. Borussia Moenchengladbach et Hertha Berlin devraient poursuivre leur route malgré les Polonais de Wroclaw et les Danois d'Esbjerg. En revanche, le MsV Duisbourg, qui connaît actuellement quelques ennuis, risque d'être sérieusement inquiété à Strasbourg, sur le terrain du leader du championnat de France, comme d'ailleurs le VfB Stuttgart de Juergen Sundermann, qui reçoit Dukla Prague, leader du championnat de Tchécoslovaquie, contre lequel il aura avantage à confirmer son efficacité à domicile.

L'Angleterre compte encore trois équipes en lice. Toutes trois joueront mercredi à l'extérieur contre des adversaires réputés: Manchester City à San Siro contre l'AC Milan, West Bromwich à Valence et Arsenal à Belgrade contre Etoile Rouge. La tâche des Anglais ne sera certes pas facile, pas plus que celle d'Ajax Amsterdam, le tombeur du Lausanne-Sports au tour précédent, qui se déplace à Budapest pour affronter la Honved.

La Suisse ne sera représentée que par un arbitre dans ces matches aller: Bruno Galler, qui dirigera FC Valence - West Bromwich Albion. André Daina, prévu pour diriger AC Milan - Manchester City, a été remplacé par l'Allemand de l'Est Einbeck.

L'ordre des rencontres:

- Esbjerg - Hertha Berlin
- Honved Budapest - Ajax Amsterdam
- AC Milan - Manchester City
- FC Valencia - West Bromwich Albion
- Borussia Moenchengladbach - Alask Wroclaw
- VfB Stuttgart - Dukla Prague
- Etoile Rouge Belgrade - Arsenal
- Racing Strasbourg - MsV Duisbourg

L'Afrique et la coupe du monde

L'augmentation de la participation africaine à la coupe du monde dépendra du renouveau du football africain, a dit en substance M. Joao Havelange, au cours d'une conférence de presse qu'il a tenue à Dakar.

M. Havelange a affirmé que la coupe du monde est avant tout un tournoi pour les professionnels qui, pour être rentable, doit regrouper des équipes de haut niveau, et intéresser de ce fait le public, la télévision et les agences de publicité.

Pour les amateurs, il y a les Jeux olympiques dont les éliminatoires doivent être considérées, a dit le président de la FIFA, comme une possibilité de donner des compétitions aux équipes africaines. L'Afrique, a-t-il rappelé, sera représentée par trois équipes aux prochains Jeux olympiques.



Après la visite effectuée à la Pontaise lors du match retour des seizièmes de finale, le Hollandais Clarke et son club d'Ajax Amsterdam changeront d'air pour se diriger vers Budapest. La Hongrie leur fournira-t-elle de nouveaux motifs de satisfaction? Photo ASL

La coupe de Hollande

Une semaine après sa défaite «at home» contre Roda Kerkrade (2-1), Ajax Amsterdam a manifesté un retour en forme, battant Roda par 3-0 en huitième de finale de la coupe de Hollande.

Le vainqueur de Lausanne en coupe UEFA affrontera en quart de finale le seul représentant de deuxième division, Fortuna Geelen.

Résultats des huitièmes de finale: PsV Eindhoven - FC Le Bois le Duc 3-2. NAC Breda - Utrecht 1-0. Noordwijk - Volendam 1-3. AZ Alkmaar - Wageningen 4-1. Fortuna Geelen - De Graafschap Doetinchem 2-0. Sparta Rotterdam - PEC Zwolle 3-0. Ajax Amsterdam - Roda JC Kerkrade 3-0. La Haye - Twente Enschede 2-2 (Twente vainqueur aux penaltys).

Tirage au sort des quarts de finale: NAC Breda - PSV Eindhoven, Twente - AZ Alkmaar, Volendam - Sparta, Fortuna - Ajax.

Un nouvel Allemand à Chiasso

Pour remplacer Hans Franz, parti pour la Belgique, le FC Chiasso a engagé le demi de Borussia Dortmund, Erwin Wolf (27 ans). Celui-ci joue en Bundesliga depuis 1970. La saison dernière, il avait disputé 14 des 34 matches de son équipe.

SPORT-TOTO

Programme des matches pour le concours au résultat N° 47 des 25-26 novembre 1978:

- | | |
|---------------------------------|-------|
| 1. Chênois - Bâle | 3 3 4 |
| 2. Lausanne-Sport - Saint-Gall | 3 4 3 |
| 3. Nordstern - Grasshopper | 2 2 6 |
| 4. Sion - Servette | 2 2 6 |
| 5. Young Boys - Neuchâtel Xamax | 5 3 2 |
| 6. Zurich - Chiasso | 7 2 1 |
| 7. Bienne - Etoile Carouge | 4 3 3 |
| 8. Fribourg - Aarau | 4 3 3 |
| 9. Kriens - Frauenfeld | 5 3 2 |
| 10. Lugano - Bellinzona | 7 2 1 |
| 11. Wettingen - Vevey-Sport | 4 3 3 |
| 12. Winterthur - Lucerne | 4 3 3 |
| 13. Young Fellows - Granges | 2 3 5 |

TOTO-X

- | | |
|------------------------------|-------|
| 14. Chaux-de-Fonds - Berne | 8 1 1 |
| 15. Boudry - Nyon | 0 0 0 |
| 16. Stade Lausanne - Leytron | 6 3 1 |
| 17. Martigny-Sport - Malley | 4 3 3 |
| 18. Monthey - Yverdon | 5 4 1 |
| 19. Orbe - Meyrin | 4 4 2 |
| 20. Viège - Rarogne | 2 3 5 |
| 21. Central - Derendingen | 6 3 1 |
| 22. Fétigny - Bulle | 2 3 5 |
| 23. Kôniz - Laufen | 6 3 1 |
| 24. Ostermundigen - Boncourt | 2 4 4 |
| 25. Soleure - Aurore | 3 4 3 |
| 26. Baden - Brühl | 5 3 2 |
| 27. Birsfelden - Red Star | 6 3 1 |
| 28. Blue Stars - Gossau | 4 3 3 |
| 29. Schaffhouse - Allschwil | 4 3 3 |
| 31. Unterstrass - Muttentz | 2 2 6 |
| 32. Balzers - Ibach | 3 4 3 |
| 33. Coire - Vaduz | 4 3 3 |
| 34. Giubiasco - Locarno | 3 3 4 |
| 35. Morbio - Rüti | 5 4 1 |
| 36. FC Zoug - Emmenbrücke | 3 4 3 |

HOCKEY SUR GLACE

Christian Wittwer accidenté

Victime d'un accident de la circulation entre Opfikon et Kloten, l'attaquant du HC Kloten, Christian Wittwer (26 ans) souffre d'une fracture de la mâchoire et d'une commotion cérébrale.

FOOTBALL

La situation chez les juniors

INTERREGIONAUX A2

1. Sion 2	13 10 1	2 51-16 21
2. Onex	13 9 2	2 31-13 20
3. Raron	13 7 4	2 31-18 18
4. St. Lausanne	13 9 0	4 45-27 18
5. Yverdon Sp.	13 7 3	3 34-25 17
6. Renens	13 7 3	3 26-17 17
7. Düdingen	13 6 4	3 38-26 16
8. Meyrin	13 6 2	5 39-30 14
9. Concordia	13 5 3	5 36-35 13
10. Central	13 3 2	8 27-40 8
11. Ur-Genève	13 3 2	8 20-48 8
12. Aire-le-Lign.	13 2 2	9 13-33 6
13. Sviriez	13 0 3	10 13-39 3
14. Chippis	13 1 1	11 23-60 3

INTERREGIONAUX A1

1. Servette	14 10 2	2 47-15 22
2. Young Boys	14 9 3	2 34-11 21
3. Lausanne-Sp.	14 6 5	3 31-19 17
4. Biel	14 6 4	4 32-21 16
5. Sion	14 7 1	6 25-19 15
6. Fribourg	14 5 5	4 23-18 15
7. Neuchâtel X.	14 5 5	4 22-20 15
8. Grenchen	14 6 3	5 23-25 15
9. Martigny-Sp.	14 6 2	6 28-24 14
10. Chênois	14 5 3	6 27-29 13
11. St. Nyonnais	14 3 4	7 21-30 10
12. Vevey-Sport	14 4 1	9 19-32 9
13. Et. Carouge	14 3 3	8 26-48 9
14. Bern	14 1 3	10 17-63 5

INTERREGIONAUX B1

1. Servette	11 11 0	0 57-12 22
2. Sion	11 8 1	2 62-14 17
3. Et. Carouge	11 7 2	2 43-18 16
4. Lausanne-Sp.	11 7 2	2 43-27 16
5. Vernier	11 7 1	3 36-27 15
6. Fribourg	11 3 3	5 28-27 9
7. Montreux-Sp.	11 4 1	6 26-35 9
8. City	11 3 3	5 14-24 9
9. Meyrin	11 3 1	7 21-58 7
10. St. Lausanne	11 2 2	7 25-47 6
11. Renens	11 2 1	8 17-36 5
12. Lancy-Sport	11 0 1	10 7-55 1

Ce que vous cherchez peut-être

ATHLETISME

Rono détrôné

Henry Rono a été détrôné par Alberto Salazar, à Madison, dans le Wisconsin, dans le championnat universitaire des Etats-Unis de cross-country, qu'il avait remporté en 1976 et 1977 avant de battre quatre records du monde. Il a fait une chute et il a terminé très attardé dans le lot des 200 coureurs qui avaient pris le départ.

Salazar, un coureur de l'Oregon, neuvième l'an dernier, a couvert les 10 km d'un parcours rendu glissant par le gel en 29'30".

BASKETBALL

Matches amicaux aux Etats-Unis

Cinq équipes nationales effectuent actuellement une tournée aux Etats-Unis. Voici leurs derniers résultats: Philadelphie: université de Pennsylvanie - Argentine 89-56. Salt Lake City: université de l'Utah - Pologne 87-69. Columbia: Missouri Tigers - Bulgarie 90-92. Lawrence: Jayhawks - URSS 84-87. Los Angeles: Pepperdine - Chine 131-86.

OLYMPISME

Willy Daume satisfait

Selon Willy Daume, vice-président du CIO, «les préparatifs en vue des Jeux olympiques de Moscou en 1980 sont en bonne voie en ce qui concerne les travaux et l'organisation elle-même de cet événement. Interrogé par Radio Sarrebruck sur l'éventualité de son élection au poste de président du CIO en remplacement de Lord Killanin, il a affirmé que de nombreux responsables sportifs internationaux lui avaient demandé de se mettre à la disposition du CIO. «Je n'ai pas dit non» a ajouté M. Daume, qui estime cette tâche «enthousiasmante».

CYCLISME

Danguillaume directeur sportif

Le professionnel français Jean-Pierre Danguillaume (34 ans) a été engagé comme directeur sportif par le groupe Mercier. Il succèdera à Louis Caput le 1^{er} janvier prochain.

SKI

Distinction pour Stenmark

L'Association internationale des journalistes sportifs du ski a désigné Ingemar Stenmark comme lauréat du «ski d'or» pour 1978.

C'est la deuxième fois que le champion suédois obtient cette distinction. Stenmark a recueilli 27 voix sur 42 votants de neuf pays différents.

Voici le palmarès de ce trophée: 1963 Egon Zimmermann (Aut), 1964 Marielle et Christine Goitschel (FR), 1965 Jean-Claude Killy (FR), 1966 Karl Schranz (Aut), 1967 Killy, 1968 Nancy Greene (Can), 1969 Schranz, 1970 Schranz, 1971 Annemarie Proell (Aut), 1972 Bernhard Russi (S), 1973 Gustavo Thoeni (It), 1974 Thoeni, 1975 Franz Klammer (Aut), 1976 Rosi Mittermaier (RFA), 1977 Ingemar Stenmark (Su), 1978 Stenmark.

Communiqué AVCS

La sélection valaisanne OJ de ski alpin est convoquée pour un camp d'entraînement sur neige à Saas-Fee.

Entrée au cours: vendredi 24 novembre à 8 heures, hôtel Europa.

Matériel: skis - équipement de gymnastique.

Finace: 100 francs à payer à l'entrée du cours.

Licencement: dimanche 26 novembre à 15 heures.

Le chef cantonal OJ
Gaston Gillioz



Groupe 1

RÉSULTATS

Brig - Hérémece	2-3
Granges - Lalden	2-2
ES Nendaz - Chippis	1-0
Sierre - Agarn	5-1
Steg - Lens	1-1
Varen - Naters 2	1-1

CLASSEMENT

1. Sierre	14	10	3	1	37-8	23
2. Lens	14	7	5	2	36-18	19
3. Agarn	14	7	3	4	24-16	17
4. ES Nendaz	14	7	3	4	18-22	17
5. Granges	14	5	6	3	27-17	16
6. Hérémece	14	6	4	4	24-20	16
7. Naters 2	14	5	3	6	14-18	13
8. Varen	14	4	2	8	24-25	10
9. Lalden	14	4	2	8	24-25	10
10. Brig	14	4	2	8	19-30	10
11. Chippis	14	3	3	8	16-31	9
12. Steg	14	2	2	10	12-41	6

Groupe 2

RÉSULTATS

La Combe - Saint-Gingolph	3-1
Massongex - Chamoson	0-4
Riddes - Conthey 2	3-2
Vétroz - Vollèges	3-1
Vouvry - Saxon	2-1

CLASSEMENT

1. Vouvry	14	10	2	2	24-10	22
2. Saxon	14	10	1	3	41-19	21
3. Chamoson	14	8	4	2	30-16	20
4. St-Gingolph	14	4	6	4	16-15	14
5. Orsières	14	5	4	5	18-19	14
6. Massongex	14	5	3	6	15-21	13
7. La Combe	14	4	4	6	21-22	12
8. Aproz	14	4	4	6	9-22	12
9. Vétroz	14	4	3	7	17-19	11
10. Riddes	14	2	6	6	12-22	10
11. Vollèges	14	2	6	6	11-24	10
12. Conthey 2	14	3	3	8	18-12	9

Vouvry prend le commandement du groupe 2

Sierre écarte un rival

EN TROISIÈME ligue, la vérité qui prenait corps en filigrane depuis quelques semaines et qui voulait auréoler les deux relégués Sierre et Vouvry de la couronne du leader pour la pause d'hiver s'est affirmée dans toute sa rigueur ce dernier week-end. En s'imposant face à Saxon dans ce match au sommet de la 14^e journée, Vouvry a donc rejoint son compagnon d'infortune du printemps dernier et s'est désormais inscrit avec force, à l'instar de Sierre bien sûr, comme le candidat numéro un à l'ascension en 2^e ligue.

Le retour au premier plan de Vouvry parce que prévu depuis longtemps, n'étonne donc pas. Préparée, couvée par une longue liste de onze matches successifs sans défaite, cette prise du pouvoir se dessinait en fait depuis tellement longtemps qu'elle ne pouvait surprendre. Le duel singulier de ce dernier dimanche lui en a fourni l'occasion. Vouvry, en équipe consciente de ses possibilités, l'a saisie sans détour. Aujourd'hui, au moment où le championnat s'immobilise pour plusieurs mois, sa ténacité trouve donc une juste récompense, celle-là même que Sierre, d'une régularité de métronome dans ses évolutions, avait déjà fait sien depuis plusieurs semaines.

Mais en football, comme partout ailleurs, il n'est naturellement jamais trop tard pour bien faire...

La prise du pouvoir par Vouvry constitue évidemment le haut fait de cette quatorzième journée de championnat. Il n'est cependant pas le seul à mériter la mention.

Dans ce groupe 1, la large victoire de Sierre sur Agarn (5-1), un des outsiders le mieux placé, élimine là aussi un dernier doute. A l'instar de Lens (2-2 à Steg) et de l'ES Nendaz, pourtant vainqueur de Chippis, l'équipe haut-valaisanne devra désormais reporter toute son attention sur les places d'honneur, celles-là même que guettent Granges et la surprenante équipe d'Hérémece pour qui l'exploit devient décidément monnaie courante.

Dans le deuxième groupe, la question de suprématie momentanément réglée à l'avantage de Vouvry (Saxon n'aura pas dit son dernier mot pour autant), l'attention se porte nécessairement sur le bas de l'échelle où aucune formation n'émerge vraiment ces dernières semaines.

Certes, La Combe (vainqueur de St-Gingolph), Riddes 2 (vainqueur de Conthey 2) et Vétroz (vainqueur de Vollèges) avancent-ils quelques nouveaux arguments pour leur plaidoirie mais il ne fait pas de doute qu'on est encore bien loin du compte dans cette partie du classement où tout est encore à déterminer!

G.J.



Vouvry - Saxon 2-1 (2-0)

Bossy (à gauche) tente d'échapper à l'emprise de son cerbère direct Tausz (à droite). Nous ignorons lequel des deux joueurs aura finalement eu le dernier mot sur cette action mais le résultat, lui, a en tout cas souri à Vouvry. Comme quoi, la fin peut parfois justifier les moyens!

Photo Bussien-Monthey

CHEZ LES SANS GRADE

par Gérard Joris

Vouvry - Saxon 2-1 (2-0)

Vouvry: Vuadens; R. Rinaldi; Fracheboud, Zettel, Cornut; Parchet, Favez, Tausz; Clerc (80^e Veuthey), Uzal, A. Rinaldi (77^e Zémouri).

Saxon: Michellod; Lattion; Oberson, Bossy, Maré; Dirac, P. Felley, Cl. Felley, Haenni; Moret (70^e Foré), Rouiller.

Buts: 20^e Favez (1-0), 43^e Clerc (2-0), 75^e Cl. Felley (2-1).

Absents: Vouvry: Stettler (malade). Saxon: Bissig (blessé).

Note: A la 60^e, un tir de Favez heurte le montant des buts de Michellod.

couverture) pour réaliser cet objectif a finalement causé notre propre perte. Les erreurs défensives et le non-respect des consignes données ont ouvert des boulevards aux attaquants adverses qui ne se sont pas fait faute d'en profiter.

De plus, le deuxième but est tombé à un très mauvais moment sur le plan psychologique. Jamais, en deuxième mi-temps, nous avons pu corriger cette fausse note.

Tout n'a cependant pas été négatif dans cette rencontre où j'ai apprécié le bon football pratiqué par les deux équipes et la bonne réaction de mes joueurs en deuxième mi-temps.

Un mot encore pour remercier notre fidèle public qui nous suit avec efficacité aussi bien lorsque nous jouons chez nous que lorsque nous évoluons à l'extérieur. Cela fait également plaisir.

Dominique Dupont (président du FC Vouvry)

«Je crois pouvoir affirmer sans prétention que c'était un bon match de football au niveau de la 3^e ligue. En première mi-temps, le spectacle a même été excellent grâce à deux formations soucieuses de la qualité du jeu présenté, ce qui est d'autant plus remarquable que l'importance de l'enjeu n'échappait à aucun des deux adversaires.

Pour notre part, nous avons connu notre meilleure période en première mi-temps et le score de 2-0 au terme des quarante-cinq premières minutes

correspondait parfaitement à la physionomie du jeu. Par la suite, je reconnais que Saxon a su faire preuve d'audace dans son entreprise de redressement, mais notre défense, en dépit d'une certaine nervosité, a pu résister sans dommage.»

Georges-Albert Dirac (entraîneur de Saxon)

«Nous nous étions déplacés à Vouvry dans l'intention d'arracher ce point qui nous aurait permis de conserver la première place durant la pause d'hiver. La tactique imposée à mes joueurs (quatre demis avec un rôle bien défini et un libero attentif en

Vétroz - Vollèges 3-1 (2-1)

Vétroz: Mudry; Maret; P. Délèze, Fumeaux, Disières; Antonin, PH. Délèze, Roh (38^e Pianelli); Milicci, Meizoz, Ferretti.

Vollèges: L. Moulin; Blanchud; Darbellay, Abbet, Joris; J. Moulin, M. Moulin, Berguerand; G. Frossard (46^e Ch. Terretaz), Cl. Rappaz, Délitroz.

Buts: 5^e Ferretti (1-0), 15^e Meizoz (2-0), 42^e Rappaz (2-1), 55^e Pianelli (3-1).

Absent: Vollèges: G. Terretaz (blessé).

Entre Vollèges et Vétroz, rien ne poussait à la signature d'un pacte de non-agression. Encore moins à l'acte de solidarité gratuit. Rongés par les mêmes difficultés, soucieux des mêmes intérêts, tous deux devaient donc faire face au même impératif: vaincre. Pour deux équipes qui disposaient pratiquement de moyens identiques, l'objectif ne tenait naturellement pas de l'impossible. Tout au plus Vétroz, sur son propre terrain, avait-il intérêt à donner d'emblée une orientation plus ouverte aux débats.

En réalité, c'est exactement ce qu'il advint, l'équipe de Norbert Evéquoz profitant, de plus, habilement des hésita-

tions défensives de Vollèges, qui n'avait visiblement pas trouvé une solution satisfaisante au forfait de son libero habituel G. Terretaz, blessé. Comme la récompense pour Vétroz tomba rapidement sous la forme de deux buts admirables mais classiques dans leur élaboration, Vollèges s'est d'emblée trouvé dans une situation de non-retour. Et c'est là que les hommes de Maurice Moulin ont dévoilé de nouvelles faiblesses. Incapable d'ordonner valablement le jeu au milieu du terrain, la formation bas-valaisanne a finalement dû abandonner la totalité de l'enjeu à son adversaire, en l'occurrence plus autoritaire et au bénéfice d'une plus grande habileté dans la jouerie.

L'élément, dimanche, fut prédominant. Même si l'ouverture rapide du score a placé d'entrée Vétroz sur la bonne orbite, il faut bien reconnaître que la tournure des événements ne pouvait que difficilement s'orienter différemment. Supérieure, l'équipe du Centre l'a été dans l'organisation du jeu. Il était donc normal qu'elle trouve une juste récompense dans le résultat. Et, dans le cas présent, ce n'est pas Vollèges qui doit se sentir lésé!

G. J.



Milicci (au centre) tente de surprendre la défense de Vollèges représentée sur cette action par Abbet (à droite) et Joris (à gauche). Une phase courante de cette rencontre qui récompensera finalement le tranchant de l'attaquant de Vétroz. Photo NF

Sierre - Agarn 5-1 (2-1)

Sierre: Mathieu; Germanier (46^e Zufferey); J. Imhof, T. Imhof, Eschbach; Bonvin, Jean, Borgeaud; Perruchoud, Panigas; Anthamatten.

Agarn: R. Locher; P. Kuonen; Schmidt, Schnyder, Rotzer; Hugo, Indermitte, Beney (80^e Meichtry); Fussen, Couturier (46^e Amacker), Métrailler.

Buts: 1^e Panigas (1-0), 20^e Perruchoud (2-0), 25^e Métrailler (2-1), 55^e Perruchoud (3-1), 75^e Panigas (4-1), 80^e Panigas (5-1).

Absents: Sierre: Biaggi et Riwalzky (blessés), Epifani (mariage). Agarn: Loetscher et Grand (blessés), Schnyder (malade), Matter (service militaire).

Notes: à la 35^e, un tir de Beney s'écrase sur le poteau des buts du gardien Mathieu.

Walter Biaggi (joueur de Sierre)

«Je ne prétendrai pas que nous n'avons pas connu le moindre problème, dimanche, face à Agarn. Au contraire, en première mi-temps, les hommes de Indermitte nous ont opposé une résistance plus que valable.

En deuxième mi-temps, il est vrai que notre domination s'est voulue plus soutenue, ce qui s'est d'emblée traduit dans les chiffres puisque le résultat est passé de 2-1 à 5-1.

Agarn, dès cet instant, s'est visiblement résigné mais le public a pu continuer de goûter à un très bon spectacle.

Je relèverai encore, pour terminer, l'excellent comportement de nos jeunes et en particulier de Perruchoud qui s'est très bien acclimaté à l'équipe. C'est de bon augure pour l'avenir.»

blessés qui affaiblit présentement notre formation. Face à Sierre, on se passe difficilement de quatre titulaires...

Stade de Tourbillon Sion

Dimanche 26 novembre à 14 h. 30

Match de championnat de ligue nationale A

Sion - Servette

A 12 h. 30: Sion LNC - Servette LNC

Vente des billets: kiosque Defabiani, avenue Ritz, Sion; kiosque Wuest, place du Midi, Sion; bar La Grange, Montana.

Location: tous les jours de 14 à 17 heures - Tél. 027/22 42 50

Les billets, réservés au secrétariat et qui ne sont pas retirés un quart d'heure avant le match, seront mis en vente.

Edy Métrailler (joueur d'Agarn)

«Je vois essentiellement deux raisons à notre défaite. La première tient à l'évidente supériorité de Sierre, indiscutablement la meilleure équipe du groupe actuellement. La deuxième, je la verrais dans le nombre élevé de

« INSOLITE » ...

LE BOUVERET. - En décembre sortira aux éditions *Tasa*, à Roche, un nouveau livre extraordinaire de Jean Taubenberg-Savoy, ornithologue de grande classe, cinéaste ayant à son actif de nombreux films documentaires de valeur dont les images de grande beauté devraient inciter le spectateur à mieux comprendre l'importance capitale de la protection de la nature. Un long métrage, intitulé « A la découverte des flamants roses », a été primé au festival de Cannes.

Aujourd'hui, Jean Taubenberg-Savoy a écrit un livre où il conte non seulement ses découvertes ornithologiques en Afrique du Nord, mais aussi des anecdotes vécues dans cette Afrique noire qu'il court régulièrement en compagnie de son épouse et où il vit très souvent des péripéties extraordinaires.

« Insolite » : c'est le titre de cet ouvrage qui permet à la jeunesse de se rendre compte que dans le monde des sciences naturelles,

elle peut faire des découvertes sensationnelles, voire non-conformistes lui autorisant à tout remettre en question. L'adulte est vivement intéressé par la description des histoires vécues par l'auteur en temps que grand voyageur, scientifique et pilote.

Jean Taubenberg-Savoy va très loin dans ses critiques en parlant du darwinisme et de notre système naturel. Quarante ans d'expérience et de résultats obtenus au contact de la nature lui font affirmer : « l'évolution n'existe pas. Elle est la plus grande supercherie scientifique jamais inventée ».

En conclusion, nous pourrions dire que le caractère « insolite » du livre repose sur le fait qu'à travers les circonstances parfois exceptionnelles de la vie, une seule passion a dominé toutes les autres, permettant aussi bien à l'ornithologue qu'au pilote de Messerschmitt qu'a été l'auteur, de se créer un coin de paradis, même pendant l'enfer de la guerre.

Fascinant fleuve rouge, chargé de cuivre. On remonte jusqu'à sa source dans le film « A la découverte des flamants roses ».



Les JDC du district de Monthey font le point

MONTHEY. - Sous la présidence de René Gavillet, de nombreux jeunes démocrates-chrétiens ont participé à l'assemblée de l'association du district. Ils entendirent un rapport très intéressant sur l'activité des JDC du district durant l'exercice écoulé : rallye, publication de deux pages dans *Valais-Demain* en automne 1977 et au printemps 1978, élaboration et publication d'un rapport d'un trentaine de pages sur « les jeunes et l'emploi » dans le cadre du thème cantonal, participation fructueuse aux activités du PDC du district.

Au chapitre des élections statutaires, l'assemblée enregistrera la démission de MM. Jean-François

Udresy, de M^{lle} Laurence Cornut et de M^{me} Odette Premand, qui fut tout particulièrement remerciée pour son activité de vice-présidente et caissière. M. Dominique Perrin (Champéry) a fait son entrée au comité, le président René Gavillet a été confirmé à son poste, ainsi que M. Bernard Premand au poste de représentants de l'association au comité cantonal de la fédération des JDC du Valais romand, dont il assume actuellement la présidence. D'ici au 9 décembre, les sections de Monthey, Troistorrens, Port-Valais et Vouvry désigneront leurs représentants au comité de district, permettant ainsi à l'association de district des JDC de disposer de bases larges et solides.

Le président de Collombey-Muraz, M. Arthur Zimmermann, maître professionnel à Martigny, fit un exposé clair, concis et pratique à propos de la loi sur la formation professionnelle, soumise à votation populaire le 3 décembre prochain.

La soirée s'acheva dans la bonne humeur avec une dégustation de raclette, alors que MM Luc Vuadens et Gilles Curdy, respectivement président et vice-président du PDC du district, apportèrent les salutations des aînés.

Prochain rendez-vous des JDC du district de Monthey : le 2 décembre pour l'assemblée générale de la fédération des JDC du Valais romand.

JCE montheyenne: bientôt 10 ans

MONTHEY. - Vendredi dernier, la Jeune Chambre économique de Monthey s'est réunie en assemblée générale à Vérossaz. En présence de la quasi totalité des membres, le président, Pius Andenmatten, a relevé toutes les activités où la JCE s'est illustrée en 1978. L'assemblée

a ensuite ratifié par acclamation l'admission de plusieurs candidats.

A cette occasion, les participants ont désigné un nouveau comité, à savoir: Roger Pecorini (président), Jean-Luc Tamini (vice-président), Marie-Claude Seydoux (vice-présidente), Etienne Genton (secré-

taire), Jacqueline Brun (trésorière).

Ce comité entrera en fonction le 1^{er} janvier prochain. Nous lui souhaitons d'ores et déjà un plein succès, d'autant plus qu'en 1979, la Jeune Chambre économique de Monthey fêtera son 10^e anniversaire.

Vente-échange à Saint-Maurice

Vêtements, chaussures, skis, patins...

SAINT-MAURICE. - Quelques dames soucieuses d'économies proposent aux mamans de Saint-Maurice et environ une possibilité de faire profiter d'autres enfants des vêtements,

chaussures, skis, patins, etc. devenus trop petits.

Rendez-vous à la salle du Central le mardi 28 novembre pour déposer et étiqueter vos effets, de 14 à 16 heures. Mer-

credi 29 de 14 à 18 heures, sera l'après-midi de vente-échange. Jeudi 30, de 14 à 16 heures, les mamans pourront récupérer soit le montant de leur vente soit leur bien.

VEVEY

A propos de la foire Saint-Martin

VEVEY. - Les organisateurs de la foire Saint-Martin, qui se déroulera le mardi 28 novembre, ont prévu une animation qui s'étendra notamment aux domaines gastronomique et musical. C'est ainsi que dès le vendredi 24, les restaurants de la cité prépareront des menus typiquement valdois tout en accueillant des groupes musicaux.

Quant au centre dramatique Chablais-Riviera, il présentera à nouveau son spectacle de café-théâtre « Paris 1900 », qui comporte une pièce en un acte de Courteline, « La paix chez soi », ainsi que des chansons d'époque. La mise en scène est de J.-P. Duchoud, l'accompagnement musical de Jean-Daniel Avondet (violon) et Jean-

Bernard Kammer (piano). Sur scène enfin: Alain Badoux, Annie Godel, Jean-Philippe Weiss.

Voici les dates de ces représentations à Vevey: vendredi 24 no-

vembre à 21 heures; samedi 25 à 16 et 21 heures; dimanche 26 à 16 heures; lundi 27 à 21 heures; et mardi 28 novembre à 16 et 21 heures.

Le Cottolengo remercie...

...le président de la Société de laiterie de Monthey et son comité d'avoir mis à disposition un camion pour le transport des vêtements usagés à la Maison de la Divine Providence, à Cottolengo, et ceci gracieusement; le gérant, M. Nigely, qui a pris la conduite du véhicule avec beaucoup de gentillesse et gratuitement; le curé Ch. Giroud de Vouvry, s'occupant des formalités douanières et obtenant le passage gratuit au tunnel du Grand-Saint-Bernard; tous les centres de ramassage contrôlant, triant et empaquetant ces tonnes d'habits et assurant le départ du 18 novembre.

Le Cottolengo, au centre de Turin, et ailleurs dans l'Italie, a toujours de grands besoins si l'on songe qu'il faut vêtir, nourrir, procurer un lit (draps, couvertures) à environ 6000 malades. Il est donc nécessaire d'habiller tout ce monde avec beaucoup de soin; que notre charité ne soit pas occasion de se débarrasser de choses devenues inutiles mais bien de procurer un peu de chaleur à ceux qui en attendent.

Pour Noël, notre action concernant le ramassage des jouets se poursuit, comme l'an dernier. Des dates précises vous seront données ultérieurement ainsi que les noms des personnes responsables du message de ceux-ci.

Des brochures racontant l'œuvre de Cottolengo sont à disposition chez M^{me} Cécile Chanton, avenue de Savoie, 1896 Vouvry et voici le ccp 19-11 155.

Oeuvre de Cottolengo, Vouvry

Chez les fumeurs de pipes

SAINT-MAURICE. - Samedi prochain 25 novembre, le club de Saint-Maurice organise, à partir de 14 h. 30, le championnat cantonal. Les participants se retrouveront à l'hôtel de la Dent-du-Midi pour se mesurer en joutes pacifiques où les volutes de fumée se dégageront à intervalles réguliers, et surtout le plus longtemps possible.

Au pays des Dranses

ALTIPIORT DE LA CROIX-DE-CŒUR

DEUX PRISES DE POSITION OFFICIELLES

VERBIER. - Dans nos récentes éditions, nous avons fait état de la « nouvelle campagne » déclenchée par l'Association de sauvegarde de la Croix-de-Cœur notamment la parution d'un long fascicule de 40 pages abondamment distribué dans la région de Verbier. Hier nous sont parvenues deux prises de position à ce sujet. Tout d'abord celle du comité de soutien à l'altiport, présidé par M. Pierre Dorsaz, de Verbier; ensuite, celle du constructeur de l'altiport, la société Télévrier S.A. Voici ces prises de position.

Le comité de soutien: « Nous avons déjà répondu »

A la suite de la parution de la brochure publiée par les deux associations agissant contre la réalisation de l'altiport de la Croix-de-Cœur, le comité de soutien rappelle simplement que l'un de ses buts, prévu dans sa constitution, est de répondre objectivement aux allégations déformées qui ont alimenté la presse en plusieurs occasions.

A ce jour, le comité de soutien estime qu'il a rempli sa tâche en informant régulièrement le public et le refus de reprendre une certaine polémique toujours recherchée par les opposants.

La population a été abondamment renseignée. Par conséquent, le comité de soutien renonce à poursuivre des échanges écrits qui lasseraient très rapidement l'opinion publique. Il est convaincu que la réalisation de l'altiport est avant tout une affaire valaisanne et non pas nationale, comme le prétendent les opposants. Les cantons ont encore leur autonomie.

Il est toutefois utile de souligner que cette construction a été approuvée ou admise par plusieurs organismes cités ci-après: L'Office fédéral de l'air à Berne, le Département militaire fédéral à Berne, la Commission fédérale pour la pro-

tection de la nature et du paysage à Berne, le Comité central du club alpin suisse, le Conseil d'Etat du canton du Valais, l'Union valaisanne du tourisme, l'administration communale de Riddes, l'administration communale de Bagnes, les Sociétés de développement de Verbier et de la Tsoumaz-Les Mayens-de-Riddes, l'Office régional du tourisme de Martigny, les Intérêts touristiques de l'Entremont, la Ligue valaisanne pour la protection de la nature, la Ligue valaisanne pour la protection du patrimoine national, la section Monte-Rosa du Club alpin suisse.

Ces appuis démontrent d'une manière irréfutable que notre tourisme régional se flatte de l'initiative d'une telle réalisation. Par contre nos adversaires veulent, par leurs interventions, étouffer notre tourisme qui n'est de loin pas suréquipé à l'heure actuelle.

Le comité de soutien attend donc avec confiance la décision que prendra prochainement le Tribunal fédéral à ce sujet.

Comité du soutien pour l'altiport de la Croix-de-Cœur

Télévrier: « Pas de polémique inutile »

Pour sa part, et dans le même temps, Télévrier S.A. transmet le communiqué suivant:

Télévrier S.A. a pris connaissance du coûteux opuscule distribué par les groupements contre l'altiport de la Croix-de-Cœur. Il contient des vérités, des demi-vérités et des contre-vérités. Tous les arguments des parties étant connus, Télévrier n'entend pas poursuivre une polémique inutile. Notre société s'en remet à la décision des autorités chargées de trancher les divers recours. Par ailleurs en ce début d'hiver, Télévrier entend réserver tout son temps à la préparation de la saison touristique.

Télévrier, enfin, affirme que la situation juridique actuelle des terrains destinés à l'altiport est conforme à ce qui a été convenu entre notre société et le consortage des Etablons.

Télévrier S.A.

Confiance en la justice

Comme on peut donc le constater à Verbier ces jours, on est beaucoup plus soucieux de préparer au mieux la future saison hivernale que de perdre du temps à engager une polémique vaine et stérile, tant il est vrai que les opposants, fussent-ils de Genève ou de Fully, reviennent « cycliquement » avec les mêmes arguments et de la même manière par « campagne de presse interposée ».

Les constructeurs, en authentiques Valaisans, s'en remettent purement et simplement aux décisions que la justice ne manquera pas de prendre. Y compris M^{rs} Tissières et le soussigné qui ont appris dans les journaux d'hier que « leur dossier était en mains d'un juge instructeur »...

Set

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Imprimeur et éditeur responsable: Imprimerie Moderne de Sion S.A. André Luisier, directeur. Administration et rédaction: 1951 Sion, rue de l'Industrie 13, tél. 027 23 30 51-52. Cheques postaux 19-274.

REDACTION CENTRALE
André Luisier, rédacteur en chef; F. Gerard Gessler et Gaspard Zwissig, rédacteurs principaux; Gerald Rudaz et Roger Germain, éditeurs; Jean Pignat, secrétaire de rédaction; Roland Puppe et Pierre Fournier, rédacteurs de nuit; Jean-Paul Riondel et Jean-Marie Reber, rédacteurs de jour; Jean-Pierre Bahier, Jacques Maréchal et Gérard Jons, rédacteurs sportifs.

Service de publicité: Publicitas SA, Sion.
RECEPTION DES ANNONCES
Publicitas SA, Sion, avenue de la Gare 25, téléphone 027 21 21 11. Téléx 38 121.

DELAI DE RECEPTION DES ANNONCES

Edition du lundi: le vendredi à 10 heures
Edition du mardi: le vendredi à 16 heures
Edition du mercredi au samedi: l'avant-veille du jour de parution à 16 heures
Avis mortuaires: la veille du jour de parution jusqu'à 18 h. (en dehors des heures de bureau ils peuvent être transmis directement à la rédaction du journal au 027 23 30 51 jusqu'à 23 heures).

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Surface de composition d'une page: 289 x 440 millimètres
Corps fondamental 8 (petit)
10 colonnes annonces de 25 mm de largeur
5 colonnes réclames de 54 mm de largeur

TARIF DE PUBLICITE

Annonces: 56,5 ct le millimètre (colonne de 25 mm) hauteur minimum 30 mm
Réclames: 2 fr. 35 le millimètre (colonne de 54 mm)
Gastronomie: 1 fr. 40 le millimètre (colonne de 54 mm)
Avis mortuaires: 90 centimes le millimètre (colonne de 54 mm)
Rabais de répétition sur ordres fermes et sur abonnements d'espace

Soyez fort: Fumez léger.



condensat 7 mg nicotine 0,6 mg

TBWA 11/78

A vendre cause cessation d'exploitation

matériel agricole complet

de tout genre

Tél. 027/86 29 31

*36-302930

A vendre magnifiques occasions expertisées, avec six mois de garantie

Peugeot 504 familiale

1975, état de neuf, avec radio

Fiat 127

3 portes, modèle 1974 un seul propriétaire, prix intéressant, crédit, reprise acceptée

Tél. 027/22 34 69

36-31800

Occasions

- 1 jolie chambre à coucher, brun foncé, 2 lits avec matelas, 2 tables de nuit, 1 armoire (glace) 2 portes, 1 commode, le tout 325.-
- 1 beau buffet, brun foncé, sculpté, 120 cm larg., 100 cm haut., 50 cm prof. avec dessus vitrine 90 cm haut., 30 cm prof. 195.-
- 1 très beau sofa et 2 jolis fauteuils, le tout 165.-
- 1 téléviseur couleurs, grand écran, révisé 395.-
- 1 téléviseur, grand écran, bon état 75.-
- 1 magnifique meuble en bois, 115 cm larg., 78 cm haut., 35 cm prof., 25 disques, radio stéréo, tourne-disque (changeur autom.) 265.-
- 1 machine à écrire de bureau Hermès, avec tabulateur, révisée 115.-
- 1 accordéon chromatique, touches boutons, Stradella, 80 basses, 3 voix, 3 registres 465.-
- 1 aspirateur-balai Super-Max, bon état 39.-
- 1 aspirateur Electrolux, récent modèle, parfait état 145.-
- 1 machine à coudre électrique Darling, avec valise, révisée 110.-
- 1 manteau d'hiver pour dame, 3 jolies robes, taille 40, le tout 39.-
- Vestons, pantalons pour homme, la paire 5.-
- Souliers de hockey avec patins de 10 à 25.-

E. FLÜHMANN, MÜNSTERGASSE 57, BERNE
Tél. 031/22 29 11 Fermé le lundi 05-305652
Frais de transport: tarif CFF

A vendre à Vétroz, cause changement de culture

sapins bleus

Bas prix.

Tél. 027/36 18 93 heures repas 36-31674

A vendre d'occasion, livré sur place

salon transformable

en lit 2 places et 2 fauteuils

Tél. 027/58 15 62

*36-302929

...rien de plus facile avec les machines à excellente capacité du programme de vente Richei. Dépôts de vente et agences de service dans toute la Suisse. Demandez une documentation à

Otto Richei SA

5401 Baden, téléphone 056/83 14 44
1181 Saubraz VD, téléphone 021/74 30



Le spécialiste dans votre voisinage
Glis: Johann Schmidhalter, Napoleonstrasse 38
Monthey: Küderli S.A., quincaillerie, avenue de la Gare 16
Monthey: Meynet S.A., tondeuses, rue du Coppet
Sion: Pfeufferli & Cie S.A., quincaillerie, rue des Ronquoz

BANANES le kg **1.-**

Offre spéciale 21.-25.11.

1er choix

MIGROS

Le WWF essaime en Valais

MARTIGNY. - Un comité valaisan pour le WWF (Fonds mondial pour la nature) vient de se constituer. Sa mission première sera de créer une section dans ce canton. Dans le but de faire connaître l'activité du WWF, il propose déjà au public de Martigny, Sion et Saint-Maurice, la projection de deux films sur les rapaces disparus de nos régions, selon l'horaire suivant :

- Sion, mardi 28 novembre 1978, à 20 h. 30, aula du collège, avenue de la Gare ;

- Saint-Maurice, mercredi 29 novembre, à 20 h. 30, aula de l'institut de La Tuilerie ;

- Martigny, jeudi 30 novembre, à 20 h. 30, salle du collège Sainte-Marie, rue du Grand-Verger.

Le bal des charognards

film de J.-F. et M. Terrasse

Dans les Pyrénées, à la fin de l'hiver, alors que la montagne est encore vide de troupeaux domestiques, les vautours et les autres charognards, qui ont commencé à se reproduire, connaissent les moments les plus difficiles.

Pour leur venir en aide, des opérations de nourrissage artificiel sont réalisées depuis quatre ans, et ce film relate comment les charognards découvrent les uns à la suite des autres cette nourriture et quels sont leurs comportements particuliers pour s'y nourrir.

Ils sont tous là, les corneilles et les grands corbeaux premiers arrivants et véritables indicateurs de la charogne, les milans royaux parasitent les autres convives, les vautours percnoptères et fauves, l'aigle royal et, couronnant ce prodigieux édifice biologique, les gypaètes attendent calmement que le charnier



enfin libre leur laisse l'opportunité de s'y nourrir d'os.

La fin d'un mythe

film de l'Office national du film du Canada

Le loup, longtemps pourchassé par l'homme à cause de croyances ridicules, est enfin réhabilité. Ce grand prédateur a un rôle important à jouer dans la nature. Il opère une sélection parmi les animaux sauvages en éliminant les plus faibles, les malades, les blessés. Il permet ainsi à ces populations de rester saines.

Le loup, comme tous les prédateurs, est le témoin d'une nature en bonne santé, car un monde sans prédateurs est un monde déséquilibré.

Autrefois pourchassés par les chasseurs et les agriculteurs, les rapaces sont actuellement tous protégés par la loi suisse.

Ces précieux régulateurs sont pourtant encore menacés par les collectionneurs, la diminution des espaces sauvages et la pollution.

L'action de vulgarisation qu'entreprend le jeune comité valaisan du WWF mérite d'être soutenue.

BUDGET MARTIGNERAIN POUR 1979

Des services autofinancés

MARTIGNY. - Après le budget du ménage communal que nous avons présenté hier dans ces colonnes, ouvrons un volet sur les services autofinancés qui, dans l'ensemble, montrent une très grande stabilité.

Electricité

La vente d'énergie prévisible ne s'accroît que de 2 %. Ces prévisions paraissent se justifier par la stabilité de la consommation. Seules peuvent varier les recettes diverses influençables par les travaux requis par des tiers.

Dans les dépenses, on constate qu'on consacre une somme sensiblement égale aux années précédentes pour l'entretien du réseau. Les travaux nouveaux prévoient des modifications de lignes aériennes vétustes, ainsi que le bouclage des lignes desservant Migros aux Avouillons, ceci au vu d'une expérience désagréable faite l'an dernier lors d'un orage.

Le total des recettes se monte à plus de trois millions de francs. Excédent 204 300 francs, qui sera utilisé comme amortissement et, au surplus, assurera le financement des investissements.

Ainsi, tout en procédant raisonnablement à l'entretien du réseau, à

l'exécution de travaux nouveaux et aux investissements nécessaires, le service de l'électricité ne devra pas s'endetter de plus de 100 000 francs.

Eaux

Ici encore, les recettes sont évaluées de façon identique aux deux années précédentes.

L'entretien du réseau ne nécessitera pas de dépenses particulières ; il est donc réduit à 68 000 francs tandis que l'entretien des sources englobe l'installation d'un poste de détection d'hydrocarbures dont le coût s'élève à 30 000 francs.

Le résultat du service permettra de pourvoir aux investissements 1979, le solde disponible étant utilisé à des amortissements financiers bienvenus.

Recettes 545 500 francs, dépenses 349 900 francs, excédent de recettes 195 600 francs.

Egouts et STEP

Les investissements seront encore plus importants en 1979, puisqu'ils ascendent à 1 290 000 francs sur lesquels des subsides à percevoir sont supputés à 520 000 francs.

Recettes 726 000 francs, dépenses

516 900 francs, excédent de recettes 209 100 francs.

Télé-réseau

Pour 1979 encore, les recettes sont évaluées avec prudence. Les dépenses enregistrent pour la première fois des frais de salaire et traitement par 50 000 francs, ainsi que le coût de la maintenance par 60 000 francs.

Recettes 510 000 francs, dépenses 318 500 francs, excédent de recettes 191 500 francs. Ce dernier permettra facilement de couvrir les investissements qui sont très réduits. A la fin de l'année, on aura achevé la mise en place du réseau, à l'exception de quelques endroits excentriques.

★ ★ ★

En conclusion, la situation de nos services autofinancés est bonne. Les taxes prélevées sont justifiées et permettent d'exécuter régulièrement les travaux normaux d'entretien et de développement. Le service des eaux, qui exigera pourtant un investissement d'un million de francs concernant le captage de la source de Bienvenue, verra ses tarifs maintenus au niveau actuel.

JEUNESSES MUSICALES DE MARTIGNY Cycle Eduardo Vercelli

MARTIGNY. - Je le savais dispensateur de charme, tant à l'écouter, la magie du rêve nous enveloppe. Je le connaissais exigeant et généreux tout à la fois, tant ses qualités techniques et sa sensibilité se rejoignent pour atteindre la beauté intrinsèque qu'on souhaite et qu'il sait magnanimement nous offrir. Et voilà que, samedi dernier, lors de la première rencontre du cycle, dont il est l'âme, Eduardo Vercelli a su nous donner une nouvelle dimension de son immense talent. Nous avions devant nous un vrai pédagogue, merveilleux d'attention et de respect pour son élève à qui il prodiguait conseils et encouragements. On le sentait soucieux de faire passer un message, davantage peut-être que lors de sa propre interprétation, sentant, en cette jeune élève, la musicienne de

demain, allant à son tour dispenser l'enthousiasme que peut susciter l'art subtil qu'est la musique et dont on a tant besoin !

Samedi, l'assistance a été séduite : il faut dire qu'il ne nous est pas souvent donné d'assister à une leçon d'interprétation de cette classe, et je tiens à relever ici la simplicité avec laquelle Anne-Marie Bovard a accepté de se laisser guider devant un public qui, inévitablement, ne pouvait s'empêcher de faire des comparaisons entre le maître et son élève. Qu'elle soit cependant certaine d'une chose : elle a su conquérir son auditoire, et celui-ci saura se souvenir de son talent prometteur !

Je ne crains pas de qualifier cette leçon publique d'envoûtante : Vercelli a su, en effet, nous captiver par ses explications à tous, teintées d'un déli-

cieux humour et chacun a pu prendre conscience de l'immense travail que représentait la parfaite mise au point d'un récital et le sérieux que ce grand artiste y apporte.

Aussi, c'est une invitation pressante que j'adresse au public de Martigny de ne pas manquer les deux prochaines rencontres, qui auront lieu ce soir, à 17 h. 30 et 20 h. 30, à la salle de l'hôtel de ville.

Th. Favarel

P.S. - Martin Rousseau étant empêché de venir à Martigny, c'est le pianiste Dominique Weber, bien connu des mélomanes de Martigny, qui assurera les deux concerts de ce soir, Anne-Marie Bovard ayant participé à celui de samedi dernier. Le comité des JM prie le public d'excuser ce contre-temps de dernière minute.

TRIBUNE LIBRE Les articles placés sous cette rubrique n'engagent pas la responsabilité de la rédaction

A propos du Musée d'Octodure

Dans son discours, à l'inauguration du musée d'Octodure, M. Antoine Zufferey, conseiller d'Etat et chef du Département de l'instruction publique du canton du Valais, a remercié la municipalité de Martigny et la famille de M. Joseph Tissières, du dépôt, dans ce musée, de la très belle et unique borne milliaire du Forum Claudii Vallensium et du chapiteau gallo-romain de Martigny-Bourg. Je me vois dans l'obligation de lui faire remarquer que ce chapiteau composite, l'un des plus beaux existant dans le monde, d'une rareté extrême et qui est, sans aucun doute, la plus belle pièce provenant de Martigny, exposée actuellement dans ce musée, est un don de la population de Martigny, ce qui augmente encore sa valeur symbolique. En effet, c'est la Fondation Pro Octoduro qui l'a acheté à des particuliers, grâce à la générosité de ses donateurs, peu de temps après sa création en 1972. De nombreuses musées avaient tenté de l'acquérir, de même que le canton du Valais, par M. Albert de Wolff, sans jamais y parvenir. La Fondation Pro Octoduro fut favorisée parce que les vendeurs reçurent l'assurance que ce chapiteau resterait à Martigny et serait exposé soit à la municipalité, soit dans un musée local après sa création. Il faut rendre, maintenant, un vibrant hommage aux derniers propriétaires de ce joyau et à la Fondation Pro Octoduro qui l'a acquis.

Il ne faut pas oublier, également, les nombreuses personnes qui ont confié à Pro Octoduro des objets, monnaies, vestiges architecturaux, dans le but de les voir un jour exposés au musée. Ce sont : feu M. Jules Damay qui remit tout ce qu'il possédait peu de temps avant sa mort subite (inscription, fragment d'architecture, céramique), le Musée national, à Zurich (copie d'une bronze), le collège Sainte-Marie (fragments de mosaïques), M^{me} Joseph Tissières (verres), M^{les} Béatrice Couchepin et Chantal Vouilloz (fragment de borne milliaire), M. Joseph Marin (base de colonne mo-

numentale), M. Emile Chappot (base de colonne), M. Cyrille Gross (arme et céramique), le révérend chanoine Gabriel Pont (monnaie), ainsi qu'un donateur d'un lot de monnaies qui désire conserver l'anonymat. Tous ces objets ont été remis, dans le but d'exposition future, à M. François Wible, qui les a immédiatement incorporés dans les collections, propriété de l'Etat du Valais. Espérons donc que tous les dons de ces généreux bienfaiteurs martignerains seront exposés un jour dans le musée d'Octodure. Le don grandiose et incalculable de la Fondation Pierre-Gianadda ne doit pas reléguer au second plan les petits gestes spontanés des habitants de la cité.

D'autre part, avant l'inauguration de ce musée, une polémique s'est engagée, d'abord dans la presse valaisanne, puis de Suisse, concernant certains objets que les Martignerains aimeraient voir un jour exposés dans leur musée archéologique. Etant, moi-même, Martignerain de très vieille souche, je comprends bien les raisons invoquées à la présence future, dans ce musée, des principales découvertes faites à Octodure depuis un siècle. Je crains, toutefois, l'inefficacité de cette campagne de presse auprès des responsables de l'Etat du Valais et je pense qu'il eût mieux valu que les autorités de Martigny (conseil communal, conseil général, Société de développement, Office régional du tourisme et la Fondation Pro Octoduro) parlementent officiellement avec l'Etat du Valais, avant l'inauguration de ce musée, au sujet du dépôt, à Martigny, des objets provenant d'Octodure, qui sont actuellement exposés au musée archéologique de Sion. Il ne faut pas oublier que la quasi-totalité des trouvailles présentées dans le nouveau musée d'Octodure appartiennent également à l'Etat du Valais, qui a pour mission d'en assurer la conservation. De ce fait, il n'y aurait pas, de la part de l'Etat, ni don, ni transfert de propriété, mais uni-

quement transfert du lieu d'exposition. Pour étayer cet argument, on peut, sans autre, faire remarquer que les découvertes archéologiques faites à Avenches, Vidy, Nyon, Augst, Baden, Vindonissa, etc. ne sont jamais exposées dans les musées cantonaux des capitales de ces cantons, mais dans les musées locaux voisins du site d'origine et qui sont gérés par l'administration cantonale. N'oublions pas que le musée archéologique de Sion ne possède pas uniquement les fameuses statues des grands bronzes d'Octodure, mais encore un grand nombre d'objets découverts au cours de ce siècle, qui pourraient compléter valablement les collections actuelles du musée d'Octodure, encore peu importantes.

A l'Etat du Valais, pour justifier le non-transfert et le non-dépôt, à Martigny, des trouvailles d'Octodure, on donne comme argument que l'on ne veut pas dégarner le nouveau musée archéologique cantonal, qui a été inauguré il y a peu de temps. Je suis persuadé que les Martignerains comprennent cette prise de position de l'Etat, mais elle les déçoit et ils pensent, très justement, que si les belles et fidèles copies de plâtre exposées à Martigny sont bonnes pour eux, elles le sont également, par conséquent, pour le musée archéologique cantonal de Sion. Dès lors, le raisonnement logique qui s'impose est le suivant : pourquoi ne pas présenter les originaux dans le musée de site d'Octodure et les copies au musée archéologique cantonal de Sion, ceci d'autant plus que le Musée national à Zurich, présente les mêmes répliques de ces statues colossales découvertes, le 23 novembre 1883, à plus d'une centaine de mètres du nouveau musée d'Octodure, le plus grand, le plus beau, le plus riche et le plus impressionnant des musées gallo-romains de la Suisse, qui mérite d'être abondamment fourni en nombreux objets de qualité, en rapport avec la grandeur du geste du mécène valaisan.

Léonard Closuit, fondateur de Pro Octoduro

Choix fou, prix explosifs: Magro ménager:



Des quantités de nouveautés viennent encore d'arriver. Les prix sont au plus bas, grâce à nos énormes achats et au cours élevé du franc suisse. Profitez!

★ 10 idées de cadeaux utiles et beaux, au hasard parmi des centaines:

moules à pâtisserie - poêle cuivre pour flambés - nécessaire électrique à manucure - hotte de ventilation - peigne soufflant - shampoigneuse à tapis - yaourtière - trancheuse - machine à café - horloge de cuisine, etc.



tout est garanti officiellement

Nos propres services prennent la responsabilité de vos livraisons, installations et service (bien) après vente. Facilités de paiement légales et loyales.



Un choix exceptionnel d'arts ménagers de grandes marques: cuisinières, frigos, congélateurs, machines à laver linge ou vaisselle, calandres, séchoirs, aspirateurs, etc. Tous les petits appareils. De la vaisselle, des luminaires, et toute la casseroles, même pour les professionnels de la restauration.

...c'est meilleur marché, à **MAGRO MENAGER**

aux centres Magro Uvrier-Sion (027/31.28.53) et Roche (VD)

**DE VALÈRE
À
TOURBILLON**

**Johannisberg
et Johannesburg**

Le connaisseur qui consulte une carte des vins n'est en général pas embarrassé pour proposer, à ses hôtes, à ses invités, une spécialité de la région ou du pays. D'autres personnes, en revanche, se font tout simplement conseiller par le chef de rang, voire le directeur ou le patron de l'établissement.

Un ancien ambassadeur m'a confié, avec beaucoup de plaisir, la petite histoire suivante :

« Il y a peu de mois, dans un hôtel sur les bords de la Limmat, une délégation d'un pays africain offre un banquet à diverses personnalités politiques. Le responsable de cette délégation commanda au chef de rang le meilleur vin blanc du pays.

On leur apporta quelques bouteilles de johannisberg qui furent refusées avec indignation car la délégation avait compris qu'il s'agissait d'un vin de Johannesburg. »

Et dire que nous faisons énormément de publicité pour le johannisberg du Valais.

-gé-

**Deux artistes de valeur
prochainement à la galerie
Grande-Fontaine**



SION. - Le samedi 25 novembre prochain aura lieu, à la galerie Grande-Fontaine, le vernissage de l'exposition de peintures de Jean-Claude Stehli et des sculptures de Claire Pierpoint.

Peintre suisse, âgé de 55 ans, Jean-Claude Stehli, guidé par son goût des formes a choisi dans la nature ce qui se prête à ses intentions. Chaque élément est prélevé en fonction de son pouvoir expressif. Il est décenté, dépouillé de tout effet secondaire, reconstitué dans son contour essentiel sous l'empire d'un dessin précis. L'artiste atteint là au style, au pouvoir magique du langage qui dépersonnalise les objets pour les asservir aux buts de la pensée.

L'exposition est ouverte de 14 h. 30 à 18 heures, tous les jours, sauf le dimanche et le lundi jusqu'au 23 décembre prochain.

Jean-Claude Stehli

**EXPÉDITIONS DE FRUITS ET LÉGUMES
Près de 10 000 tonnes de pommes**

Voici, communiquées par l'Union valaisanne pour la vente des fruits et légumes, les quantités expédiées du 6 au 19 novembre. Entre parenthèses figurent les quantités totales expédiées jusqu'ici.

Poires : 228 430 kg (7 572 297 kg)
Pommes : 2 188 436 kg (9 708 303 kg)
Carottes : 202 620 kg (2 940 867 kg)
Choux-fleurs : 5220 kg (2 474 241 kg).

L'office central assortit ces chiffres des commentaires suivants :
En moins d'un mois, du 23 octobre au 18

novembre, le Valais a expédié 4 463 617 kilos de pommes.

C'est un chiffre très important. Il représente beaucoup de travail, de la discipline, la volonté de surmonter les difficultés dues à la présence d'excédents importants.

L'action continue. L'effort se poursuit pour assainir le marché, dans le cadre de notre convention avec la Fruit-Union suisse.

Encore un coup de collier, le but est en vue !

**LES CONFÉRENCES-FILMS DE PRO SENECTUTE
ET DE L'UNIVERSITÉ POPULAIRE
Avec F.-G. Gessler au Rwanda et au Maroc**

Dans la salle de l'hôtel du Rhône, mise aimablement à la disposition de Pro Senectute et de l'Université populaire de Sion par M. Minder, c'est tout juste si l'on trouvait place pour assister à la présentation des films réalisés et commentés par F.-G. Gessler, journaliste.

La prochaine fois, il faudra ouvrir toute grande cette salle pour permettre à chacun et chacune de mieux voir les images rapportées par notre ami F.-G. Gessler à qui nous devons déjà le plaisir d'avoir admiré à l'écran de nombreux pays.

Cela dit, nous tenons à relever l'intérêt et l'attention de ce nombreux public face aux deux films intitulés *Mission accomplie* et *Le Maroc aux mille facettes*.

C'est au Rwanda, pays des mille collines que fut tourné *Mission accomplie* qui permet de prendre conscience de la vie des missionnaires au cœur de l'Afrique, là où la densité de la population est de 140 habitants au km², soit la plus forte du continent.

L'ethnie Hutu de race bantoue, l'ethnie Tutsi d'origine nilotique et l'ethnie Twa de la race pygmée forment une population très pauvre aidée par les missionnaires qui se dévouent là-bas depuis 1904. En parcourant ces terres très difficiles à cultiver mais où la banane pousse à 2000 mètres d'altitude, F.-G. Gessler a pu filmer des scènes d'un réalisme saisissant. Ainsi, à travers les régions les plus reculées, très isolées, le travail des missionnaires s'accomplit jusqu'au dernier souffle. Des hommes et des femmes

offrent leur vie et meurent là où ils secourent les plus humbles, les malades, les aveugles et même les fous tout en apportant le réconfort de la religion et en desservant des paroisses, des hôpitaux, des dispensaires, en créant des écoles, des ateliers, etc.

Ce film nous ramène à des vérités fondamentales et stimule la réflexion.

Le Maroc que l'on sillonne ensuite avec F.-G. Gessler est un autre documentaire ne visant qu'à donner un aperçu des villes telles que Tanger, Chechaouen, Rabat, Meknès, Casablanca et Marrakech. Cette traversée marocaine se déroule comme si on y était. C'est une fresque riche en couleur.

On y voit la diversité des zones urbaines et campagnardes, celle des populations, des races entremêlées, l'animation des rues, des marchés, des souks avec ses artisans. De ce Maroc, très caractéristique, F.-G. Gessler a su en saisir l'atmosphère mystérieuse et, tout en montrant des palais, des mosquées, des étangs aux reflets d'or, il a parfaitement restitué les particularités d'un peuple pas très éloigné de la Suisse, certes, mais qui donne l'impression de vivre dans un tout

autre monde rappelant les temps bibliques. Nous tenons à remercier très sincèrement F.-G. Gessler en compagnie duquel nous nous plaisions à aller à la découverte du monde.

**RAGE - Le Valais central à son tour
déclaré zone d'interdiction**

Le Conseil d'Etat du canton du Valais
Vu l'apparition de la rage sur le territoire de la commune de Sion (Bramois) ;
Vu la loi fédérale sur les mesures à prendre pour combattre les épizooties du 1^{er} juillet 1966 et son ordonnance d'exécution, du 15 décembre 1967 ;
Vu l'ordonnance cantonale d'exécution, du 11 juin 1969 ;
Vu l'arrêté cantonal sur la vaccination des animaux contre la rage, du 17 juin 1977 ;
Sur la proposition du Département de l'économie publique,

arrête :

Article 1^{er}
Les districts de Martigny, Conthey, Hérens, Sion ainsi que les communes de Saint-Léonard et Grône sont déclarées zone d'interdiction. (réf. - Les districts de Monthey et Saint-Maurice avaient été déclarés zone d'interdiction il y a quelque temps déjà.)

Article 2
Dans cette zone d'interdiction les mesures suivantes sont en vigueur :

- Les détenteurs d'animaux ainsi que les organes de la police de la chasse et de la police des épizooties sont tenus d'observer les animaux très attentivement et de signaler toutes constatations suspectes à un vétérinaire.
- Les chiens âgés de plus de 5 mois qui ne sont pas encore vaccinés préventivement contre la rage ainsi que ceux qui l'ont été il y a plus de deux ans, doivent être vaccinés immédiatement. La vaccination des chats domestiques est vivement recommandée.
- En dehors des zones d'habitation, les chiens doivent être tenus en laisse. Ils peuvent toutefois être laissés en liberté s'ils restent sous surveillance étroite. En forêt, les chiens doivent toujours être tenus en laisse. La tenue en laisse n'est pas obligatoire pour les chiens de la police, de la douane, des gardes-frontière, de l'armée, tant qu'ils sont en service. En outre, le vétérinaire cantonal peut accorder des dérogations pour des manifestations spéciales ou l'entraînement des chiens de dressage. Les conditions sont fixées dans chaque cas.
- Les chiens et les chats doivent être gardés de telle façon que les renards ainsi que les chiens et les chats de tiers ne puissent pas entrer en contact avec eux.
- La disparition de chiens ou chats doit être signalée immédiatement au poste de police le plus proche. Ordre est intimé aux autorités communales de prendre les dispositions afin de réduire au maximum le nombre de chats errants.

- Les organes de la police de la chasse, de la police des épizooties et de la douane abattent les chiens et chats qui divagent à plus de 300 mètres des régions habitées ou des fermes isolées, et qu'ils ne peuvent capturer, ainsi que le gibier suspect de rage.
- Les chats ne peuvent être laissés en liberté que dans les régions habitées et à proximité des fermes jusqu'à 300 mètres au maximum, mais en aucun cas dans les forêts.

Article 3
L'arrêté du Conseil d'Etat du 13 septembre 1978 concernant la vaccination antirabique obligatoire des chiens de chasse et la prévention de contamination rabique par la viande de gibier dans les zones d'interdiction, est valable pour la nouvelle zone susmentionnée.

Article 4
Toute infraction au présent arrêté sera poursuivie conformément aux dispositions pénales en la matière.

Article 5
Le présent arrêté entre immédiatement en vigueur et sera publié dans le *Bulletin officiel*.

Ainsi arrêté, à Sion, le 20 novembre 1978.
Le président du Conseil d'Etat : G. Genoud
Le chancelier d'Etat : G. Moulin

**Les recommandations
de l'Office vétérinaire cantonal**

Depuis l'apparition de la rage dans notre canton, de trop nombreuses personnes ont eu des contacts avec des animaux enragés ou suspects, ceci par méconnaissance du danger qu'elles encouraient. Or toutes ces personnes ont dû subir une vaccination antirabique curative. Afin d'éviter à l'avenir les désagréments d'un tel traitement et l'inquiétude de l'apparition d'une maladie mortelle, nous recommandons, une fois de plus, à la population, les mesures de précaution suivantes :

- Eviter tout contact avec un animal sauvage malade.
- Craindre chez l'animal sauvage tout comportement anormal : tranquillité inhabituelle, méchanceté, familiarité et présence dans les villes et villages. Annoncer sans délai une telle apparition au poste de police le plus proche ou au vétérinaire cantonal (tel. 027 - 21 62 35).
- La même procédure doit être ob-

- servée lors de comportement anormal d'animaux en liberté (chiens et chats errants).
- En cas de suspicion de rage chez un animal domestique, consulter un vétérinaire.
 - Ne pas toucher les cadavres d'animaux ; marquer l'emplacement et avertir la police.
 - Toute personne mordue par un animal suspect de rage doit laver la blessure abondamment au savon et consulter un médecin sans délai, relever le signalement de l'animal et avertir la police ou l'Office vétérinaire cantonal.
 - Ne pas laisser divaguer les chiens et les chats dans les zones contaminées.

- Dispositions légales impératives**
- La vaccination des chiens est obligatoire.
 - La vaccination des chats est facultative, mais vivement recommandée.

**Votations fédérales et élection
cantonale du 3 décembre 1978
Vote par correspondance**

Il est rappelé aux électrices et électeurs de la commune de Sion les dispositions légales relatives au vote par correspondance.

En matière cantonale, ce dernier est réservé selon l'article 24 de la loi cantonale du 17 mai 1972,
- aux malades et aux infirmes ;
- aux citoyens qui séjournent hors de leur domicile pour l'exercice d'une activité professionnelle ;
- aux citoyens empêchés de se rendre aux urnes dans un cas de force majeure.

En matière fédérale, ce mode de vote est ouvert aux personnes mentionnées dans la législation cantonale ainsi que :
- aux électeurs empêchés par des raisons de caractère impérieux de se rendre aux urnes ;
- aux électeurs séjournant hors de leur lieu de domicile.

Vote des militaires : les militaires en service et les personnes accomplissant du service dans l'organisation de la protection civile et qui ne peuvent participer au scrutin ordinaire peuvent voter par correspondance, en application de la loi fédérale sur les droits politiques du 17 décembre 1976.

L'électeur qui entend exercer le droit de vote par correspondance doit adresser sa demande écrite avec indication précise des motifs au secrétariat municipal pour jeudi 23 novembre 1978 au plus tard. La requête doit être accompagnée de la carte civique remise à la poste, à peine de nullité, au plus tard le dernier jour du délai à 24 heures.

L'électeur malade doit faire viser sa requête par un médecin ou, s'il est hospitalisé, par la direction de l'établissement hospitalier.

L'administration

P.S. - Le vote par anticipation, pour les votations fédérales seulement, pourra être exercé les jeudi 30 novembre et vendredi 1^{er} décembre 1978 de 10 à 12 heures à l'hôtel de ville, salle du conseil municipal.

EXPOSITION de tapis d'Orient à l'hôtel Atlantic à Sierre

Mercredi 22 novembre
Ouvert de 14 à 22 heures

Prix intéressants - Import direct
Rendez-nous visite
cela en vaut la peine!



Winkelgasse 6, Brig
Liebminger Werner

DÉTECTIVE PRIVÉ AUTORISÉ

Raoul Duport

Marterey 5
1005 Lausanne

Tél. 021/22 41 22
021/22 41 67

Machine à laver

linge - vaisselle
Retour d'exposition
légèrement griffée
à céder avec gros
rabais

Miele - Schulthess
AEG - Bauknecht
Gehrig - Bosch
Indesit - Hoover
Crosley - Zanker

Livraison et pose
gratuites
Facilités de paiement
Location dès Fr. 30.-
par mois
Réparations
toutes marques

MAGIC VALAIS
Tél. 027/22 73 21
Lausanne
Tél. 021/36 52 12

A vendre
prix imbattable

maïs moulu

orge - avoine
Pommes de terre
paille

Tél. 026/7 36 79
heures des repas
Paul Fellay
Le Martinet
Bagnes

22-31516

Renault 30 TS

Fr. 287.- par mois
+ casco

Tél. 022/71 25 35

Complet
selon illustration
1250.-

bar
rustique
bois
massif

meubles
descartes

SAXON Sortie 1 km direction MARTIGNY
Tél. 026/6 36 36

Les pinces



69.-
Flanelle
de laine stretch

Le pantalon est toujours d'actualité
et se maintient en vogue. Présente-
ment surtout, puisque les pinces qui
l'enrichissent, ont transformé son
aspect traditionnel. Notre nouveau
choix d'automne-hiver comprend des
façons modérées, se limitant à
insinuer le style à pinces, de même
que des modèles d'avant-garde à
pinces très prononcées.

CV
Charles Tögele

Dans toutes les maisons de mode
CV de Suisse.

Voici le leader
à prix choc du programme des 5 cylindres

(+ Fr. 70.- pour le transport)
17 100 francs

Audi 100 5/S, 5 cylindres, 115 ch./85 kW



En construisant son moteur de 5 cylindres, Audi a déjà fait un pas vers l'avenir de l'automobile. Puissante et silencieuse, cette machine est le résultat d'un travail de pionnier fourni par les ingénieurs Audi. Ses accélérations sont fulgurantes (de 0 à 100 en 9,5, resp. 10,7 secondes). Dans sa version à injection, elle atteint une vitesse de pointe de 190 km/h et avec un moteur à carburateur (variante S), 179 km/h. Un matériel de haute qualité et une technique éprouvée garantissent une longévité des moteurs supérieure à la moyenne.

Aujourd'hui l'Audi 100 5/S vous est offerte à partir de Fr. 17 100.- déjà! Y compris tous les avantages de cette limousine spacieuse et confortable: la sécurité de la traction avant, un châssis dont la fiabilité est légendaire et un système de freinage dont la

stabilité est un modèle du genre. En plus, cette super-voiture se contente d'essence normale (10,6 l/DIN)! Créé par des architectes d'intérieur, l'habitacle est un havre de confort absolu. Une technique parfaite et la ligne élégante d'une forme aérodynamique testée en soufflerie confèrent à l'Audi 100 5 cylindres sa classe et le niveau élevé d'un modèle exclusif. Pas étonnant qu'elle occupe la première place des grands tests comparatifs auxquels se livre la presse spécialisée. Pas étonnant non plus qu'elle ait reçu le «Volant d'Or».

Le prix de Fr. 17 100.- comprend bien sûr un riche équipement de base de l'Audi 100 5/S. Les versions L et GL répondent aux exigences élevées, voire les plus élevées, alors que la nouvelle Audi 100 CD est réservée aux amateurs de luxe total.

COUPON

Envoyez-moi le prospectus en couleur de l'Audi 100 avec prix courant détaillé. Indiquez-moi le nom de l'agent le plus proche de mon domicile en vue d'un essai de l'Audi 100.

Prénom: _____ 40

Nom: _____

Rue: _____

NP Localité: _____

Découpez et envoyez à: AMAG, 5116 Schinznach-Bad

1 année de garantie sans limitation kilométrique - 2 ans d'assurance INTERTOURS-WINTERTHUR

AMAG Leasing pour flottes, téléphone 056/43 01 01



Les nouveaux prix Audi 100 réduits d'environ 5%:

Audi 100 5/S	5 cylindres, 2,2 l, 115 ch./85 kW, 179 km/h, Fr. 17 100.-	Audi 100 GL 5/E	5 cylindres, 2,2 l, 136 ch./100 kW, 190 km/h, Fr. 20 500.-
Audi 100 L 5/S	5 cylindres, 2,2 l, 115 ch./85 kW, 179 km/h, Fr. 17 970.-	Audi 100 CD 5/S	5 cylindres, 2,2 l, 115 ch./85 kW, 179 km/h, Fr. 22 300.-
Audi 100 GL 5/S	5 cylindres, 2,2 l, 115 ch./85 kW, 179 km/h, Fr. 19 400.-	Audi 100 CD 5/E	5 cylindres, 2,2 l, 136 ch./100 kW, 190 km/h, Fr. 23 150.-

Livrable également en version 4 cyl. avec moteur de 1,6 l (85 ch.) Fr. 16 840.-

* Tous les modèles plus Fr. 70.- pour les frais de transport.

NE SOYEZ PLUS ESCLAVE DU PROGRAMME TV!

- Regardez les émissions que VOUS voulez quand vous voulez
- Avec votre enregistreur vidéo, aussi simple et facile qu'un enregistreur à cassette, mais avec l'image en plus!
- Vous enregistrez Même en regardant une autre chaîne Même en votre absence
- Et vous regardez les émissions que VOUS voulez, QUAND vous le voulez (pourquoi pas au petit jour?)

Venez voir et essayer le vôtre en démonstration permanente chez RADIO TV STEINER, spécialiste de l'électronique des loisirs

SANYO BETACORD: la plus longue durée d'enregistrement

Horloge électronique à fonctions: * de commande avec mémoire de répétition * de compteur, avec mémoire (c'est à dire que vous pouvez ordonner un enregistrement à l'avance jusqu'à 3 jours) Entrée pour caméra Sanyo Casette petit format (9,6 x 15,6 x 2,5 cm)

Avec système Steiner Fr. 75.-* ou 1990.- net

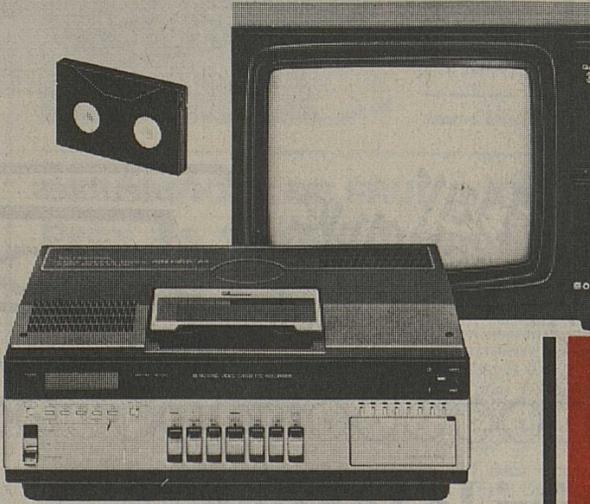
JVC Nivico VHS: Le plus compact Horloge électronique de commande programmable jusqu'à 24 heures d'avance Casette petit format 10 x 19 x 2,5 cm.

Avec Système Steiner net 2'590.-

PHILIPS VCR: Horloge électronique de commande, programmable jusqu'à 4 jours d'avance Utilise les cassettes Long Play VCR Peut être modifié en PAL ET SECAM (option)

Avec Système Steiner 79.-* ou net 1980.-

3 exemples: ils ont en commun: 8 touches de présélection et sont indépendant de votre TV



à Sion
27, Place du Midi (027) 23 28 27
à Martigny
12, rue de la Nouvelle Poste (026) 2 61 60

pour conseils à domicile
(027) 55 04 25
(026) 2 55 93
(j. 9 h. 30)

*par mois 5 mois minimum

RADIO TV STEINER

First Chicago Overseas Finance N.V. Curaçao, Netherlands Antilles

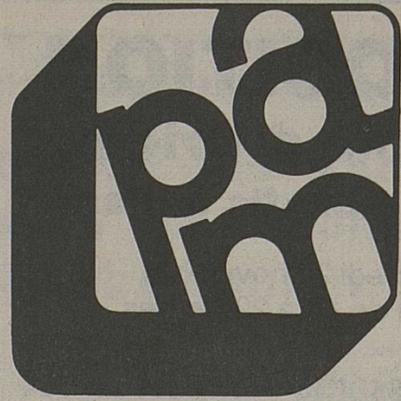
3 1/2 % Emprunt 1978-93 de fr.s. 70 000 000

avec cautionnement solidaire de First Chicago Corporation, Chicago, Illinois, USA

- Le produit de cet emprunt sera appliqué par la société à ses fonds ordinaires pour ses activités en général.
- Titres:** Obligations au porteur de fr.s. 5000.- et fr.s. 100 000.- valeur nominale.
- Coupons:** Coupons annuels au 8 décembre.
- Durée:** 15 ans au maximum.
- Remboursement:** Tranches d'amortissement annuelles, à partir de 1984 par rachats, si les cours ne dépassent pas 100%. L'emprunt sera remboursé entièrement le 8 décembre 1993 au plus tard.
- Cotation:** Aux bourses de Zurich, Bâle, Genève, Lausanne et Berne.
- Prix d'émission:** 100% + 0,3% timbre fédéral de négociation
- Délai de souscription:** 22 au 27 novembre 1978, à midi.
- Numéro de valeur:** 554.093
- Restriction de vente:** Ces obligations ne sont pas enregistrées conformément aux prescriptions du «United States Securities Act of 1933». Par conséquent, elles ne peuvent être ni offertes ni vendues directement ou indirectement aux Etats-Unis d'Amérique ou dans leurs territoires et possessions. En outre, durant leur distribution ces titres ne peuvent être ni offerts ni vendus à des personnes originaires ou citoyennes des Etats-Unis d'Amérique ou de leurs territoires et possessions ou résidant dans ces pays.

Les prospectus et bulletins de souscription sont à disposition auprès des banques

- | | | |
|-------------------------|--|--|
| Crédit Suisse | Société de Banque Suisse | Union de Banques Suisses |
| Banque Populaire Suisse | Banque Leu S. A. | Groupement des Banquiers Privés Genevois |
| A. Sarasin & Cie | Société Privée de Banque et de Gérance | Groupement de Banquiers Privés Zurichois |
- Union des Banques Cantoniales Suisses



MARTIGNY
SION
EYHOLZ

NOS ACTIONS SPECIALES

Machine à café Melitta MA 140

149.-

108.-



Fer à bricquets Jura

160.-

129.-

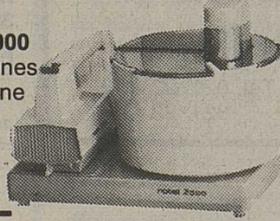


Rotel 2000

5 machines de cuisine en une

198.-

137.-



Moulinette 320 de Moulinex

65.-

45.-



Friteuse Fri-Fri modèle 114

295.-

220.-



Four à raclette Stöckli 6 portions

116.-

64.-



Fer à vapeur Jura automatique, à semelle en acier, poignée blanche

137.-

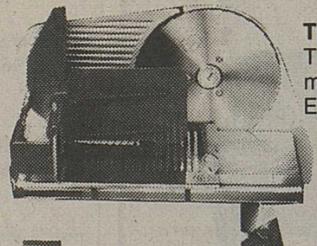
108.-



Trancheuse Turmix modèle EH 150

179.50

145.-



Rasoir électrique Philishave HP 1131, 90 Super 12 de Philips

149.-

113.-



Aspirateur à traîneau Hoover 750 W

298.-

199.-

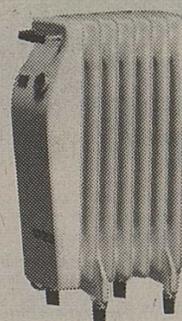


Radiateur Rotel à bain d'huile 6 éléments 1200 watts

76.-

12 éléments 2000 watts

99.-



Humidificateur Turmix modèle 501

138.-

109.-



Pensez aux fêtes

c'est moins cher

DANCING
La Matze
SION

Mercredi 22 novembre

Concours de chanteurs amateurs

L'orchestre Mig Megers vous accompagnera.

Prenez rendez-vous pour une répétition.
Prix à tous les concurrents

Traductions Interprétations

Jean-Paul Rochat
Case postale, 8700 Kusunacht
Téléphone 01/910 58 41
Télex 54037



CENTRE D'OCCASIONS

GARAGE CENTRAL S.A. MONTREUX

Service de vente
CITY GARAGE
Rue de la Paix 8
Tél. 021/61 22 46

Commodore 2,8 l aut.	4 p.	76	13 000.-
Rekord 1900 Favorit	4 p.	75	7 900.-
Rekord 1900 Berl. aut.	4 p.	75	9 200.-
Rekord 2000 S	4 p.	78	11 000.-
Rekord 2000 S Favorit	4 p.	76	9 300.-
Rekord 2000 S Tosc.	4 p.	76	9 600.-
Rekord 1900 Karavan	5 p.	75	9 000.-
Rekord 1900 Kar. aut.	5 p.	75	8 800.-
Rekord 2000 S Kar.	5 p.	76	9 300.-
Rekord 1900 S	4 p.	73	6 000.-
Ascona 1200 S	2 p.	73	4 800.-
Ascona 1600 S	4 p.	72	5 800.-
Ascona 1600 LS	4 p.	73	5 500.-
Ascona 1600 LS aut.	4 p.	73	6 900.-
Ascona 1900 SR aut.	4 p.	76	10 000.-
Ascona 1900 SR	4 p.	76	10 000.-
Ascona 1200	2 p.	75	6 200.-
Manta 1900 SR	2 p.	76	10 000.-
Manta 1900 SR	2 p.	72	4 500.-
Kadett 1200 ST	4 p.	78	8 500.-
Kadett 1200 ST	4 p.	78	8 800.-
Kadett 1000 S	2 p.	75	4 900.-
Kadett 1000 S	2 p.	75	5 500.-
Kadett 1200 SP	4 p.	76	8 200.-
Kadett 1200 ST	4 p.	77	7 900.-
Kadett 1200 SP	4 p.	75	7 200.-
Kadett 1200 SP	2 p.	75	6 300.-
Kadett 1200 SP	4 p.	74	6 500.-
Kadett 1200 Kar.	3 p.	77	8 500.-
Kadett 1200 Kar.	3 p.	74	6 000.-
Kadett Coupé Luxe aut.		74	7 000.-
Renault 16 TL	4 p.	75	6 900.-
Fiat 128 Speciale Suisse		77	10 500.-
Fiat 128 Speciale		72	4 000.-
Austin 1300		72	3 900.-
Plymouth Chrysler 18 ch aut.		76	7 800.-
Lancia Beta 1600	4 p.	76	7 800.-
Lada 1200 Caravan	5 p.	77	6 500.-
Simca 1100 Ti	4 p.	75	6 950.-
Simca 1100 Ti	4 p.	74	3 900.-
Simca 1301	4 p.	73	4 500.-
Peugeot 204 break	5 p.	74	4 500.-
Peugeot 304 L	4 p.	73	3 900.-
VW Golf 1600 LS		76	6 900.-
Mitsubishi Galant 1600		78	10 000.-

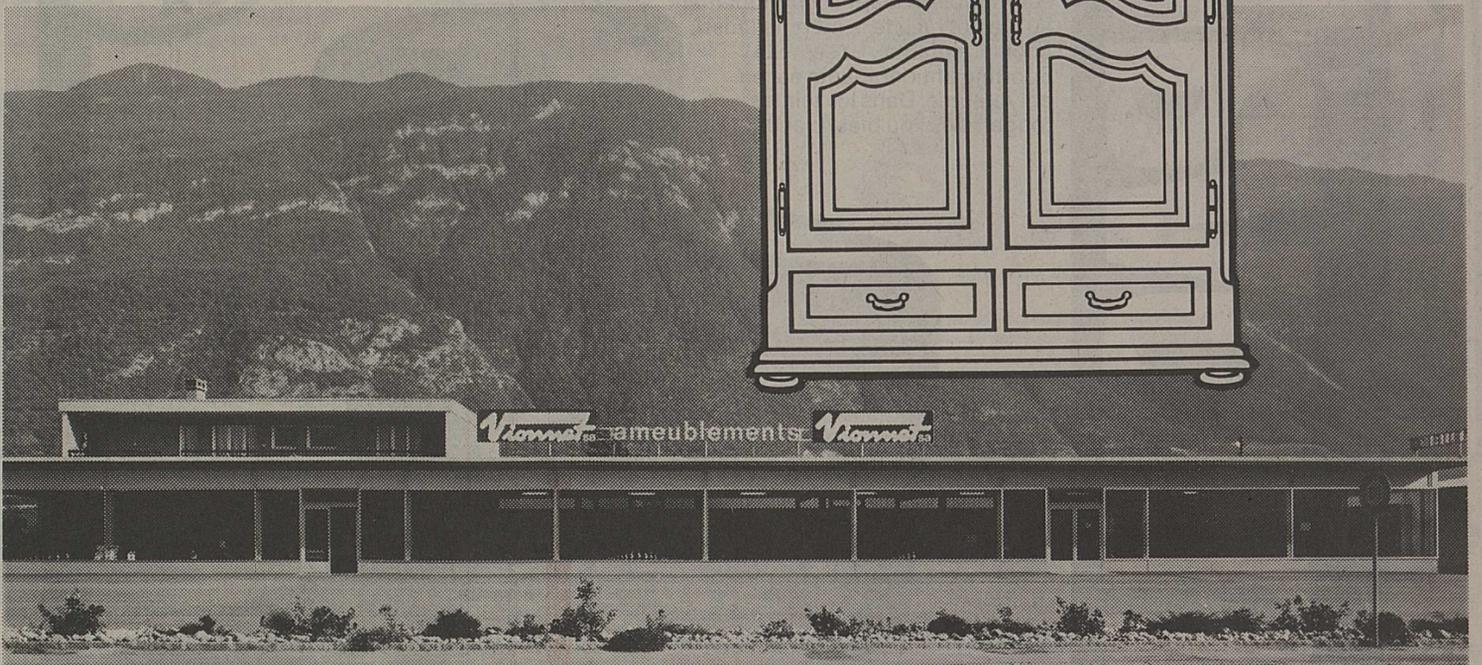
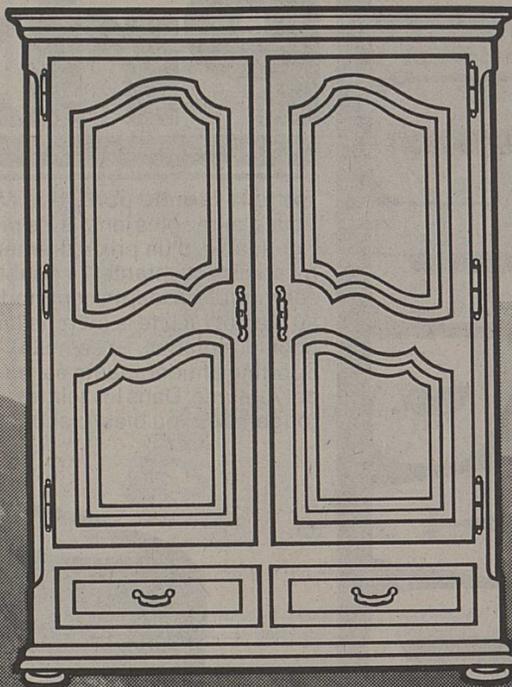
Ouvert le samedi
Garantie OK - Reprise - Crédit GM
Téléphone privé en dehors des heures de bureau

G. Loutan R. Doria D. Savary
021/54 31 79 021/54 09 71 021/62 41 25

Rendez-vous à Charrat

du dimanche 12 novembre

au dimanche 26 novembre (inclus)



grande exposition d'automne



ENTRÉE LIBRE

Tél. (026) 5 33 42
Charrat

HORAIRE
Tous les jours de 9 à 12 h. et de 13.30 à 20 heures
Le dimanche 26 nov. de 14 à 20 heures



Avec le «Nouvelliste» à la pointe de l'information

La nouvelle série T de Mercedes
Mille et une façons de rouler Mercedes



Du transport au tourisme, la nouvelle Mercedes T vous offre une gamme de possibilités aussi riches que variées: spacieuse et puissante lorsque la profession l'exige, elle sait se faire belle et sportive pour vous emmener sur la route des loisirs et des vacances.

La série T de Mercedes comprend 5 modèles différents: deux versions diesel (240 TD et 300 TD) et trois moteurs à essence (230 T, 250 T et 280 TE).

Essayez-la donc chez votre agent local:

Mercedes-Benz

Votre bonne étoile sur toutes les routes



Sion

Garage Hediger

027/22 01 31

Sierre

Garage Le Parc

027/55 15 09

innovation

Prix choc

**L'INNO
FAIT
MIEUX**

Toute la famille porte des Moon-Boots
Vous n'aurez plus jamais les pieds froids et mouillés dans ce modèle formidable, d'un prix extrêmement avantageux, pour dames, messieurs et enfants. La doublure épaisse et chaude en matière confortable s'adapte commodément au pied et facilite la marche (aussi pour les enfants). La semelle Sporting antidérapante est en polyuréthane. Dans les teintes: rouge/blanc, ou bleu/blanc.



Notre force,
c'est le choix

Innovation Martigny • Tél. 026/2 28 55 Livraison à domicile Sierre • Tél. 027/55 69 91

Consacrez
4 fois 2 heures
à préparer les fêtes
de décembre
Venez 4 jeudis
de 14 à 16 h. au
**COURS D'ART
FLORAL**
1er cours
le 30 novembre
4 leçons Fr. 32.-
Matériel en sus

**ECOLE-CLUB
MIGROS**
Sion - Tél. 22 13 81

Vends
**magnifique garniture
de salon**
comprenant un canapé et deux
fauteuils avec roulettes, recouvert
d'un magnifique velours de Gênes
Valeur Fr. 3450.- cédée 2950.-

**magnifique
meuble-paroi**
cédé Fr. 1500.-
Rendu franco domicile
Tél. 027/22 54 25

36-4424

A vendre treuils viticoles charrués Ruedin Plumettaz Martin Machines révisées d'usine Garantie une année Tél. 027/36 19 74 de 12 à 14 heures 36-31605	A vendre un veau pour l'engraissement Tél. 027/23 54 76 36-31815
A vendre vachettes M.M., race d'Hérens Tél. 027/22 77 75 *36-302928	

**Renault
Alpine 310**
Fr. 584.- par mois
+ casco
Tél. 022/71 25 35

Fr. 3700.-
une voiture

Lada 1200
modèle 73, état de
neuf, dernière exper-
tise octobre 78
Tél. 025/7 45 16

**Achat
immédiat
« cash »**
voitures toutes mar-
ques et exclusivités
dès 1970
Tél. 021/53 33 53
de 11 à 21 heures
AUTO-KLÖTI
Chexbres-Puidoux

**HOMELITE
HOMELITE
HOMELITE**

DE LOIN le plus grand choix de
petites tronçonneuses

- 7 modèles de 26 à 43 cm³
- * avec l'exclusif SAFE-T-TIP

A vendre
magnifiques

**LAMES
DE PIN**

Fr. 8.50 le m²

**Lames profil
Canada**

Isolation 100 mm
Fr. 7.- le m²
Nombreux choix
de lames

Fr. 9.50 le m²
Toutes longueurs

Tél. 025/7 49 80
36-30951

A vendre

**camion
à ordures
MAN**

1971
Benne hydraulique
16 m³
187 000 km
Fr. 60 000.-

Tél. 027/55 41 57
55 09 39
36-2841

On cherche
à acheter

**Land-Rover
diesel**

éventuellement
avec chasse-neige.

Faire offre sous
chiffre P 36-302924 à
Publicitas, 1951 Sion.

A vendre

Austin 1300

4 portes, mod. 70,
moteur 30 000 km

Fr. 2200.-

Tél. 025/4 65 15 ou
4 19 15
36-2917

A vendre
d'occasion

**un groupe
machine
à traire**

Bas prix

Bonvin Frères
Route Cantonale
Conthey
Tél. 027/36 34 64

A vendre

**Peugeot
403**

expertisée

Tél. 026/7 11 58
*36-302922

A vendre

**en parfait état
salon anglais com-
plet comprenant:**
1 canapé 3 places
2 fauteuils
1 table de salon
**salon en velours
rouge** comprenant:
1 canapé 4 places
à angle
2 fauteuils
1 table ronde
de salon
Prix à discuter
parol murale
Fr. 200.-
armoire 3 portes
Fr. 200.-
vaisselier style 1900
Fr. 300.-

Tél. 027/55 90 38
*36-302926

A vendre

**bois
de feu**

Chêne et fayard.
Rendu à domicile.

Tél. 027/31 28 26
36-31801

A vendre

**magnifique
Jaguar
3.8 MK II**

Modèle 1961
110 000 km
Parfait état
Fr. 7500.-

Tél. 027/23 18 88
de 12 h. 30 à 13 h.
36-31839

A vendre

Alfetta 1600
mod. 76, 40 000 km
Fr. 8500.-

**Occasion
Intéressante
A vendre**

A vendre

**Audi Passat
Variant**
mod. 75, Fr. 6500.-

**200 paires
de ski usagés**

En bon état.
Toutes grandeurs.
Avec fixations
de sécurité.
Prix très avantageux.

A vendre

Renault 16 TS
mod. 74, Fr. 6500.-
Véhicules expertisés.

Tél. 027/86 36 03
86 44 60
36-31848

Faire offres à
Ausoni Sports
1884 Villars.
36-31835

Vente et service: **Kurt Brandalise**
Atelier mécanique
1917 Ardon - Tél. 027/86 13 90

**Prêts personnels
pour tous et pour tous motifs**

C'est si simple chez Procrédit.
Vous recevez l'argent dans le minimum
de temps et avec le maximum de dis-
crétion.

Vous êtes aussi assuré en cas de décès.
Vos héritiers ne seront pas importunés;
notre assurance paiera.

X Prêts de Fr. 1.000.- à Fr. 30.000.-, sans
caution. **Votre signature suffit.**

1.115.000 prêts versés à ce jour

Une seule adresse:

Banque Procrédit
1701 Fribourg, Rue de la Banque 1
Tél. 037 - 811131

également à: Genève, Lausanne, Neuchâtel,
Bienne, La Chaux-de-Fonds

Je désire Fr.
Nom Prénom
Rue No.
NP Lieu

**UBS
G**

Union de Banques Suisse

3%

**Emprunt 1978-89
de Fr. 100 000 000**

But de l'emprunt: Le produit de l'emprunt est destiné à la conversion et au remboursement de l'emprunt 6¼% 1970-82 de Fr. 75000000, dénoncé au 15 décembre 1978, et à réunir des fonds à long terme pour le financement des affaires actives.

Titres: Obligations au porteur de Fr. 5000 et Fr. 100000 valeur nominale.

Coupons: Coupons annuels au 15 décembre.

Durée de l'emprunt: 11 ans au maximum; la banque a la possibilité de rembourser l'emprunt par anticipation dès 1987 au pair.

Prix d'émission: 99%

Souste de conversion: Fr. 10.- par Fr. 1000 de capital converti, en faveur du déposant.

Conversion: Les porteurs d'obligations de l'emprunt 6¼% 1970-82 de Fr. 75000000 Union de Banques Suisses ont la faculté de demander la conversion de leurs titres en obligations du nouvel emprunt. Les obligations à convertir sont à remettre avec coupons au 15 décembre 1979 et suivants.

Souscription contre espèces: Les titres non absorbés par les demandes de conversion seront offerts en souscription publique aux mêmes conditions.

Délai d'émission: du 22 au 28 novembre 1978 à midi.

Cotation: aux bourses de Zurich, Bâle, Berne, Genève, Lausanne, St-Gall et Neuchâtel.

Numéros de valeur: Emprunt 6¼% 1970-82 90.403
Emprunt 3 % 1978-89 90.416

Des bulletins de conversion et de souscription peuvent être obtenus dans toutes nos succursales et agences en Suisse.

La Crosse d'Or a récompensé les joueurs méritants du HC Sierre

Le club de la Crosse d'or invitait samedi soir ses quelque quatre-vingts membres et vingt-cinq accompagnants au souper annuel, à la salle de la Terrasse, à Sierre. Placé sous la présidence de M. Pierre Pralong, ce groupement s'est donné pour tâche de soutenir l'équipe de hockey sieroise évoluant actuellement dans l'élite suisse.

Le président de la commission des supporters du HC Sierre, M. Guy Pralong, profita de cette rencontre sympathique pour donner quelques chiffres : pour la saison 1978-1979, la vente de cartes a rapporté quelque 250 000 francs, montant qui a plus

que doublé en regard des premières années de la Crosse d'or.

Dans une ambiance chaleureuse, M. Pierre de Chastonay, président de la commune de Sierre, M. Robert Métrailler, président de la société gérant la halle couverte de Gra-

ben, ainsi que M. André Gauthier, dynamique président du HC Sierre, adressèrent leur amitié à la Crosse d'or.

M. Pierre Pralong récompensa ensuite les joueurs ayant eu une longue activité au service de l'équipe. Reçurent ainsi une channe, POUR DIX ANS de fidélité, M. Gilbert Mathieu ; POUR TREIZE ANS : M. Nando Mathieu ; POUR QUATORZE ANS : M. Gaston Oggier ; POUR QUATORZE ANS : M. Jean-Claude Locher et POUR DIX-NEUF ANS : M. Charly Henzen. Ce dernier reçut également un plateau souvenir destiné à marquer son 250^e match disputé avec Sierre, lors d'une rencontre contre Langnau.

A l'issue de cette soirée, M. Pierre Blatter, conseiller communal et président de la commission sportive, adressa à tous le salut des autorités.

Vente-échange à Saint-Léonard

SAINT-LÉONARD. - C'est ce soir mercredi, de 18 à 20 heures à la salle du collège, qu'a lieu le ramassage du matériel de la vente-échange organisée par le ski-club Tracuit. Samedi 25, de 14 à 16 heures, aura lieu la vente du matériel proposé.

La «regaille» à Randogne



Lors du repas de la «regaille», dimanche, à Randogne.

Les membres de la bourgeoisie de Randogne, placée sous la présidence de M. Edouard Clivaz, étaient conviés, dimanche, à la traditionnelle «regaille». Après un office divin célébré par M. Bernard Dussex, curé de la paroisse de Saint-Maurice-de-Lacques et un apéritif

servi devant l'église, les participants, fort nombreux, purent dîner en commun.

Ces quelques heures passées dans l'amitié permirent aux bourgeois de la commune de Randogne de mieux fraterniser encore, de resserrer les liens qui les unissent.



Lors de la soirée de samedi : de gauche à droite : M. Pierre Pralong, président de la Crosse d'or, M. Pierre de Chastonay, président de la commune et M. Eddy Duc, vice-président du club.

Terre des Hommes - Sierre: «Les enfants ont des droits»

L'humanité se doit de donner à l'enfant le meilleur d'elle-même, soit :

- le droit à l'égalité sans distinction ou discrimination fondée sur la race, la religion, l'origine ou le sexe ;
- le droit aux moyens permettant de se développer d'une façon saine et normale sur le plan physique, intellectuel, moral, spirituel et social ;
- le droit à un nom et à une nationalité ;
- le droit à une alimentation saine, à un logement et à des soins médicaux ;
- le droit à des soins spéciaux en cas d'invalidité ;
- le droit à l'amour, compréhension et protection ;
- le droit à une éducation gratuite, aux activités récréatives et aux loisirs ;
- le droit aux secours immédiats en cas de catastrophes ;
- le droit à la protection contre toute

forme de négligence, cruauté et exploitation ;

- le droit à la protection contre toute discrimination et le droit à une éducation, dans un esprit d'amitié entre les peuples, de paix et de fraternité.

Terre des Hommes reprend cette déclaration des Nations unies du 20 novembre 1959 pour ses enfants.

C'est pourquoi, vous viendrez nombreux déposer votre obole, aussi modeste soit-elle, au stand de Terre des Hommes, à la foire de Sainte-Catherine.

D'ores et déjà, nous vous disons merci au nom des enfants à qui vous apporterez non seulement le nécessaire auquel ils ont droit, mais aussi un peu de ce superflu qui fait la vie belle et les lendemains qui chantent. Merci d'avance pour eux ! Terre des Hommes - Valais Section de Sierre

Haut-Plateau: le «Prince Albert» a célébré son 90^e anniversaire

Une figure bien connue sur le Haut-Plateau, M. Albert Magotte, familièrement surnommé le «Prince Albert», célébrait samedi en fin d'après-midi son 90^e anniversaire.

Le président de la commune de Chermignon, M. Gaston Barras, MM. Hubert Bonvin et Prosper Bonvin, conseillers et M. Jean Clivaz, vice-président, ainsi que de nombreux amis de M. Magotte, se retrouvèrent à Crans afin de marquer dignement l'événement.

M. Magotte, né dans les environs de Charleroi en Belgique, travailla comme facteur à Bruxelles.

Engagé lors de la Première Guerre mondiale entre 1914 et 1918, M. Magotte fut une des premières victimes des gaz employés par les combattants.

Gravement atteint dans sa santé, considéré comme perdu par la médecine d'alors, l'homme vint à Montana en 1923, en compagnie de son épouse.

Le climat du Valais lui convint particulièrement. Quoiqu'il en soit, M. Magotte - bien que restant délicat de santé - se remit et fit rapidement partie de la communauté du Haut-Plateau.

Pensionné de guerre, il retournait de temps à autre dans son pays d'origine.

Grand amateur de golf, passionné de bridge, M. Magotte est connu honorablement de tous les amateurs de ce jeu de cartes.

Parmi ses souvenirs, un de ceux qu'il n'oublia jamais fut sa nomination à la garde d'honneur chargée de veiller sur la dépouille mortelle du roi des Belges, Albert I^{er}.

A celui que tous considèrent comme leur ami, M. Gaston Barras remit une magnifique channe, symbolisant cette affection portée au «Prince Albert». Une assiette valaisanne rassembla ensuite tous les participants.



Au centre, M. Albert Magotte. Debout, derrière, de gauche à droite : M. Hubert Bonvin, M. Jean Clivaz, M. Gaston Barras et M. Prosper Bonvin.

Brûleurs + circulateurs

CUENOD

Votre conseiller en chauffage

Nous réparons tous brûleurs
Vente et service par notre personnel qualifié

Jäger Martin	Turtmann	028/42 14 45
In-Albon André	Brigue	028/23 52 59
Epiney Remy	Sierre	027/55 20 93
Briguet Alain	Granges	027/58 11 83
Beillard Alfred	Martigny	026/ 2 19 51
Mottier Claude	Aigle	025/ 2 24 23

GASTRONOMIE

Tous les soirs

Filets de harengs
Pommes de terre en robe des champs
Fromage - Beurre
Une bière Fr. 9.50

Café Industriel, Sion
Rue de Conthey, fam. Savioz



Café-restaurant
L'INDUSTRIE BRAMOIS

Plat du jour
Spécialités de saison
Entrecôte mexicaine
Charbonnade

Salle - Banquet - Carnotzet
Tél. 31 11 03 Fam. Pfammatter-Maret

HOTEL DU RIONE

Rue du Sex, SION
Tél. 027/22 82 91

La saison de la choucroute

Choucroute garnie sur assiette ou
Compote de rave sur assiette **10.50**

Choucroute «royale» (7 viandes) arrosée à la bière **17.—**

Tous les jours
Menu express **6.50**
Menu rapide **6.50**
Menu Rhône **8.50**

Fébrile activité au Ski-Club de Miège

MIÈGE. - Samedi soir, les membres du ski-club de la localité étaient réunis pour assister à l'assemblée générale annuelle sous la présidence de M. Oswald Clavien. Après les souhaits de bienvenue, il appartint à M. Léon Albrecht, secrétaire, de donner connaissance du procès-verbal de la précédente assemblée.

Puis, ce fut autour du trésorier, M. Emile Albrecht, de présenter les comptes de la société. La gestion du Ski-Club de Miège est en bonne main. Aussi, les vérificateurs, MM. Maxime Pellaz et Raymond Clavien, donnèrent décharge au comité.

Dans son rapport, le président Oswald Clavien a mis en évidence l'activité de la société, qui est débordante, tant sur le plan des OJ que celle des autres membres. Durant la saison, la société a mis sur pied moult manifestations, concours, sorties-surprises, etc. Les OJ du Ski-Club de Miège ont remporté le titre de vice-champion du concours inter-club de la Noble-Contrée groupant les sociétés de Mollens, Randogne, Venthône, Veyras et Miège. Cette année, c'est au tour de Miège d'organiser ce concours OJ. Celui-ci aura lieu le 25 février 1979.

Après avoir admis de nouveaux mem-

bres, qui portent le total de l'effectif à 250, l'assemblée a pris connaissance du rapport de la commission technique que dirige M. Eric Vocat, ainsi que du budget pour la

nouvelle saison. C'est dans une ambiance de détente que furent alors présentés plusieurs films sur les journées familiales du Ski-Club de Miège.



De gauche à droite : MM. Eric Vouga, Armand Oggier, Léon Albrecht, Oswald Clavien et Emile Albrecht.

UN NOUVEAU PRÉSIDENT POUR LE SKI-CLUB DE VEYRAS

Une soixantaine de membres du Ski-Club de Veyras se retrouvaient, vendredi soir, à la maison d'école du village. Sous la présidence de M. Edmond Chevey, se déroula alors l'assemblée générale annuelle du groupement.

Le contrôle des présences effectué, M. Chevey, dans son rapport, brossa un tableau des activités déployées au cours de l'année dernière par le ski-club. M. Stéphane Zufferey présenta, lui, le rapport de la commission technique. Le

Ski-Club de Veyras effectua de nombreuses sorties: 27 dimanches et 12 samedis. Un camp de ski rassembla une soixantaine d'enfants sous la conduite de 12 moniteurs. Tant sur le plan de l'entraînement qu'au niveau de l'ambiance amicale qui

régna, ce camp s'avéra un succès complet. Au chapitre des comptes, un bénéfice de quelque 15 000 francs a été constaté. Le Ski-Club de Veyras avait œuvré ferme, il y a quelques années pour aménager une cabane de montagne, au dessus de Chandolin à la Remointzette. Les travaux achevés, l'ouvrage, vraisemblablement à la suite d'un court-circuit dans la partie électrique avait pris feu. Il fallut donc se remettre à l'ouvrage! Aujourd'hui, tout est rentré dans l'ordre et, pour la première année d'activité, la cabane accueillit 1116 nuitées. D'un coût total de 380 000 francs, ces travaux ont pu être réalisés à peu de frais, les membres de la société n'ayant jamais ménagé leur peine pour la construction, puis la reconstruction. Après versement de 45 000 francs issus des comptes d'exploitation, il restera une somme de 175 000 francs à régler. Une augmentation des cotisations annuelles de cinq francs par catégorie fut décidée vendredi. Ainsi, les enfants de moins de 16 ans paieront 10 francs, les épouses et juniors 15 francs et les adultes 20 francs. La finance d'entrée au club subit également une augmentation, les domiciliés à Veyras devant consentir 3 parts de 100 francs de garantie pour les membres dès 16 ans et par famille, les plus jeunes payant 30 francs. Les personnes étrangères à la commune s'acquitteront, elles, de 5 parts de garantie représentant les journées de travail consenties par les membres plus anciens - les jeunes de moins de 16 ans prenant 3 parts et payant 50 francs.

A l'ordre du jour, figurait des nominations statutaires. M. Chevey présentant sa démission, les membres acclamèrent M. Jean-Paul Favre, secrétaire, à la présidence. M. Chevey fut nommé président d'honneur et reçut un magnifique plateau-souvenir. Trois nouveaux membres feront partie de la commission technique. Il s'agit de M^{me} Christelle Banwart et de MM. André Bonsonnet et Albert Melly.

Un verre de l'amitié mit fin à ces débats, auxquels assistaient M. Pierre Perren, président de la commune de Veyras, M. Michel Zufferey, vice-président, M. André Frily, conseiller et M. Jean-Pierre Zufferey, curé de la paroisse. Le Ski-Club de Veyras, fondé en 1971 compte actuellement 300 membres et entend bien aller de l'avant.

Les précédents bénéficiaires de ce prix sont MM. Josef Gatten, décédé depuis, le doyen Brantschen, MM. Adolf Fux, Hans-Anton von Roten et Hans Loretan. Vendredi passé les membres du «Rottenbund», en votation au bulletin secret, ont attribué le «Prix haut-valaisan de la culture 1978» au chanoine Albert Carlen, ancien professeur, préfet et recteur du collège de Brigue, qui devient ainsi le 6^e lauréat de ce prix, dans les trente ans d'existence du Rottenbund.

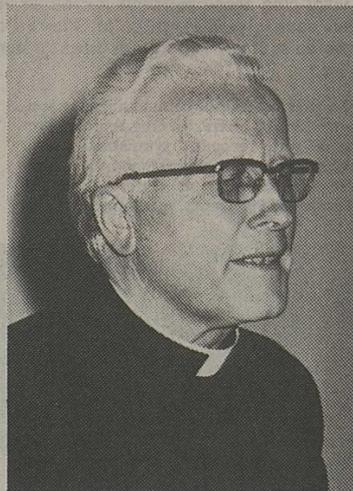
Au cours de sa longue carrière dans l'enseignement, le chanoine Carlen s'est toujours efforcé, avec un rare bonheur, de faire apprécier aux jeunes étudiants les beautés de la langue allemande et également les secrets des dialectes du Haut-Valais. Passionné de tous les arts, parfait connaisseur de l'histoire de l'art, il a su communiquer son amour à ses élèves. Critique d'art et expert averti en la matière, son renom dépasse de loin les limites de notre canton. Il a donné un peu partout d'innombrables conférences qui ont connu un grand succès.

Il parlait de la littérature allemande, du théâtre dans le Haut-Valais, de nos monuments et lieux historiques. Il s'est montré l'accompagnateur et le guide avisé de groupes haut-valaisans à Rome, Florence, Ravenne, ou en Terre sainte, voire même en Egypte. Son souci a toujours été d'ouvrir les yeux des jeunes générations aux valeurs du passé.

Le «Prix haut-valaisan de la culture» 1978 décerné au chanoine Albert Carlen

BRIGUE. - Le «Rottenbund», qui entend promouvoir la culture dans le Haut-Valais, plus spécialement la langue, la littérature et l'histoire, décerne tous les quatre ou cinq ans le «Prix haut-valaisan de la culture». Ce prix est doté d'un montant en espèces, mais ce n'est pas cela qui fait la valeur de cette distinction, mais bien plus son retentissement moral et intellectuel.

Nous lui présentons nos vives félicitations.



Le chanoine Albert Carlen.



M. Jean-Paul Favre, à gauche, félicite M. Edmond Chevey, président d'honneur, à droite.

L'assemblée générale des cheminots retraités

BRIGUE. - Sous la présidence de M. Ernst Wyssmann de Brigue, et en présence de M. Raphaël Gaillard de Zurich, président central de l'Association valaisanne des pensionnés cheminots (SEV), a tenu dimanche à Brigue son assemblée générale annuelle.

La participation, venant de tout le Valais et de Domodossola, a été très bonne. Le président a rappelé avec plaisir le succès de l'assemblée des délégués suisses, qui s'est tenue à Sion le printemps passé. Sion avait réservé un excellent accueil aux délégués, qui gardent un excellent souvenir de cette assemblée.

On a aussi parlé abondamment de questions actuelles, soit les votations du 3 décembre et les questions sociales. Le président a insisté pour que les membres aillent voter, c'est leur devoir et c'est aussi leur intérêt.

M. Raphaël Gaillard a aussi pris congé des participants, puisqu'il est démissionnaire. M. Ernest Salamin, de Sion, vice-président, lui a remis un présent au nom de l'association valaisanne.

L'association connaît toujours des difficultés, lors des assemblées, en raison des différences linguistiques. Lors de la prochaine assemblée générale, on examinera la possibilité de faire deux séances séparées.

Les séjours «coup de pouce» de Pro Juventute permettent aux bénévoles, jeunes filles et jeunes gens, de dépanner des familles en difficulté.

Si vous êtes âgés de plus de 17 ans et si vous désirez travailler à la campagne trois semaines ou plus durant les mois d'hiver, renseignez-vous auprès du Service des séjours «coup de pouce». Pro Juventute, chemin des Pommiers 5, case postale 47, 1700 Fribourg 6, tél. 057 - 26 14 54 (lundi, mardi et vendredi).

Les séjours «coup de pouce» de Pro Juventute permettent aux bénévoles, jeunes filles et jeunes gens, de dépanner des familles en difficulté. Si vous êtes âgés de plus de 17 ans et si vous désirez travailler à la campagne trois semaines ou plus durant les mois d'hiver, renseignez-vous auprès du Service des séjours «coup de pouce». Pro Juventute, chemin des Pommiers 5, case postale 47, 1700 Fribourg 6, tél. 057 - 26 14 54 (lundi, mardi et vendredi).

GENÈVE
PALAIS DES EXPOSITIONS
24 NOV. - 3 DÉC. 1978

Rencontrez

des chercheurs, des industriels, des laboratoires et des instituts spécialisés de 28 pays. Ils vous offrent 1000 créations et produits nouveaux dans tous les domaines à fabriquer, à acheter et à commercialiser.

Le carrefour mondial des affaires

10 H. 30 À 19 H. - VENDREDIS 22 H. - SAMEDIS ET DIMANCHES 10 H. À 19 H.

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

Sion
Condémines 22

Locaux de 264 m² environ sur 2 étages pour atelier, dépôt, etc. ou autres activités. Loyer Fr. 575.- par mois. Pour visiter: 027/22 90 23
Gérances P. Stoudmann-Sogim SA
Maupas 2, Lausanne, 021/20 56 01

A vendre ou à louer à Sion

locaux commerciaux 190 m²

avec vitrines (magasins ou ateliers)

Ecrire sous chiffre P 36-31377 à Publicitas, 1951 Sion ou tél. 027/22 33 34

Cherchons à acheter

vigne de 3000 à 10 000 m²

Région de Gravelone, Montorge, Mollignon ou environs.

En zone 1.

Faire offre sous chiffre 89-45447 à Annonces Suisses SA, ASSA, place du Midi 27, 1951 Sion.

CRANS-MONTANA (Valais)
A vendre appartements-skleurs à cinq minutes du centre

3 p. économie Fr. 120 000.-
4 p. Fr. 178 000.-
plein sud, zone tranquille

Rens.: D. Chavaz, route de Loèche 22
1950 Sion, tél. 027/22 02 89
36-31710

A vendre à Sion

appartement résidentiel
comprenant: grande cuisine, 3 chambres spacieux séjour, cheminée française, chambre de bains et WC séparé, balcon et garage.

Situation intéressante en ville, très proche du centre.

S'annoncer sous chiffre P 36-900765 à Publicitas, 1951 Sion.

A vendre à Lausanne, très bel

appartement 3 1/2 pièces
dans un petit immeuble rénové. Situation excellente entre la gare et Ouchy. Place de parc à disposition. Placement intéressant
Prix: Fr. 180 000.-

S'adresser: agence immobilière
H. Métrailler, Bellefontaine 8
Lausanne, tél. 23 28 67

Grans-Sierre
A vendre 2-pièces 80 m² + 16 m² terrasse, cheminée 1er étage
Fr. 140 000.-
Tél. 027/43 10 44
022/48 26 11
*18-333353

Valais central
Cherche à travailler

2000 m² de vigne
Tél. 027/23 47 23
36-31813

URGENT!
Je cherche à louer à Sion

appartement de 3 pièces
de préférence mansardé.

Tél. 027/38 14 49
*36-302932

St-Léonard (VS)
A vendre magnifique studio meublé + 1 p. aux combles, dans immeuble ancien tout confort, rustique, pour 2 personnes. Comptant Fr. 5000.-, solde au plus offrant. Tél. pour visite 027/31 25 25
Urgent, cause départ
Event. à louer
89-154

A louer à Sion
Sous-Gare

grand studio
Tout confort.
Tout de suite.

Tél. 027/22 14 55
36-31817

A louer à Sion
au centre

chambre meublée
indépendante.

Tél. 027/23 54 56
dès 11 h. 30
89-45501

Très bon placement!
A vendre à Sion

garage-box
Location assurée.

Tél. 027/22 96 29
à midi ou dès 18 h.
*36-302927

A louer à Sion
Rue de l'Agasse

studio meublé
avec cuisine, salle de bains.

Date d'entrée à convenir.

Tél. 027/88 28 77
36-31832

VW Golf
Fr. 230.- par mois + casco

Tél. 022/71 25 35

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Londres
Cherchons

jeunes filles
au pair dès 18 ans pour 6 mois min.

Care Agency
M^{me} D. Péguiron
Buchilles 30
1052 Le Mont
Tél. 021/32 86 28

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

URGENT!
Cherchons encore

femmes de ménage
pour tous les week-ends de la saison d'hiver 1978-1979.

Bon gain.

Tél. 027/88 26 95
de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h.
36-31814

On demande pour la saison d'hiver

cuisinier
ou

commis de cuisine
Nourri, logé.

Auberge du Lac-des-Joncs
Les Paccots
Tél. 021/56 71 23

Jeune paysanne
possédant expérience et certificats,

cherche emploi
dans exploitation agricole. Participation aux travaux du ménage

Ecrire sous chiffre 17-304387 à Publicitas, 1950 Sion

Valais central
Restaurant de montagne cherche

cuisinier (cuisinière) ou couple
pour la saison d'hiver

Possibilité de travailler la saison d'été.

Tél. 027/38 13 29
36-31833

Ausoni, Villars-sur-Ollon, engage

employé polyvalent
(jeune homme ou retraité), bricoleur, pouvant effectuer divers travaux. Sera formé pour le montage des skis.

femme de ménage
pour intérieur soigné, apte à travailler seule
Emploi partiel ou à plein temps.

Très bons salaires à personnes capables.

Faire offres à
Ausoni Sports
1884 Villars
Tél. 025/3 22 61
36-31835

Femme de ménage
est recherchée pour Martigny 2 ou 3 fois 3 heures par mois

Faire offres sous chiffre 3159 à Orell Fussli Publicité SA
1870 Monthey

Jeune cuisinier
cherche place à Sion ou environs

Tél. 027/22 64 10
*36-302920

Jeune paysanne
possédant expérience et certificats,

cherche emploi
dans exploitation agricole. Participation aux travaux du ménage

Ecrire sous chiffre 17-304387 à Publicitas, 1950 Sion

Valais central
Restaurant de montagne cherche

cuisinier (cuisinière) ou couple
pour la saison d'hiver

Possibilité de travailler la saison d'été.

Tél. 027/38 13 29
36-31833

Cherchons

une dame
pour s'occuper d'une personne âgée.

Faire offre au
027/22 40 32
heures des repas
89-45447

Café-restaurant du Midi à Sion
cherche

apprenti(e) sommelier(e)
Date d'entrée à convenir.

Prière de se présenter ou de téléphoner au 027/23 13 31
36-31842

Je cherche

vignes à travailler
Région: Valais central.

Tél. 027/23 24 38
dès 19 heures
36-31840

Secrétaire cherche emploi
dans bureau ou réception à Monthey ou environs.

Ecrire sous chiffre P 36-425592 à Publicitas
1870 Monthey.

Cherchons

une vendeuse
débutante acceptée
Entrée en fonction tout de suite.

Se présenter chez
Constantin Fils SA
Sion
Tél. 027/22 13 07
36-3006

Homme 37 ans
Expérience dans commerce, possédant permis VL-PL
cherche place stable
comme magasinier, vendeur ou chauffeur.

Tél. 027/31 18 71
*36-302925

SIERRE
A vendre
Chemin de l'Industrie

appartement
4 pièces, au dernier étage
Cave, galetas
Fr. 105 000.-

Pour tous renseignements s'adresser à
Agence Marcel Zufferey, Sierre
Tél. 027/55 69 61
36-242

A VENDRE

BRAMOIS 1 petite maison de
Weekend (cuisine, séjour-
chambre, terrasse, bain,
+ 700 m² terrain
Fr. 70'000.-
très propre et coquet

FORFI
C.p. 247, 3960 Sierre
Tél. 027/55 38 60

A vendre à Monthey
appartements
3 et 4 p.
Bonne situation.
Prix intéressant.

FIDUCIAIRE
H. DIMI ET G. CHAPPOT
Rue du Simplon 7
1920 MARTIGNY
TEL. 026. 2 64 81

Votre journal

Nouvelliste
et Feuille d'avis du Valais

Chaque jour près de 40 000 exemplaires

L'UBS informe



Des faits et des opinions

La page économique de l'Union de Banques Suisses

No 17

Des impôts qui feraient boomerang

Les socialistes pensent avoir trouvé l'œuf de Colomb pour boucher le déficit de la caisse fédérale: il n'y a qu'à prélever des impôts extraordinaires sur les banques. Mais voilà, l'œuf de Colomb, s'il tient debout, a la queue brisée.

L'égalité menacée

En Suisse, chacun est égal devant la loi. Autrement dit, chacun a droit aux mêmes prestations, mais doit aussi supporter les mêmes charges. Par conséquent, on ne peut choisir arbitrairement quelqu'un et lui imposer une charge fiscale supplémentaire uniquement parce qu'il est en mesure de la supporter. Ainsi, prélever des impôts extraordinaires sur les banques se heurte au principe de l'égalité devant la loi.

Conformément à la progression fiscale en vigueur, la part des impôts que doivent payer les banques augmente avec leurs bénéfices. En 1977, les impôts directs payés par les banques ont totalisé 753 millions de francs. Il ressort de ce chiffre que la part des banques

aux recettes fiscales de la Confédération, des cantons et des communes est supérieure à la moyenne. Bien que le secteur bancaire n'emploie que 2 % de la population active, il paie 7 % des impôts fédéraux directs. Une imposition supplémentaire des banques par le biais d'une législation fiscale d'exception n'est donc juridiquement pas possible tant que les autres contribuables ayant des revenus ou une fortune comparables ne sont pas soumis à ce traitement «préférentiel».

Les clients seront les victimes

Une pénalisation directe des banques pouvant être assimilée à une attaque contre la légalité et n'ayant donc guère de chances de succès, certains hommes politiques pensent avoir trouvé la solution du problème de l'imposition supplémentaire en la faisant supporter par les clients des banques. Un impôt anticipé sur les placements fiduciaires, une taxe sur les transactions en devises ou sur les dépôts titres,

bien que dirigés les uns et les autres contre les banques, ne les pénalisent pas directement. En effet, elles ont soit l'obligation, soit le droit de répercuter ces charges fiscales sur leurs clients, c'est-à-dire sur les investisseurs.

Chiffres trompeurs

Les prévisions, souvent très audacieuses sur le produit supposé des impôts extraordinaires proposés, se basent sur des hypothèses totalement fausses. A l'aide de statistiques concernant des opérations effectuées, on calcule les recettes fiscales en fonction d'un certain taux d'imposition additionnel. Ces calculs ne tiennent pas compte du fait que, pour échapper à cette surcharge fiscale, les clients de la banque — surtout dans le secteur international — renonceraient, dès que possible, aux services des banques suisses, revenant alors trop cher: Ils s'adresseraient à des établissements hors de Suisse qui, eux, n'ont pas de charges spéciales à supporter.

Atteinte à la compétitivité

Abstraction faite de ce que leur base légale est douteuse, les impôts extraordinaires envisagés causeraient de gros dommages à la place financière suisse, puisqu'ils rogneraient les revenus des clients.

C'est ce qui arriverait si les intérêts versés sur les dépôts fiduciaires étaient soumis à l'impôt anticipé. Dans la quasi-totalité des pays industrialisés, les intérêts bancaires sont exonérés d'un impôt à la source. Une banque allemande, par exemple, crédite les intérêts sur un livret d'épargne, sans déduction fiscale. Vu son taux de 35 % — l'un des plus hauts du monde — l'impôt anticipé pénalise déjà notablement les banques suisses par rapport à leurs homologues à l'étranger.

Jusqu'à présent, les banques suisses ont pu participer aux affaires de placement à l'étranger par le biais des opérations fiduciaires. Les revenus qu'elles en retiennent sous forme de commissions profitent aussi au fisc suisse par le canal des impôts directs. Cette source fiscale serait donc menacée par le prélèvement d'une taxe sur les opérations fiduciaires.

De même, une taxe sur les transactions en devises aurait apparemment des conséquences néfastes. La place financière suisse a absolument besoin d'un marché des changes et d'un marché des capitaux libres. En effet, les opérations de change ne doivent pas être effectuées dans un pays plutôt que dans un autre, mais aux meilleures conditions.

Une imposition des dépôts titres, finalement, renchérirait notablement les droits de garde des valeurs déposées. Comme la Suisse serait le premier pays au monde à imposer les portefeuilles des clients, il ne fait aucun doute que ces derniers prendraient leurs dispositions pour soustraire leur fortune à cet impôt.

Baisse des recettes fiscales

Créer des impôts extraordinaires pour les banques obligerait inévitablement les clients à rechercher d'autres partenaires que les banques suisses pour leurs opérations dans les secteurs visés par l'imposition. En raison de la vive concurrence internationale, il ne fait aucun doute que de très nombreux clients abandonneraient les banques suisses, déclenchant ainsi des réactions en chaîne. Qu'il ait jusqu'ici donné des mandats fiduciaires ou qu'il ait des titres en dépôt, un client désirant éviter la Suisse en raison des nouveaux impôts frappant ces opérations renoncera également aux services des établissements suisses pour ses autres affaires. Bref, un pas en amenant un autre, l'activité des banques suisses ralentira pour la plus grande joie de leurs concurrents étrangers et finalement au grand dam du fisc suisse.

Abstraction faite de la menace sur l'emploi qui en découlerait, une détérioration de la marche des affaires des banques ne compromettrait pas seulement leurs résultats, mais entraînerait une baisse des recettes en impôts directs. En imposant les clients des banques — car c'est ce qui résulterait des impôts extraordinaires proposés — on ne mine pas seulement la place financière suisse, mais, par un effet de boomerang, on élargit le trou dans la caisse de la Confédération au moment où les finances fédérales ont besoin d'être assainies.

9241 emplois sauvés: Une preuve de solidarité

Pour la première fois, des chiffres concernant des opérations d'assainissement réalisées en 1976, en 1977 et dans les neuf premiers mois de 1978 ont été cités au récent entretien de presse de l'Union de Banques Suisses. Les 55 entreprises dont la survie a été ainsi assurée employaient 9241 personnes au total.

Le coût, pour l'UBS, des opérations d'assainissement s'est élevé à 108,6 millions de francs, dont 49,7 millions d'abandon de créances, 51,2 millions pour la transformation de

crédits en capital-actions — montant qu'il fallut souvent amortir — et 7,7 millions de réduction ou d'abandon d'intérêts.

Pour la majeure partie des entreprises, il s'agissait d'abord de sauvegarder l'emploi, puis de réorganiser et de procéder à une restructuration. Aux créances globales de l'UBS, qui se sont chiffrées à 409,7 millions, il faut encore ajouter les limites ouvertes dans le cadre de moratoires, soit 78,9 millions. Des 55 entreprises ayant fait l'objet

d'une opération d'assainissement, 22 appartenaient à l'industrie manufacturière, 11 à la construction, 5 au secteur de la distribution et 17 au tourisme (hôtels, centres de cure et de sport, équipements de transports en montagne).

Les autres banques suisses devant pouvoir présenter des chiffres assez analogues, il est donc prouvé que les établissements de crédit n'hésitent pas à aider les autres branches de l'économie touchées par la récession.

LES HOMMES POLITIQUES ONT LA PAROLE

Désirant élargir le débat, nous ouvrons également nos colonnes à des experts du monde économique, même si leurs idées et points de vue ne concordent pas avec les nôtres. — C'est dans ce sens que nous publions aujourd'hui une intéressante prise de position du conseiller national Ulrich Bremi. Directeur d'une entreprise suisse de taille moyenne, il est très au courant de la réalité économique. Lors des débats au Parlement, M. Bremi cherche toujours à résoudre les problèmes sous un angle pratique, sans préjugé aucun.

Il en va de l'emploi

par Ulrich Bremi, conseiller national, Zollikon/ZH



Pour des motifs politiques, le Parti socialiste suisse, de concert avec l'Union syndicale suisse, essaie de faire croire à l'existence d'un conflit opposant une Suisse industrielle à une Suisse financière. Effectivement, certaines entreprises doivent faire face à des difficultés. Mais ces difficultés ne sont pas seulement dues au cours élevé du franc; elles résultent également des problèmes structurels de l'économie suisse. Sans doute la revalorisation du franc a-t-elle eu pour effet de rendre plus difficile les exportations. Des pays à bas salaires fabriquent des produits moins élaborés à meilleur prix. Il nous faut accepter cette situation.

A la place d'expliquer de manière objective au citoyen le pourquoi de la détérioration de la compétitivité de l'économie suisse, le PSS lance une initiative contre les banques, qui veut remplacer des prestations effectives par des promesses. On veut encore limiter l'activité de secteurs de l'économie appréciés sur le plan international, dont l'apport fiscal est très important — tel celui des banques — les condamnant ainsi à transférer leurs opérations à l'étranger. Plus précisément, on chasse leurs clients de Suisse.

L'avenir de la Suisse, un des plus petits pays du monde, ne peut être dans la fabrication de masse, mais dans la réalisation de produits très élaborés. Cela vaut également pour le secteur des services, c'est-à-dire les banques, les assurances et le tourisme. Il faut encourager ces branches et ne pas entraver leur développement.

Les instances fédérales compétentes ont choisi de suivre une politique d'équilibre, justifiée en soi. Il ne faut pas que des entreprises s'effondrent — comme le craint l'industrie horlogère — mais une restructuration est indispensable. Ce proces-

sus d'adaptation doit s'opérer conformément aux règles de notre système d'économie libérale et non pas selon un dirigisme apparent ou occulte.

Les banques aident à sauvegarder l'emploi en octroyant des crédits à des taux avantageux et en mettant leur réseau national et international au service de l'industrie suisse d'exportation. Il ne peut donc pas s'agir de remettre en question cette structure, mais d'aider encore mieux la Suisse industrielle en procédant comme suit:

1. L'adaptation de l'industrie suisse au standard international, qui avait été reportée à l'époque de haute conjoncture, doit être réalisée par tous les moyens pour que ce secteur reste compétitif sur le marché intérieur et à l'étranger. L'industrie a le devoir de s'adapter elle-même sans attendre d'aide extérieure.

2. La Suisse doit contribuer à améliorer les relations entre les économies nationales qui sont en train de se dégrader. A cette fin, elle peut offrir ses «bons offices» par l'intermédiaire de sa place financière et en sa

qualité de partenaire commercial.

3. Les mécanismes de distribution, faussés par une politique unilatérale de subventions, doivent être corrigés, mais progressivement. S'il n'est pas question de dénoncer du jour au lendemain des engagements pris, il faut éviter tout nouveau pas sur la voie précédemment suivie.

4. Il ne suffit pas de demander aux entreprises un effort d'adaptation. Il faut également que tous les salariés fassent preuve de bonne volonté si on veut arriver à ce que la Suisse se maintienne au milieu des mutations structurelles internationales.

Il va de l'avenir de notre pays de dissiper l'illusion savamment entretenue d'un conflit d'intérêts entre les banques et l'industrie. En Suisse aussi, il est possible de créer de nouveaux emplois, et de bons emplois. Pour réaliser cette tâche commune, il s'agit seulement de ne pas se laisser enfermer dans un cadre politique rigide.

Publication et rédaction: Service de presse et d'information de l'Union de Banques Suisses, Bahnhofstrasse 45, 8021 Zurich



Avec sa série de photographies intitulée «Le Coulage d'une œuvre d'art», Ernst Burkhard, laborantin, de Troinex, a remporté la lentille de bronze.

Grand Prix Suisse de la Photographie

Quelque 900 photographes de 16 pays ont pris part au 3e «Grand Prix Suisse de la Photographie», concours organisé tous les deux ans par l'Union de Banques Suisses, et dont le but est d'encourager les activités culturelles dans notre pays. Le thème proposé cette fois-ci était «La Suisse créatrice». En ce qui concerne les résultats d'ensemble, le jury n'a pu que se féliciter du bon niveau des travaux présentés.

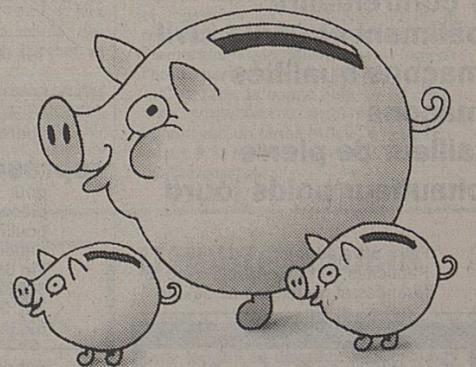
Dans l'exposé qu'il a fait à l'occasion de la distribution des prix, M. Robert Holzach, directeur général de l'Union de Banques Suisses, a été amené à poser les questions suivantes: «La Suisse offre-t-elle

vraiment un sol aride au point de ne permettre l'épanouissement d'aucune force créatrice? Les forces créatrices et novatrices sont-elles vraiment mortes? Ou, malgré tous les prophètes de malheur, y a-t-il encore des idées, des œuvres, des hommes et des processus de développement à même d'ouvrir de nouveaux horizons et de mener au progrès?»

Certes, la Suisse est un petit pays. Elle est géographiquement, linguistiquement, confessionnellement et politiquement très fortement structurée. La fondation de notre Etat remonte à l'an 1291 et notre ordre politique actuel repose, pour l'essentiel, sur la Constitu-

tion fédérale de 1848. La gestion, la conservation et le renouvellement de notre patrimoine requièrent en fait l'engagement continu d'une grande partie des forces créatrices existant dans notre pays.

Celui qui, cependant, croit que l'étroitesse du territoire, nos structures traditionnelles, notre environnement adverse constituent, à proprement parler, un frein à la créativité se trompe lourdement. Ce qui semble d'abord être un désavantage se révèle, à plus d'un égard, être vraiment la source, le stimulant de la créativité, une créativité qui supporte facilement la comparaison avec ce qui se fait à l'étranger.»



Une habitude à ne pas perdre: épargner. L'UBS prend soin de vos économies.



Union de Banques Suisses

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

COOP
-OI

LAUSANNE-CHABLAIS

Une situation intéressante dans le Chablais.

Nous vous l'offrons à la tête de l'un de nos magasins d'alimentation, en qualité de

GÉRANT / GÉRANTE
(éventuellement 1er/ère vendeur/euse, aspirant à ce poste)

Nous confierons cette responsabilité à une personne ayant déjà de bonnes connaissances de la vente, principalement en alimentation (produits frais plus spécialement) et pouvant faire valoir quelques années d'expérience à un poste identique.

Un solide sens commercial, de bonnes capacités d'organisation pratique, de même que la compréhension des problèmes de gestion au niveau d'un magasin de moyenne importance sont les qualités indispensables pour occuper ce poste avec succès.

Les intéressés(es) sont priés(es) de faire leurs offres manuscrites avec les documents usuels au service du personnel de COOP LAUSANNE-CHABLAIS, chemin du Chêne 5, 1020 Renens.
Tél. 021/34 97 91 22-502

On cherche à engager à Sion

serrurier en construction
ou
serrurier d'entretien

Tél. 027/23 32 98 atelier
027/22 89 10 privé

36-31843

PFECO SPORT cherche, pour début janvier ou date à convenir

un vendeur qualifié

ayant le sens de l'initiative et sachant travailler seul.

Nous offrons:
- travail varié
- une ambiance agréable
- un salaire intéressant

Offres avec curriculum vitae à la direction de Pfefferlé quincaillerie & Cie S.A., route des Ronquois, 1950 Sion. 36-5213

Bureau d'architecture engagé

dessinateur qualifié

Faire offre écrite à Roger Pellet, case postale 3282, 1951 Sion.

36-31849

Hôtel-restaurant à Sion cherche

un cuisinier

sachant travailler seul, avec apprenti.

Ayant connaissance des banquets Place à l'année

Ecrire, avec curriculum vitae et prétentions de salaire, sous chiffre P 36-900764 à Publicitas, Sion.

Entreprise du bâtiment et travaux publics, engage

1 contremaître bâtiment
1 contremaître bâtiment et génie civil
maçons qualifiés
maçons
tailleur de pierre
chauffeur poids lourd

Faire offre sous ch. C 33466-18 à Publicitas, 1211 Genève 3 avec références et prétention de salaire

Tea-room du Casino, Sion
cherche

serveuse remplaçante
du 1er au 20 décembre

Tél. 027/23 46 26

36-1343

MANPOWER
Cherchons d'urgence:

Serruriers-tuyauteurs
menuisiers-charpentiers

Rejoignez le groupe MANPOWER, vous verrez... vous aimerez.
24, av. de la Gare
Monthey 025-42212

Le travail j'aime.



Migros Valais

cherche, pour son département de vente à sa centrale administrative de Martigny

une secrétaire - employée de bureau

dynamique et consciencieuse, ayant quelques années d'expérience professionnelle et capable de travailler de manière indépendante.

Connaissance de l'allemand souhaitée. Salaire en rapport avec les aptitudes et prestations sociales propres à Migros. Semaine de 5 jours. Horaire variable.

Les candidates sont invitées à adresser leurs offres manuscrites au service du personnel de la

Société coopérative Migros Valais

Case postale 358
1920 Martigny

Tél. 026/2 35 21

SIDA S.A.

Importateur suisse DAIHATSU

Nous cherchons, entrée tout de suite ou à convenir

employé(e) de bureau

Si vous êtes parfaitement bilingue français-allemand Si vous aimez avoir des responsabilités et faites preuve d'initiative nous sommes en mesure de vous offrir un travail très intéressant.

Offres manuscrites avec curriculum vitae sont à adresser à:

SIDA S.A., Châteauneuf - 1964 Conthey (Sion)

36-2848

Cherchons

chauffeurs

trains routiers, expérimentés pour la Suisse et l'étranger

Avantages sociaux d'une grande entreprise.

Ed. Francey S.A., 1815 Clarens
Tél. 021/61 23 55

22-120

Technobal - 1860 Aigle

Entreprise de décolletage et mécanique industrielle cherche, pour entrée immédiate ou à convenir, un

mécanicien-outilleur

ou

mécanicien de précision

capable de travailler d'une façon indépendante et ayant plusieurs années de pratique.

Faire offre par écrit ou prendre rendez-vous par téléphone au 025/2,27 15.
22-7205

BOSSARD

Wir suchen einen tüchtigen

Verkaufs-Sachbearbeiter

im Innendienst, mit sehr guten Sprachkenntnissen in Deutsch und Französisch.

Nach sorgfältiger Einarbeitung möchten wir unserem neuen Mitarbeiter die selbständige Betreuung einer Kundengruppe anvertrauen. Dies umfasst im wesentlichen die Auftragsabwicklung, das Ausarbeiten von Offerten und vor allem einen regen telefonischen Kontakt mit den Kunden.

Nebst den eingangs erwähnten Sprachkenntnissen erwarten wir eine solide kaufmännische oder technische Ausbildung (mit kaufm. Zusatzausbildung) und einige Zeit Praxis im Verkauf.

Falls Sie diese vielseitige Aufgabe interessiert, so erwarten wir gerne Ihre schriftliche Bewerbung mit den üblichen Unterlagen.

Kennziffer 71/78

BOSSARD SCHRAUBEN AG

Personalabteilung
6300 Zug
Telefon 042/23 11 23, intern 238

PAX

Société suisse d'assurance sur la vie
Agence générale du Valais, Sion
engagerait, pour ses rayons de Monthey et Martigny

un inspecteur d'assurance

Nous demandons:

- caractère et moralité irréprochables
- contact facile avec la clientèle
- initiative et persévérance
- intérêt au service externe

Nous offrons:

- instruction approfondie
- salaire élevé garanti
- fixe de frais
- commission d'acquisition
- commission sur le chiffre d'affaires
- indemnité pour le maintien du portefeuille
- caisse de retraite
- divers avantages sociaux

Ecrire ou téléphoner à
Michel Schmid, agent général de la PAX
Avenue de la Gare 5, 1950 Sion.
Tél. 027/22 29 77

36-411

PAX

Urgent!

Ecole d'altitude à Salvan (Valais)
cherche une

institutrice

pour classe primaire.

Faire offre détaillée à la direction de l'Ecole d'altitude, 1922 Salvan
Tél. 026/8 15 26

36-31758

DUSSEX

cherche tout de suite

un chauffeur-livreur

avec permis voiture.

Tél. 027/23 33 43
ou écrire à Fernand Dussex, eaux minérales, case postale 99, 1950 Sion.

36-2029

PROFRUITS

Fédération de coopératives fruitières du Valais

engagerait, pour entrée en fonctions à convenir

chef du service des ventes

Nous demandons:

- bonne formation de base
- si possible, expérience dans le secteur des fruits et légumes
- bilingue (français-allemand)
- grandes facilités dans les contacts humains
- âge: 25 à 45 ans

Nous offrons:

- ambiance de travail agréable
- prestations sociales avancées
- salaire selon compétence

Les intéressés sont priés d'adresser leurs offres manuscrites à **Profruits, case postale, 1951 Sion**

employé(e)

pour seconder le chef du service des ventes

Poste intéressant pour une personne dynamique et méthodique ayant une formation commerciale. Conditions d'engagement à discuter.

Les intéressé(e)s sont prié(e)s d'adresser leurs offres manuscrites à **Profruits, case postale, 1951 Sion.**

36-5226



L'Entreprise P. Christinat et A. Courtine, à Sion

a le pénible regret de faire part du décès de

Madame Marie CHRISTINAT

à Clarens

mère de leur associé et patron Paul Christinat.

Les obsèques auront lieu au cimetière de Clarens, le vendredi 24 novembre 1978, à 14 heures.



L'Administration communale de Saxon et le personnel communal

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Ernest ROTH

employé communal.

L'ensevelissement a lieu à Saxon, aujourd'hui mercredi 22 novembre 1978, à 10 heures.



La Diana du district de Martigny

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Ernest ROTH

son cher membre.

L'ensevelissement a lieu à Saxon, aujourd'hui mercredi 22 novembre 1978, à 10 heures.



La direction et le personnel de PROFRUITS

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Ernest ROTH

père de Gilbert, leur dévoué collaborateur et ami.

Pour les obsèques, veuillez consulter l'avis de la famille.



Le groupe folklorique L'Arbarintze de Saxon

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Ernest ROTH

père de Bernard et frère d'Henri, dévoués membres actifs.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



L'amicale 3/203

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Ernest ROTH

à Saxon

père de notre ami Bernard

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

Sarclon au Manoir

J'ai ouvert mon petit dictionnaire où, entre sarclor et sarclure, je n'ai pas trouvé sarclon. Dommage!... Ça figurera peut-être un jour du côté des noms propres!...

Il paraît que, comme sarclure, sarclon veut dire mauvaise herbe.

Je les connaissais déjà grâce à leur excellent disque paru il y a quelques mois et qui en est, paraît-il, à son quatrième mille!...

La musique folk où Sarclon puise son répertoire intéresse beaucoup les jeunes et, à ce propos, on a pu remarquer qu'en diversifiant les genres, le Manoir diversifie aussi son public. Tous ces jeunes qui étaient là ont allégrement fait mentir ceux qui prétendent que le Manoir est une sorte de club privé!.

Sarclon s'inspire des musiques traditionnelles, puise son répertoire en Bretagne, en Hollande, en France ou en Suisse, mais pas du tout d'une manière sclérosée. On n'a pas peur d'utiliser les instruments électriques et électroniques de notre époque, mais dans ce qu'ils ont de meilleur et à des volumes sonores où tout reste musique! Et si l'on cherche dans la tradition, on bâtit aussi celle de demain en créant des musiques originales sur des textes nouveaux, dont certains (nous l'avons appris avec plaisir) sont de Jean-Marie Meilland de Martigny.

Aucune recherche de virtuosité, mais une perfection simple, tranquille, qui rend la musique très accessible et crée un climat de transmission, de contact.

Si j'ai passé deux heures de détente et de musique, c'est aussi grâce à la variété des sons. Parfois, ce sont les guitares ou la mandoline qui sont en solo, d'autres fois, c'est du chant à capella ou bien le violon et les flûtes prennent le relais, et tout cela est enchaîné avec des annonces pleines d'humour qui enlève toutes les barrières entre musiciens et public.

Sarclon: mauvaise herbe mais bonne graine!... J. M.

Voiture folle Deux piétons blessés

Hier, vers 19 heures, M. Jean-Claude Fournier circulait au volant de sa voiture de Sion en direction de Haute-Nendaz. A la sortie de Brignon, pour un raison indéterminée, son véhicule partit sur la gauche, revint sur la droite, heurta et renversa M. Germain Bourban, 49 ans, et M^{me} Yvonne Bornet, 44 ans, tous deux domiciliés à Brignon, qui marchaient sur le trottoir. Blessés, ils furent tous deux hospitalisés.

Concert au château

BRIGUE. - Le dimanche 26 novembre, à 17 heures, se déroulera un intéressant concert au château Stockalper, avec la participation d'Anna Kronig, piano et Ernst Schelle, violon. Le programme prévoit des duos de Mozart, Beethoven, Chaussou et Bela Bartok.

Les concerts au château, organisés régulièrement et patronnés entre autres par la société de développement, méritent le soutien de tous les mélomanes de la région. Ils sont surtout axés sur la musique de chambre, qui prend toute sa valeur dans le cadre de la belle salle des Chevaliers, dont l'acoustique est remarquable.



La fanfare Avenir de Saxon

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Ernest ROTH

parent de nos membres actifs Jean-Pierre Bilat, Henri, Marielle et Gérard Monnet.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son deuil, la famille de

Bernadette

MORISOD-VEUILLET

remercie toutes les personnes qui, par leur présence, leurs dons de messes, leurs envois de fleurs et de couronnes, leurs messages et surtout leurs prières, ont pris part à sa douloureuse épreuve.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde et vive reconnaissance.

Un merci particulier au révérend curé Voirol, au personnel soignant de l'hôpital de Monthey, à l'ambulance Clerc, à La Sigismonda de Vérossaz, aux employés et visiteurs du dépôt CFF de Saint-Maurice.

Vérossaz, Vouvy, novembre 1978.

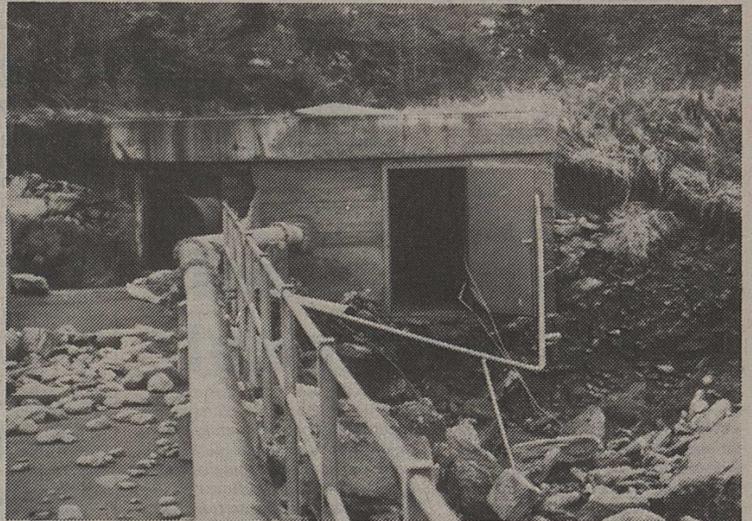
Région de Sion: quinze minutes sans électricité

SION. - Une panne générale d'électricité dans toute la région de Sion a eu lieu hier entre 13 h. 59 et 14 h. 14, à la suite d'un court-circuit survenu au poste de couplage de Chamoson. De hautes flammes jaillirent de ces installations qui, pourtant, ne semblent pas avoir subi de dommages trop importants.

L'alimentation de la région sédunoise est assurée par l'usine de Nendaz appartenant à la Grande Dixence. A partir de 14 h. 14, le réseau a été alimenté par le Haut-Valais, via le Creux de Chippis, par l'intérieur du village de Saint-Léonard.

A 14 h. 45, une coupure d'une minute est à nouveau intervenue pour permettre de recoupler le réseau avec Riddes. Pour beaucoup ces 15 minutes ont été très longues, mais de tels incidents ont le mérite de nous rappeler notre dépendance vis-à-vis de la technique. Laquelle a parfois des ratés...

Rupture d'une canalisation près de Mattsand



L'état des lieux après l'accident.

MATTSSAND/SAINT-NICOLAS. - Hier matin, la conduite forcée et la canalisation des Forces motrices de la Lonza se sont rompues près du bassin de compensation de Mattsand, entre Saint-Nicolas et Herbrigen. Quelques blocs de béton de la canalisation ont été projetés sur le quai qui enjambe la Viège à cet endroit, alors que d'autres ont abouti dans la rivière.

Il en est immédiatement résulté une colonne d'eau de plusieurs mètres de haut, qui a attiré de nombreux curieux. La pression a arraché le béton de la canalisation et déchiré la conduite forcée, qui amène l'eau du bassin de compensation à la centrale d'Ackersand.

M. Gerold Kistler, ingénieur et chef des Forces motrices de la Lonza, a déclaré que les causes de ce dommage ne sont pas déterminées pour le moment. Il faut attendre les résultats de l'enquête. La Lonza a été poursuivie par la malchance cette année: au

printemps des avalanches ont détruit toutes les lignes à haute tension dans le Loetschent, en été l'explosion d'une turbine a provoqué d'énormes dommages à la centrale du Ganterbach. L'accident de Mattsand revêt fort heureusement des proportions bien plus modestes.

M. Kistler est optimiste: «Le dommage est relativement peu élevé. Nous comptons avec une perte de production d'environ demi-million de Kwh, ce qui correspond à 25 000 francs. Les réparations vont coûter à peu près le même montant, ce qui fera un total de 50 000 francs.

Les équipes de réparation se sont mises à l'œuvre immédiatement et elles auront travaillé toute la nuit, pour que l'interruption ne dure pas plus de 24 heures. Hier soir, on espérait que tout serait réparé jusqu'à mercredi matin. Il a été nécessaire d'ouvrir les vannes du bassin de compensation, pour évacuer 150 000 m³ d'eau.

Sainte Cécile fêtée à Sion

Dimanche dernier, les sociétés instrumentales et vocales sédunoises ont fêté en commun leur patronne sainte Cécile.

Pour cette occasion, les chœurs de Champsec, cathédrale, Saint-Guérin, Maennerchor-Harmonie, Chanson valaisanne, chœur des dames, chorale sédunoise et la schola des Petits chanteurs se sont retrouvés à la paroisse de Saint-Théodule dont le chœur mixte chantait la messe «De purificationis» de J.-J. Fux et, en collaboration avec la schola, des Motets de Bach, Haendel, Parchet et Nanino.

Après l'office célébré en commun par le curé Casetti et le vicaire Martenet, chaque société offrit en cette merveilleuse église quelques motets et chansons sous la direction de leurs chefs respectifs.

Au sortir de la messe, les chanteurs et chanteuses de Sion, précédés par l'harmonie municipale se sont rendus en cortège jusqu'à la maison de ville où l'harmonie interprétait encore l'une ou l'autre de ses œuvres.

Enfin tous furent invités à un sympathique apéritif dans les salles de la maison Supersaxo où le conseiller Nicolas Lagger, adressa aux chanteurs et musiciens les remerciements de la municipalité et les félicitations pour l'important travail fourni tout au long de l'année par chacune des sociétés.

C'est dans la bonne humeur de chansons spontanément improvisées que cet apéritif mit un terme officiel à cette rencontre à la fois très amicale et haute en qualité musicale.

Il quitte la route

Hier à 13 h. 45, M. Francis Ecœur, âgé de 22 ans, domicilié à Val-d'Illiez, circulait de cette localité en direction de Champéry au volant de sa voiture. Parvenu dans un virage à droite, en voulant éviter une barrière placée à la suite de travaux, il donna un brusque coup de volant. Son véhicule quitta la route et dévala un talus pour s'immobiliser sur les voies AOMC. Blessé, le conducteur a été hospitalisé.

Piéton renversé

Hier à 18 heures, M. René Lirti, âgé de 37 ans, domicilié à Thoune, circulait de Brigue en direction de Glis au volant de sa voiture. A proximité du magasin Coop à Glis, il heurta et renversa M^{me} Hélène Allenbach, âgée de 39 ans, domiciliée à Viège, qui traversait la chaussée sur un passage pour piétons. Blessée légèrement, elle a été hospitalisée.

Pour vos annonces mortuaires

027/21 21 11

Attentat au Liban

20 soldats syriens tués

BEYROUTH (ATS/Reuter). - Au moins 20 soldats syriens de la Force arabe de dissuasion ont trouvé la mort, hier, dans l'explosion d'une bombe qui a détruit un autocar les transportant, a annoncé la radio phalangiste.

L'incident a fait une quarantaine de victimes - morts et blessés - au total.

Il est survenu près d'Aley, bourgade de montagne située à 17 kilomètres au sud-est de Beyrouth, précise la radio.

L'explosion a été d'une telle violence que des morceaux de métal et de pierres ont été projetés jusqu'à Kahale, à 4 kilomètres d'Aley.

Plusieurs immeubles ont pris feu et les dégâts sont considérables dans un rayon de 500 mètres, ajoute-t-on de même source.

ARRESTATION DU «BANDIT AU PISTOLET ROUGE»

PARIS (ATS/AFP). - Un gangster allemand, Bernard Walter, âgé de 33 ans, qui avait commis quarante hold-up à Paris, a été arrêté par la police samedi à Deauville.

Le malfaiteur avait volé depuis deux ans plus d'un million de francs dans des banques parisiennes.

Bernard Walter est né en janvier 1945 à Posen, en Allemagne. Son père, un ancien nazi, s'est enfui quelques mois plus tard en Argentine et le jeune homme a été élevé dans ce pays, où il fit des études de vétérinaire.

Arrivé à Paris il y a quatre ans, le jeune Allemand a rapidement

sombré dans le banditisme et commença à commettre des hold-up au printemps 1977, opérant quelquefois avec un complice. Mais il pénétrait toujours seul dans les banques, brandissant un énorme pistolet rouge.

De son propre aveu, Bernard Walter a ainsi commis une quarantaine d'agressions, devenant un des plus actifs bandits de Paris.

Les policiers ont découvert la piste de Bernard Walter la semaine dernière, après avoir identifié un de ses complices, un Autrichien, Georges Sorna, 21 ans, originaire de Vienne. Georges Sorna, en fuite, est recherché.

UN RAVISSEUR DU BARON EMPAIN APPRÉHENDÉ

PARIS (ATS/AFP). - L'un des principaux membres du gang des ravisseurs du baron Edouard-Jean Empain, Georges Bertocini, âgé de 36 ans, a été arrêté hier après-midi dans un café de Paris.

Objet d'un mandat d'arrêt international, Georges Bertocini, qui

était le locataire de la villa dans laquelle le baron Empain a été séquestré, avait été arrêté à Lisbonne le 10 juin dernier, en même temps que son amie, Marie Annik Legayan, âgée de 29 ans.

Si cette dernière est toujours en prison au Portugal en attendant son extradition, Bertocini, en revanche, avait réussi à s'évader, le 31 juillet, de l'hôpital de la prison de Caxias, où il avait été admis en prétextant une crise d'asthme.

Le baron Edouard-Jean Empain, PDG du groupe franco-belge Empain-Schneider, avait été, rappelle-t-on, enlevé, près de son domicile parisien, le 23 janvier 1978.

Nouvelles suisses

Décès du journaliste Jacques Ferrier

VEVEY (ATS). - Le journaliste veveysan Jacques Ferrier, qui était depuis de nombreuses années correspondant de Rome de plusieurs quotidiens suisses et étrangers, est mort le 18 novembre au cours d'un voyage au Népal. Il avait 57 ans.

Né à Vevey le 19 février 1921, licencié en lettres de l'université de Lausanne, Jacques Ferrier enseigna dans plusieurs collèges secondaires vaudois et à l'Ecole supérieure de commerce de Lausanne, avant de se consacrer au journalisme dès 1947. Il fut correspondant à Rome jusqu'en 1952, puis à Bonn jusqu'en 1955 et aux institutions internationales de Genève jusqu'en 1959, avant de retourner à Rome en 1960. Il collabora notamment à la Tribune de Genève, à la Tribune de Lausanne, à 24 Heures-FAL, à la Gazette de Lausanne, au Journal de Genève, à la Feuille d'Avis de Vevey, au Journal d'Yverdon, à la Radio romande et à la Radio canadienne. Il publia un ouvrage consacré à la presse quotidienne dans le monde.

Jacques Ferrier reçut le prix du journalisme de Saint-Vincent d'Aoste (1949), le prix de la cité de Rome (1972) et le prix des Chemins de fer italiens (1978). Il présidait, depuis 1977, l'Association de la presse étrangère en Italie.

Pour un dépistage précoce du cancer

LAUSANNE (ATS). - Le Concordat des caisses-maladie suisses, la Fédération des médecins suisses et la Société suisse de gynécologie recommandent aux sociétés cantonales de médecine et aux associations de caisses-maladie d'admettre un examen gynécologique préventif de base comme prestation facultative, en préconisant cette prestation supplémentaire, non obligatoire aux termes de l'actuelle loi sur l'assurance-maladie, le corps médical et les caisses-maladie entendent apporter leur contribution au développement de l'assurance-maladie sociale.

Dans tous les projets de révision qui ont été jusqu'ici rejetés ou retardés, on prévoyait des examens préventifs très limités. Les nouvelles recommandations constituent dès lors un pas important.

Ce que doivent faire les femmes

L'examen de dépistage précoce recommandé repose sur les conclusions scientifiques présentées par des spécialistes internationaux à l'assemblée de la Société suisse de gynécologie, en 1977 à Lugano. Il résulte des communications faites qu'un dépistage précoce fiable n'existe que pour le cancer du col utérin. Les chances d'un dépistage

précoce du cancer de l'utérus sont limitées. Il n'est possible ni pour les ovaires, ni pour le sein, ni pour les autres formes de cancer affectant les organes internes. Il s'écoule en règle générale plusieurs années entre un état précancéreux et la phase de croissance maligne de la maladie.

Avec un examen tous les trois ans, cette évolution intermédiaire ne peut passer inaperçue dans le col utérin. Il en va différemment pour le sein et les autres organes internes, où un dépistage du cancer même très précoce met en évidence une tumeur à prolifération marquée. Dès que le plus petit module est palpable ou constatable pour la première fois, il faut procéder immédiatement à un examen. La femme doit examiner elle-même ses seins chaque mois.

Un antiséparatiste condamné par le Tribunal fédéral

LAUSANNE (ATS). - La Cour pénale du Tribunal fédéral a jugé hier à Lausanne l'antiséparatiste jurassien bernois R. K., qui, pour des raisons de santé, n'avait pas comparu au procès du 6 novembre dernier, consacré aux incidents survenus en 1977 à Moutier. Elle n'a pas retenu l'accusation de fabrication et d'emploi d'explosifs à des fins délictueuses, pas plus que celle de détention d'explosifs dans la mesure où il s'agissait de pistolets de signalisation lance-fusée. En revanche, elle l'a reconnu coupable de détention d'explosifs à des fins délictueuses en ce qui concerne les «bombes à tuyau». R. K. a été condamné à deux mois de prison (moins deux jours de préventive), avec sursis pendant trois ans.

Election et votations du 3 décembre

Martigny: dernier délai pour le vote par correspondance

Il est rappelé aux électrices et électeurs de la commune de Martigny les dispositions légales relatives au vote par correspondance. Ce dernier, selon l'article 24 de la loi du 17 mai 1972, est réservé :

- aux malades et aux infirmes ;
- aux citoyens qui séjournent hors de leur domicile pour l'exercice d'une activité professionnelle ;
- aux citoyens empêchés de se rendre aux urnes pour un cas de force majeure.

L'électeur (trice) qui entend exercer le droit de vote par correspondance doit adresser sa demande écrite avec indication précise des motifs au secrétariat municipal pour le 22 novembre au plus tard.

L'électeur (trice) malade doit faire viser sa requête par un médecin ou, s'il est hospitalisé, par la direction de l'établissement hospitalier.

L'administration communale de Martigny

BAGNES

Heures d'ouverture des bureaux de vote

Vendredi soir, 1^{er} décembre, au Châble, pour tous les citoyens, à la Maison de commune de 19 à 20 heures.

Samedi soir, 2 décembre, dans tous les villages, de 19 à 21 heures. Dimanche matin, 3 décembre, dans tous les villages, de 10 à 12 heures.

Vote anticipé

Il se fait en main du président de la commune au bureau communal, au Châble, le mercredi 29 novembre de 17 h. 30 à 19 heures.

Vote par correspondance

L'électeur qui entend exercer le droit de vote par correspondance doit en faire la demande écrite, avec indication précise des motifs, à l'administration communale, au moins dix jours avant le dimanche 3 décembre.

L'électeur incapable de se rendre au local de vote pour motif de santé fait viser sa requête par un médecin.

Dans les autres cas, l'intéressé doit fournir la preuve de son empêchement.

Embrassez-moi, je ne fume pas!

NEW YORK (ATS/AFP). - L'Amérique a compté dernièrement quelques millions de fumeurs repentants et pleins d'espoir, qui ont suivi, l'humeur mauvaise et l'haleine fraîche, la campagne d'une journée sans tabac lancée par la Société américaine contre le cancer.

Peut-être tentés par le slogan de cette journée sans tabac, «embrassez-moi, je ne fume pas», environ cinq millions d'Américains (sur 54 millions de fumeurs), selon les estimations des organisateurs, ont abandonné jeudi leurs mauvaises habitudes, et se sont aperçus que les miracles existaient : ils ont réussi à ne pas fumer pendant 24 heures.

La Société américaine de lutte contre le cancer, qui avait déjà organisé une journée sans tabac l'année dernière, a bénéficié du soutien vigilant de militants anti-tabac, qui

ont tout fait pour décourager les fumeurs. Ainsi, le maire de la petite ville de Clayton, au sud de Los Angeles, M^{me} Carolyn Boyat, a tout simplement interdit de fumer dans les limites de la municipalité, ordonnant au chef de la police de conduire gratuitement les contrevenants hors de la cité le temps qu'ils terminent en territoire enfumé leur cigarette hors-la-loi.

● TOKIO (ATS/Reuter). - Honda a annoncé hier le rappel de 40 000 de ses motos à grosse cylindrée vendues, pour la plupart, à l'étranger, dont en Europe, à la suite de la découverte de défauts, dans les cylindres. Ce rappel concerne 5000 exemplaires des modèles «Wing G 1400 S» et «G 1500 S» ainsi que 35 000 «CX 500».

Iran: retour à la normale?

TÉHÉRAN (ATS/AFP/Reuter/DPA). - Les liaisons par téléphone et par télex avec l'étranger ont été gravement perturbées hier en Iran à la suite de la grève observée pour la deuxième journée consécutive par les employés des télécommunications. C'est pour protester contre la nomination, il y a deux semaines d'un gouvernement à prédominance militaire et pour réclamer la libération de M. Karim Sanjabi, secrétaire général du Front national (opposition laïque) que les employés se sont mis en grève. Quant à la grève des journaux qui est entrée dans son 14^e jour, aucune solution ne semble en vue.

En revanche, la situation semble s'améliorer dans les autres secteurs économiques. La Radio iranienne a annoncé hier que les employés de l'industrie pétrolière avaient repris le travail lundi.

«On s'achemine vers un retour à la normale», a confirmé le porte-parole de la Compagnie nationale des pétroles (NIOC), qui fait toutefois état de perturbations au siège administratif de la société, à Ahvaz et à la raffinerie de Shiraz. Dans celle de Téheran, la production est de 50 % inférieure à la moyenne.

Les 200 000 commerçants du «bazar» de la capitale ont eux aussi ouvert leurs magasins pour quelques jours à la demande des chefs de l'opposition religieuse.

« Hai Hong »

« Terre des Hommes » intervient

LAUSANNE (ATS). - Le mouvement «Terre des Hommes», à Lausanne, a demandé, hier, à M. Willi Ritschard, président de la Confédération, d'intervenir immédiatement - conformément à la vocation charitable de la Suisse - dans les tractations dont font l'objet les réfugiés vietnamiens du Hai-Hong - le bateau bloqué au large de la Malaisie - « au mépris de leurs souffrances et de leurs droits d'enfants, de femmes et d'hommes ». Pour sa part, «Terre des Hommes» est à la disposition des enfants du Hai-Hong dans la mesure de ses moyens.

HIER SUR LE PETIT ÉCRAN

L'interview d'un prisonnier «en cavale», selon l'expression même du présentateur lors de la première partie d'Un jour une heure, n'a pas été sans susciter en moi une impression désagréable. Ce ne sont pas les propos, par ailleurs insignifiants, de cet évadé qui m'ont choqué, mais plutôt le principe même de cette interview. Est-ce bien le rôle de notre TVR de se faire le porte-parole d'un délinquant, fut-il mineur, en fuite ? La question est légitime puisqu'elle s'est récemment posée en France avec les déclarations du fameux Mesrine, publiées par Paris-Match et qui ont fait scandale. Pourquoi ne se poserait-elle pas également dans ce cas présent, même si le délinquant en question n'avait sans doute rien de commun avec le célèbre meurtrier et mégalomane gangster français ? L'analyse humaine et politique, lors de la seconde partie d'Un jour une heure, du cas de ces 2500 Vietnamiens parqués sur un vieux cargo au large de la Malaisie, en fuite de leur pays, à la recherche d'une nouvelle patrie, m'a semblée judicieuse et intelligemment faite. Une remarque cependant concernant le commentaire de G. Mury. Ce dernier a remarqué justement que d'une dictature (celle des «fantoches»), le Sud-Vietnam était tombé sous une autre dictature et non libéré comme certains le croyaient. Ce que M. Mury aurait pu et dû ajouter, c'est que la nouvelle dictature a un caractère concentrationnaire répressif et inhumain sans aucune mesure avec la précédente. Ce n'est en effet pas sous l'anticommuniste Thieu, malgré tous les défauts de son régime, que la population fuyait en masse le Vietnam. C'est bien aujourd'hui sous la tyrannie marxiste que se produit cet

afflux sans cesse grandissant de réfugiés. Se contenter de mettre dos à dos la nouvelle dictature avec la précédente serait aussi faux que facile.

Je ne m'étendrais pas sur Tel quel, sinon pour constater que l'émission s'est révélée très utile à la veille de ces prochaines votations du 3 décembre. Deux sujets nous étaient présentés en forme de minis «table ouverte». Le premier de ces débats traitait de la loi sur la protection des animaux défendant le point de vue du oui. Le vétérinaire cantonal vaudois a été, semble-t-il quelque peu impressionné par la fougue naturelle de la présidente de la ligue contre la vivisection pour qui cette loi est tout, sauf un progrès.

Mais le plat de résistance de l'émission a été, sans aucun doute, le débat sur cette police de sécurité controversée autant par les milieux fédéralistes que par la gauche et l'extrême gauche. Il n'appartient naturellement pas à cette chronique de refaire la discussion, d'analyser le pour et le contre et d'empêtrer sur les articles de mon collègue, Roger Germanier. Il me sera suffisant de signaler que ce débat a été utile parce que faisant en quelques dizaines de minutes le tour de la question et permettant peut-être aux téléspectateurs trop paresseux pour se plonger dans la presse quotidienne de se faire enfin une opinion définitive. Signalons, à part le traditionnel numéro du zozo de service de la LMR, le sérieux de tous les participants, sérieux qui n'excluait bien heureusement pas une certaine passion.

Je m'en voudrais de ne pas mentionner la bonne «prestation» des deux Valaisans présents autour de la table. En habituée du petit écran, M^{me} Gabrielle Nanchen qui défendait le non, a fait preuve de la même aisance qu'à l'accoutumée face aux caméras, alors que M. Pierre de Chastonay se montrait, lui, également très heureux dans des interventions nettes et précises venant toujours à propos plaider, de manière convaincante l'instauration de cette police de sécurité qui ne menace d'après lui, et on veut volontiers le croire, ni notre fédéralisme, ni nos libertés individuelles.

(R)

APRÈS L'ENTREVUE DE SAMEDI

« Le pape reverra Mgr Lefèbvre »

Nous lisons dans France-Soir d'hier, sous la plume de Claude Massot :

Mgr Lefèbvre reverra très probablement le pape. C'est du moins ce qu'il a laissé entendre, dimanche, à des journalistes romains. C'est ce qu'on répétait, dans la soirée, avec satisfaction, du côté des intégristes, à Saint-Nicolas du Chardonnet, à Paris. «Pour la première fois, nous sommes optimistes», disait un vieux prêtre qui venait de célébrer une messe en latin dans cette église.

« Sans doute, notre chef de file travaillait-il avec Jean Paul II à mettre au point un modus vivendi, le dernier pas sera, bien sûr, une réconciliation, qu'ici nous souhaitons tous. »

Au Vatican, on se montre très discret sur cette interview d'une heure trois-quarts qu'a

accordée, samedi, Jean Paul II à l'ancien archevêque de Dakar. On s'est refusé à tout commentaire, on aurait préféré garder le secret. On s'est simplement contenté de souligner au Vatican que c'est à sa demande que le «prélat» interdit à divinis (interdit de messe et interdit d'ordination) avait été reçu par le nouveau pape, quelque deux ans et deux mois après une entrevue orageuse avec Paul VI. On avait parlé alors d'excommunication et même de schisme. Le cardinal Siri de Gênes aurait servi d'intermédiaire pour cette entrevue.

Jean Paul II, depuis son élection, a répété à plusieurs reprises, et vendredi encore, qu'il chercherait à faire l'unité entre tous les chrétiens. «Le

premier devoir de mon pontificat», a-t-il dit.

Si Jean Paul II acceptait de rencontrer Mgr Lefèbvre, c'est sans aucun doute pour examiner les moyens d'éviter un schisme entre les intégristes et Rome. Jean Paul II a probablement demandé à l'ancien archevêque de Dakar d'accepter de suivre les règles de doctrine et liturgiques préconisées par le concile Vatican II : messes nouvelles, communions données par les fidèles eux-mêmes, communautés laïques, importance accrue des diacres, etc. Toutes ces règles que Mgr Lefèbvre et ses fidèles refusaient.

Il est évident que s'il veut rester au sein de l'Eglise catholique romaine, Mgr Lefèbvre devra faire des concessions.

Le nouveau pape, traditionaliste, conservateur, même si certaines de ses paroles ont

laissé quelques espoirs à une petite fraction de progressistes, suit fidèlement la route tracée par Vatican II. Il l'a nettement fait comprendre lors de son discours programme prononcé dans la chapelle Sixtine quelques heures après son élection. Il avait alors affirmé avec force que «La fidélité à l'Eglise excluait tant les innovations arbitraires et incontrôlables en liturgie que le rejet obstiné de ce qui a été légitimement prévu et introduit dans les rites sacrés.»

Mgr Lefèbvre, même s'il sait que l'Eglise de Rome a besoin des 115 séminaristes de son séminaire d'Ecône et des 236 d'Albano, en Italie, devra céder. Jean Paul II n'est pas un homme à transiger sur la discipline à l'Eglise. Il l'a montré en Pologne, malgré de nombreux problèmes.

Chaque jour avec un tirage contrôlé de **38 122 ex.** soit plus de 95 000 lecteurs

le  est distribuée à près de **70 %** des ménages du Valais romand

La Suisse romande: une enclave ?

LAUSANNE (ATS). - L'assemblée des délégués de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie, réunie hier à Lausanne, a entendu un exposé du conseiller national Jean-Pascal Delamuraz sur les moyens de transports et le risque d'enclavement de la Suisse romande. Elle a voté une résolution pour exprimer les inquiétudes vaudoises devant l'insuffisance des liaisons entre la Suisse romande et l'extérieur, sur les plans routier (communication autoroutière Suisse romande - Suisse alémanique non encore réalisée), ferroviaire (ligne du Simplon défavorisée), aérien (aéroport de Cointrin non relié au réseau CFF) et fluvial (retard dans la voie navigable Bâle - Yverdon).

La Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie déplore que le réseau suisse d'autoroutes, bien que proche de son achèvement, n'assure pas encore la liaison entre la Suisse romande et la Suisse alé-

manique, et que cette liaison ne soit établie qu'en 1981 par une autoroute de deuxième catégorie.

Elle félicite l'Etat de Vaud de sa volonté de faire avancer rapidement les travaux de la N1 (de Lausanne à Yverdon) et de la N9 (de Chavornay à Vallorbe). Cette autoroute, qui reliera le pays de Vaud à la Franche-Comté, est la suite logique du tunnel du Grand-Saint-Bernard, créant un axe routier qui joindra, à travers la Suisse romande, l'Italie à l'Europe du Nord-Ouest.

La chambre réitère son attachement au projet de navigation fluviale à travers le Plateau suisse, qui serait de nature à réduire pour notre pays le coût des transports de produits pondéreux. Enfin, elle apporte son appui aux autorités romandes, genevoises en particulier, pour le développement de l'aéroport de Genève-Cointrin, notamment par le raccordement de cet aéroport au réseau ferroviaire.

Migros: nouvelles prestations pour le personnel dès 1979

ZURICH (ATS). - La Fédération des coopératives Migros a décidé d'accorder une série de nouvelles prestations au personnel de ses entreprises, dès le 1^{er} janvier prochain. La semaine de 43 heures sera introduite en 1979 et celle de 42 heures en 1980. Les salaires seront augmentés, selon les possibilités économiques des entreprises, de 1,5 à 2,5%, une indemnité de renchérissement de 0,8% venant s'ajouter à ces adaptations.

La Migros va par ailleurs procéder à une révision des caisses de retraite. Les cinq caisses existantes fusionneront et les cotisations patronales seront augmentées d'environ 2,2 à 3,5%. Les conditions de travail des collaborateurs à temps partiel seront améliorées.

Pour améliorer les petits salaires

La Commission nationale de la FCTA (Fédération suisse des travailleurs du commerce, des transports et de l'alimentation), réunie lundi, a accepté l'ensemble des propositions de la Migros, avec une restriction toutefois. Elle estime que la somme attribuée aux adaptations de salaires individuels devrait être répartie d'une façon uniforme entre les collaborateurs. La Migros refuse d'accéder à cette demande, afin de parvenir à améliorer les petits salaires.

Exécution pénale des femmes De la pétition au rapport

BERNE (ATS). - Présidée par la conseillère aux Etats Emilie Lieberherr (soc/ZH), la commission fédérale pour les questions féminines a présenté hier à Berne son rapport sur « l'exécution pénale pour les femmes en Suisse ». C'est une pétition de 66 détenues adressée en mars 1977 à M. Kurt Furgler, alors président de la Confédération, qui a déclenché ces travaux de la commission pour les questions féminines.

De l'avis de la commission pour les questions féminines, il faut construire de nouveaux pénitenciers pour femmes et dans tous les cas un par région linguistique. Leur direction doit être assurée par des femmes. Le personnel doit recevoir une formation adéquate et permanente.

Pour chaque nouvelle détenue, un plan de traitement doit être prévu. La formation doit être adaptée à la durée de la peine et se conclure par des certificats reconnus. Il est en outre indispensable d'élargir l'éventail des possibilités de travail.

Les enfants doivent être laissés auprès de leur mère jusqu'à l'âge de l'école maternelle. Les possibilités de dialogue doivent être accrues, notamment en élargissant le cercle des visiteurs et en accordant plus de permissions.

L'exécution des peines en régime de semi-liberté doit être décentralisée. Les détenues libérées conditionnellement seront suivies de très près. Enfin, la commission estime

Au Grand Conseil fribourgeois

FRIBOURG (ATS). - Par 110 voix avec 3 abstentions, le Grand Conseil fribourgeois a adopté, hier matin, le décret concernant le crédit de 2,6 millions pour l'agrandissement du musée d'art et d'histoire. La ville de Fribourg a déjà pris, il y a quelque temps, la décision de contribuer, avec 2,2 millions, à la reconstruction des anciens abattoirs en vue d'y installer une annexe au musée. En outre, le Grand Conseil a décidé de rejeter, par 75 voix contre 27 et avec 7 abstentions, une motion qui demandait l'interdiction des machines à sous dans le canton. Les arguments contre cette interdiction étaient surtout d'ordre économique, une des principales entreprises produisant ces machines à sous étant implantée à Fribourg.

Le canton de Neuchâtel et ses « affaires » Pratiques douteuses et détournements au Service de médecine du travail

La gauche vaudoise et son extrême ne peuvent admettre un vote démocratique

Leurs députés quittent la salle

LAUSANNE (ATS). - Le fait saillant hier, au Grand Conseil du canton de Vaud, a été l'élection d'un nouveau juge cantonal et l'incident qui a suivi, les socialistes, suivis des populistes, quittant la salle pour marquer leur désapprobation et ne revenant pas pour la suite de la séance. Le groupe socialiste avait présenté

la candidature de M^r Roger Bersier, jeune avocat du barreau de Lausanne et juge suppléant au Tribunal cantonal, alors que les radicaux avançaient M. François Jomini, président des tribunaux de Vevey et de Lavaux. M. Jomini fut élu par 95 voix contre 82 à M^r Bersier sur 177 bulletins valables. Ce qui maintient la ré-

partition politique au sein du Tribunal cantonal dans son état actuel, avec six radicaux, trois libéraux et deux socialistes, autrement dit les radicaux y détiennent la majorité absolue, qu'ils sont loin d'avoir au Parlement cantonal. C'est ce qui a provoqué une protestation socialiste, par une intervention ver-

biale, à laquelle les radicaux ont répondu entre autres qu'ils savaient « désigner des candidats capables ». Il n'en fallut pas plus, dans l'état de tension où l'on était, pour soulever une tempête à gauche et la sortie de la salle des socialistes puis des populistes.

Les députés demeurés dans l'hémicycle n'atteignant plus le quorum (la moitié plus un), il fallut suspendre le débat engagé sur la loi sur la protection de la jeunesse.

Le canton de Neuchâtel et ses « affaires » Pratiques douteuses et détournements au Service de médecine du travail

NEUCHÂTEL (ATS). - L'affaire du Service neuchâtelois de médecine du travail et d'hygiène industrielle a resurgi hier au Grand Conseil neuchâtelois lors d'une question dans le cadre du budget et sous forme d'un complément d'information à propos de la valeur scientifique des travaux de l'ancien

hygiéniste de ce service, qui fut licencié au début du mois de juin de cette année. Le conseiller d'Etat René Meylan, chef du Département de l'industrie, a donné connaissance des conclusions du rapport de l'expert désigné en la matière, le professeur M. Lob, de Lausanne. Selon celui-ci, le professeur F. a notamment apporté des modifications aux résultats d'analyses sans le signaler dans ses rapports fournis aux tiers. Il y a eu « manque de rigueur scientifique, désordre, absence de véritables contrôles ». Mais de l'avis de l'expert, « et sous réserve de faits que l'on ignore, M. F., en opérant ces modifications, n'a pas porté atteinte à la santé de tiers et n'a pas contribué à ne pas éliminer des dangers courus par des tiers ».

Le professeur F. avait été subitement licencié lorsqu'une enquête, menée par le comité de fondation

dont dépend ce service, avait mis au jour certaines pratiques du professeur, pratiques pour le moins incompatibles avec la confiance placée en lui. On l'accusait entre autres choses de s'être octroyé 42 000 francs provenant d'une somme plus importante qu'il avait touchée à la suite d'un contrat pour une recherche, ceci sur la base de ses travaux au service de la fondation. Il avait aussi porté sur ses dépenses professionnelles les frais d'un voyage de sa famille à l'étranger. On lui reprochait également une attitude despotique à l'égard de ses subordonnés.

Le rapport du professeur Lob sur les travaux scientifiques de F. met en lumière l'absence, pour nombre de rapports ou d'examen, de protocoles, ou la modification de données fournies par ses collaborateurs pour des raisons « qui ne tiennent pas sur le plan scientifi-

que ». Certaines pratiques seraient même « scientifiquement inadmissibles ». Mais le professeur Lob relève « la non-systématisation des modifications apportées par M. F. aux résultats figurant dans les protocoles de laboratoire. Ce fait permet, à mon avis, d'exclure très vraisemblablement toute intention dolosive ou tout calcul intéressé. » Le professeur Lob, dans ses conclusions, ne donne cependant pas d'explication à ces pratiques.

L'enquête qu'a commencée la fondation, et qui aboutira à un rapport complet, a dit M. Meylan, devrait permettre une mise à jour de tous les aspects de ce dossier. Le procureur a demandé que celui-ci lui soit transmis pour qu'il puisse décider d'une éventuelle poursuite pénale. Il a accepté d'attendre la fin de l'enquête en cours pour entrer en possession du dossier. Pour l'heure, il ne l'a pas encore reçu.

Trafic de drogue à Zurich

Plus de 20 personnes impliquées

ZURICH/WINTERTHOUR (ATS). La police zurichoise a mené deux enquêtes sur des personnes prévenues de trafic de drogue. Dans les deux cas, la « marchandise » qui a été introduite en Suisse provenait d'Amsterdam. Dans un cas, 246 grammes d'héroïne et 90 grammes de « brown sugar » ont passé clandestinement la frontière, acheminés par avion ou chemin de fer. Dans l'autre cas, il s'agissait de 77 kilos de haschisch. Au total, plus de 20 personnes de Zurich et Winterthur ont été impliquées dans ces affaires et font l'objet d'une enquête pénale.

Encore des détournements pour plus d'un million

On a notamment réparé des détournements de fonds au Département de l'agriculture et de la relance économique.

Le conseiller d'Etat J. Béguin, chef du Département de l'agriculture, a donné des informations complémentaires à propos des détournements commis dans son département par un fonctionnaire d'Etat. La somme totale des dommages pour la Confédération, l'Etat et certaines communes (il n'y a pas de particuliers lésés) se monte à 1 111 000 francs. Des mesures ont déjà été prises pour que de telles pratiques ne puissent plus être possibles. D'autres le seront quand l'enquête administrative sera terminée. Ses conclusions seront rendues publiques.

(Réd. - Ces affaires n'avaient pas trouvé un écho aussi favorable dans

cette presse qui a su si bien « mettre en valeur » les affaires valaisannes pourtant moins graves et dont

les montants paraissent dérisoires à côté de ceux de Neuchâtel. Peut-être qu'aujourd'hui...)

Elle voulait empoisonner son mari et son fils

ZURICH (ATS). - La police cantonale zurichoise mène une enquête pénale à l'endroit d'une ménagère de 33 ans, qui a tenté d'empoisonner son mari et son fils. La prévenue a passé aux aveux. Elle a également admis avoir mis le feu, il y a deux ans, à leur maison de Lindau, dans l'Oberland zurichois. Selon l'enquête, la prévenue n'était pas considérée comme tout à fait normale dans le village, bien qu'aucun rapport psychiatrique n'ait été publié. Après une première tentative cet automne de supprimer son fils, en ouvrant le robinet à gaz - par chance, c'était du gaz non

toxique - la femme a fait boire à son enfant de 11 ans un verre d'eau dans lequel elle avait versé de l'acide. Le garçon dut être hospitalisé d'urgence par suite de brûlures graves dans la bouche et dans l'oesophage. Le mari dut à son tour être hospitalisé d'urgence en octobre à l'hôpital de Winterthur dans un état semi-comateux, mais la police ne fut pas avertie. Le cas a resurgi lorsque le fils dut une nouvelle fois être hospitalisé, montrant des signes d'empoisonnement. La prévenue a déclaré avoir voulu ensuite se donner la mort.

Campagne de défense du commerce genevois

GENÈVE (ATS). - Considérant que la concurrence de la France voisine, en raison de la situation monétaire, suscite de plus en plus « de vives inquiétudes », les commerçants genevois ont décidé de lancer une campagne visant à sensibiliser l'opinion publique. Sous le slogan « Je vis à Genève, j'achète à Genève », il s'agira de démontrer que l'article acheté en France n'est pas toujours plus avantageux, mais surtout que de multiples raisons peuvent être invoquées pour une solidarité avec les détaillants de Genève (3327 magasins, occupant 18 000 personnes, soit un emploi sur 10).

Il appartient certes aux commerçants suisses de faire un effort en faisant bénéficier la clientèle des avantages qu'ils retirent, eux, du cours élevé du franc suisse. Mais le consommateur, quant à lui, doit tenir compte de nombreux éléments : la qualité, la garantie, les

possibilités d'échange sans devoir franchir une frontière, le service après-vente. De plus, on constate que l'augmentation des achats en France fait monter les prix anormalement dans la zone, ce dont souffrent à leur tour les acheteurs français.

Un speaker à la TV alémanique

ZURICH (ATS). - A partir du mois de décembre, la présentation des programmes de la Télévision suisse allemande ne sera plus assurée exclusivement par des « speakerines ». Un présentateur masculin, le comédien Christoph Huersch, 23 ans, a en effet été engagé pour remplacer M^{me} Margrit Staub-Hadorn, qui quitte la télévision. Cette innovation n'est toutefois introduite qu'à titre d'essai, une décision définitive n'étant prévue que pour 1980.

Le visage du premier Parlement jurassien

Les 60 sièges sont répartis ainsi :

PDC	21 (+ 2)
Parti radical	14 (+ 3)
Parti socialiste	11 (+ 1)
Parti chrétien-social	8 (+ 1)
Parti réformiste	3 (+ 2)
Popistes	2 (+ 2)
UDC	1 (- 1)

En pourcentage de sièges :

PDC	35	contre	38
PLR	23,3	contre	22
PS	18,3	contre	20,0
PCSI	13,3	contre	14
Réformistes	5	contre	2,0
Popistes	3,3	contre	0,0
UDC	1,6	contre	4,0

★

Il est intéressant de relever que les pourcentages des suffrages obtenus par chaque parti ne correspondent pas aux pourcentages des sièges qu'ils détiendront dans le

premier Parlement jurassien. Il faut y voir un des effets de la distorsion provoquée par le découpage en district et aussi de la loi électorale.

Ainsi, le PDC à 31,14% des suffrages et 35% des sièges, le parti radical 23,16 des suffrages et 23,3 des sièges, le parti socialiste 18,94 des suffrages et 18,3 des sièges, le parti chrétien-social 13,4 des suffrages et 13,3 des sièges, les réformistes 6,18 des suffrages et 5 des sièges, le POP 3,90 des suffrages et 3,3 des sièges et, enfin, les agrariens 3,25 des suffrages et 1,6 des sièges.

Il faut donc relever que les distorsions sont dans le sens favorable pour les grands partis (PDC et radical) et dans le sens défavorable pour les plus petits partis. Il faut dire aussi que la distorsion est moins grande qu'à la Constituante, ceci en raison notamment de l'augmentation du nombre des sièges.

Relevons encore d'autres éléments : deux députés anciens ne

sont pas réélus : Pierre Philippe, PCSI, et Alfred Gudel, UDC. Il y aura 31 anciens au Parlement, moins quatre députés, qui entreront au gouvernement quelque que soit l'issue du vote du second tour. Le Parlement comptera donc 33 nouveaux députés, soit 55%. Ce qui est beaucoup. Il faut y voir les effets de la fatigue provoquée par les travaux de la Constituante.

Le doyen sera Marcel Koller, UDC, 63 ans, et le benjamin, Gérald Schaller, PDC, 24 ans.

On comptera quatre femmes députées, soit 6,6% ; deux PDC, une PCSI et une socialiste. Chez les 27 suppléants, on compte trois femmes (soit 10,7%) : une popiste, une PDC et une chrétienne-sociale.

Question d'âge, les députés de Delémont ont une moyenne de 45 ans, ceux des Franches-Montagnes, de 46 ans, et ceux de Porrentruy, de 40 ans. La moyenne générale atteint 43,4 ans, proche de la moyenne de la Constituante, qui était de 44 ans lors de l'élection. Compte

tenu que les constituants ont vieilli de deux ans depuis, on peut dire qu'il y a un léger rajeunissement général.

La ventilation socio-professionnelle ne manque pas d'intérêt. Les soixante députés exercent les professions suivantes :

19 employés, 11 enseignants, sept juristes, six agriculteurs, cinq fonctionnaires, trois artisans, trois journalistes, deux ouvriers, dont une ouvrière, une ménagère et un médecin et, enfin, deux étudiants.

Le pôle d'attraction des chefs-lieux de district est particulièrement frappant : à Delémont, 18 députés sur 27 sont domiciliés au chef-lieu, de sorte que l'élection d'un habitant de la campagne est une véritable performance. Delémont compte en effet plus de tiers des électeurs du district. Le phénomène est moins net en Ajoie, où les élus sont de Porrentruy, Courgenay et Alle, proches de Porrentruy se partageant cinq élus, les autres se retrouvant dans dix locali-

tés, alors qu'à Delémont, seuls six villages comptent des élus, Vicques, bien que peu peuplé, s'en attribuant trois, car il joue le rôle de chef-lieu potentiel du val Terbi.

Venons-en enfin aux suppléants pour constater que les citoyens élus ne correspondent pas du tout aux vœux des promoteurs de ces députés suppléants : ces arguments étaient : place aux jeunes et aux femmes. Or, on ne comptera que trois femmes sur 27 suppléants.

Quant à la moyenne d'âge des suppléants, elle est équivalente à celle des députés : 43,2 contre 43,4 ans pour les députés. Même la prépondérance de la ville sur la campagne n'est pas corrigée chez les suppléants, du moins à Delémont. En Ajoie, en revanche, la campagne l'emporte dans cette sorte de fiche de consolation. Il reste à voir à l'usage si les suppléants joueront le rôle stimulant que d'aucuns espèrent leur voir jouer.

Algérie: Boumediene dans le coma depuis plus de trois jours

Il souffrirait d'un cancer de la vessie APRÈS LES MÉDECINS RUSSES, LES AMÉRICAINS

PARIS (ATS/AFP). - Le président algérien Houari Boumediene souffrirait d'un cancer de la vessie, auquel seraient venues se greffer des complications rénales, et serait tombé dans le coma dans la nuit de vendredi à samedi derniers, indiquaient hier à Paris des sources médicales françaises.

Les recoupements de tous les témoignages reçus par les urologues français laissent supposer que l'hypothèse d'un cancer est la plus vraisemblable parmi toutes celles avancées. Les urologues auraient même pris connaissance de documents médicaux ne laissant aucun doute à ce sujet.

Il semble que le président Boumediene ait subi une ablation de la vessie pendant

son séjour à Moscou. Le 14 novembre dernier, il quittait l'URSS contre l'avis des médecins soviétiques. Samedi après-midi, il serait sorti du coma et aurait alors parlé et légèrement mangé.

Le président Boumediene a été placé sous hémodialyse, c'est-à-dire qu'il bénéficie d'une assistance rénale mécanique.

Par ailleurs, des médecins militaires américains ont été dépêchés en Algérie pour soigner le président algérien, atteint d'une grave maladie rénale, a déclaré lundi le Département d'Etat américain.

A la demande du Gouvernement algérien, quatre médecins militaires ont quitté le week-end dernier des bases américaines d'Allema-

gne fédérale pour Alger, précise le Département d'Etat.

D'autres sources affirment que deux médecins français sont aussi au chevet de M. Boumediene.



Israël - Egypte Une question de calendrier

JÉRUSALEM (ATS/AFP). - Le Gouvernement israélien « est prêt à signer le projet de traité de paix élaboré à Washington entre les délégations d'Israël et d'Egypte, tel qu'il a été soumis en conseil des ministres par MM. Moshe Dayan et Ezer Weizman, à condition que l'Egypte annonce qu'elle est prête à en faire autant », a déclaré hier M. Menahem Begin.

Le chef du Gouvernement israélien, M. Menahem Begin, a donné lui-même lecture du communiqué publié hier, à l'issue du conseil des ministres réuni à Jérusalem. Il a refusé de faire la moindre déclaration.

Cependant, au terme de ce communiqué, le Gouvernement d'Israël déclare que « les récentes demandes égyptiennes sont incompatibles avec la forme et l'esprit des accords conclus à Camp David et sont inacceptables pour Israël ».

Il affirme que « tout de suite après la signature de la paix israélo-égyptienne, Israël est prêt à engager des négociations sur l'avenir des territoires de Gaza et de Judée Samarie (Cisjordanie) ».

Réaction égyptienne

LE CAIRE (ATS/AFP). - L'Egypte « tient à avoir un calendrier pour la

mise en place de l'autonomie palestinienne en Cisjordanie et Gaza », a déclaré hier après-midi une haute personnalité égyptienne, commentant le communiqué du Gouvernement israélien.

Cette personnalité a refusé cependant de commenter dans le détail la décision du cabinet israélien.

● LONDRES (ATS/Reuter/DPA). - Le château de Mentmore, dans le Buckinghamshire, a été vendu au gourou Maharishi Mahesh Yogi, ancien maître des Beatles, qui vit actuellement en Suisse, pour la somme de 248 000 livres (environ 820 000 francs suisses). Le collège international Maharishi, l'organisation de méditation transcendentale dont le siège est en Suisse, a l'intention de créer dans le château de Mentmore un autre centre de méditation transcendentale.

de rejeter les récentes demandes égyptiennes sur cette question.

Elle s'est bornée à indiquer que le communiqué sera étudié par le président Sadate, qui se chargera de faire les commentaires nécessaires. Toutefois, elle a noté que le point de vue de l'Egypte est « très clair » sur la question du lien entre le règlement dans le Sinaï et l'avenir de la Cisjordanie et de Gaza.

Cette haute personnalité a souligné que pour le Gouvernement égyptien, « les négociations sur ces deux territoires doivent commencer un mois après la signature du traité de paix et qu'une date précise doit être fixée pour la création d'une autorité palestinienne, la fin du régime militaire israélien et le redéploiement des forces israéliennes dans des points déterminés ».

D'autres informations en page 30

Chirico est mort

ROME (ATS/AFP). - Le peintre italien Giorgio Chirico est mort dimanche soir à Rome des suites d'un infarctus. Il était âgé de 90 ans.

De Chirico, qui a dominé pendant près d'un demi-siècle la vie artistique européenne, avait été victime, en octobre dernier, d'un malaise cardiaque.

Contradictoire au sein de l'art moderne - qu'il taxait de « perversion » - il était aussi, paradoxalement, l'un des artistes les plus populaires, le créateur inoublié des grands « paysages métaphysiques » et des vastes places peuplées de mannequins.



« HAI-HONG »: LE CAUCHEMAR PREND FIN

KUALA LUMPUR (ATS/AFP). - Le cauchemar des passagers vietnamiens du Hai-Hong est presque terminé. Des diplomates français et canadiens sont montés à bord du vieux cargo pour commencer à sélectionner les 2387 passagers, afin de leur trouver un pays d'accueil. Une vedette de la police malaisienne, amarrée au flanc du navire, a été transformée en centre de sélection et c'est à son bord que les représentants français et canadiens conduisent les interviews des réfugiés.

Les Canadiens sont prêts à accueillir 600 des passagers du Hai-Hong. Les Français prendront tous ceux qui le souhaiteront et répondront aux critères habituels des services d'immigration. Les Américains, qui ont offert d'accueillir tous ceux qui ne seraient pas acceptés par d'autres pays, interviendront après les Français et les Canadiens.

D'autre part, les Etats-Unis ont proposé d'accueillir 2500 réfugiés vietnamiens supplémentaires venant des camps provisoires de Malaisie.

De bonne source diplomatique, on indique que les opérations de sélection prendront environ une semaine et qu'un premier groupe de réfugiés pourrait quitter le Hai-Hong au début de la semaine prochaine pour gagner par avion les pays d'accueil.

La liste des passagers du Hai-Hong comporte 2387 noms, dont les neuf dixièmes sont d'origine chinoise. Un porte-parole de l'ambassade de France a indiqué que les Sino-Vietnamiens en général préféreraient se rendre aux Etats-Unis plutôt qu'en France.

Le Gouvernement malaisien, ajoute-t-on de bonne source diplomatique, a accepté que les réfugiés sélectionnés débarquent sur son territoire pour être rapatriés par avion à condition que leur transit soit le plus bref possible et qu'il ne requière pas leur hébergement dans un camp.

Il a également accepté que les opérations de sélection soient conduites dans les eaux territoriales malaisiennes à l'endroit où est amarré le Hai-Hong depuis douze jours, à une vingtaine de kilomètres au large de Port Klang.

On apprend d'autre part qu'environ 500 « boat people » sont arrivés tôt hier matin sur la côte est. On indique officiellement qu'il y a désormais plus de 38 000 réfugiés vietnamiens en Malaisie. Rien qu'au cours de la semaine dernière, il en est arrivé plus de 3500 et le gouvernement de Kuala Lumpur envisage d'imposer l'état d'urgence au Trengganu, l'Etat le plus touché.

L'HORRIBLE DRAME DE JONESTOWN: 409 MORTS

(ATS/AFP). - L'incrédulité le disputait à l'horreur, hier, alors que se précisaient les circonstances de l'effroyable tuerie des adeptes du « Temple du peuple », la communauté agricole fondée en 1973 en Guyana, au cœur de la forêt vierge, par Jim Jones. 409 corps d'hommes, de femmes et d'enfants ont déjà été dénombrés et plus de 500 membres de la secte - pour la plupart américains - auraient pris la fuite afin d'échapper à la mort. Cette tragédie a suscité une immense émotion aux Etats-Unis, où le président Carter suit personnellement les développements de l'affaire. Toutes les chaînes de télévision américaines ont consacré des émissions spéciales au drame et le Pentagone a décidé de dépêcher sur les lieux des hélicoptères ayant à leur bord des équipes médicales, afin de porter secours aux survivants et aux fugitifs.

Pour les enfants, une piqûre

Selon des témoins et notamment M. Mark Lane, l'un des avocats de la secte, qui a réussi à échapper au massacre, l'holocauste des adeptes de Jim Jones se serait fait au cyanure, ce poison ayant été versé dans une baignoire devant laquelle

les adeptes attendaient que leur soit administrée la potion mortelle. Pour les enfants, des piqûres auraient remplacé le breuvage. Les récalcitrants auraient été abattus à coups de feu par des fanatiques.

Fasciné par la mort

Parmi les victimes se trouve le « révérend » Jim Jones, 46 ans, fon-

dateur de la secte, qui s'est donné la mort avec son épouse et l'un de ses fils. Selon un médecin de Los Angeles, qui avait soigné Jones, ce dernier était très sérieusement malade et probablement atteint d'un cancer à son stade ultime. Il semblait fasciné par la mort.

Le cyanure ou la balle?

Jusqu'ici, la moitié des 409 corps découverts ont été identifiés. « Nous ne cessons de trouver des cadavres dans des endroits isolés », a indiqué le chef de la brigade criminelle guyanaise.

Depuis samedi, cinq fugitifs, âgés de 12 à 20 ans, ont été découverts par une patrouille militaire. Deux septuagénaires - un homme et une femme - ont également survécu. D'après M. Odell Rhodes, un ancien instituteur de 36 ans, qui a survécu au suicide collectif, « la plupart se sont donné la mort plus ou moins volontairement ». Certains ont néanmoins ingurgité la boisson au cyanure sous la menace d'une arme à feu. Le poison a fait son effet en cinq minutes.

Selon M. Rhodes, deux scénaris avaient été mis au point pour éliminer M. Leo Ryan, représentant de la Californie, venu enquêter sur les agissements de la secte. Le premier

Mon père, fou



Steven Jones, 19 ans, (notre photo) un des fils de Jim Jones, a déclaré, hier, que son père était devenu fou. Selon lui, il ne s'agit pas d'un suicide collectif, mais bien d'une exécution ordonnée par un fou. Steven Jones a en effet affirmé que son père avait ordonné à des gardes fanatiques d'abattre tous ceux qui refuseraient d'absorber le poison. Il a encore dit que la moitié des membres de la secte avaient trouvé le salut dans la fuite.

prévoyait qu'un membre de la secte, se faisant passer pour candidat à un retour aux Etats-Unis, tue le pilote de l'avion dans lequel le parlementaire devait prendre place. Mais ce plan a échoué parce que M. Ryan est finalement monté à bord d'un autre appareil.

Selon le deuxième scénario, appelé « white knight » (« chevalier blanc »), un message codé devait être envoyé par radio aux Etats-Unis pour ordonner aux fidèles de la secte de se suicider en même temps. Mais le message n'est finalement pas parti.

Lorsque le « révérend » Jim Jones, chef de la secte, prit conscience de ces échecs, il réunit ses adeptes pour leur annoncer qu'ils al-

laient se tuer afin « de se revoir dans un autre endroit », a ajouté M. Rhodes.

Le « révérend » a préféré le plomb...

M. Jones figure parmi les trois seules victimes tuées par balles. Sa maîtresse, Maria Katsaris, a été découverte sans vie sur son lit, entourée par une douzaine de cadavres.

Soutenu par de nombreuses personnalités américaines lors de son installation en Guyana, il avait notamment eu un échange de lettres avec M^{me} Rosalyn Carter, l'épouse du président des Etats-Unis sur une « aide humanitaire » à fournir à Cuba.

Asie oubliée (3) « L'horrible colonie... »

Nous n'allons pas suivre toute l'histoire de Kim Dung et de sa famille. Un écrivain doué et sensible pourrait peut-être, un jour, tenter l'aventure : ce n'est pas la matière qui manquerait.

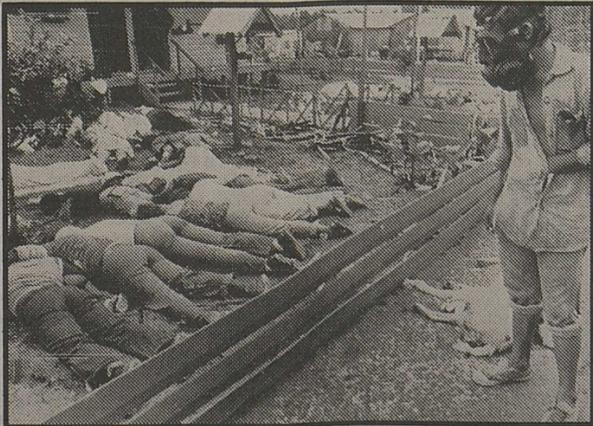
La petite famille et tous les occupants du bateau échappé de Vung Tau réussissent à atteindre Hong Kong. Ceux qui sont un peu doués pour la géographie savent que ce n'est pas la traversée du lac Léman. Hong Kong, pour ceux qui aiment l'Histoire contemporaine, c'est une ville-champignon : 800 000 habitants en 1939, 4 500 000, en 1978. « Horrible colonie britannique », me disait-on un jour. C'est peut-être un peu vrai. Mais que diable peuvent bien aller chercher dans cette galère, ces millions de réfugiés de Chine populaire et ces dizaines de milliers de réfugiés du Vietnam socialiste ?

Le haut commissariat de l'ONU pour les réfugiés de Hong Kong a pu loger les cinq membres de la famille, plus deux amis, dans une chambre d'hôtel. Quel beau nom asiatique : Mayfair Hotel ! Onze mois, à sept, dans une pièce de 3 x 4 m ! Deux fois par jour, pendant onze mois ils ont vécu de la soupe ou plutôt du riz populaire. Cela ne les gênait pas tellement ! Les attentives organisées par la nouvelle économie vietnamienne les avaient éduqués à vivre de ce genre d'occupation. Madame, bien sûr, comme toute bonne Vietnamienne, s'est quand même débrouillée pour ajouter quelques vitamines ou calories au menu quotidien. Elle fabriquait elle-même de la soupe et quelques petites spécialités qu'elle cherchait à vendre en parcourant longuement certaines rues accessibles de l'énorme quartier chinois de Kowbon.

Cha Lac



C'est dans cette cuve qu'a été préparée la « potion » mortelle. Ceux qui refusaient d'en boire étaient abattus par des fanatiques par des rafales d'armes automatiques. (Bélino UPI)



Une image du spectacle atroce découvert par les enquêteurs : des corps enchevêtrés, où l'on trouve pêle-mêle enfants et vieillards, hommes et femmes. Une vue insupportable. (Bélino UPI)